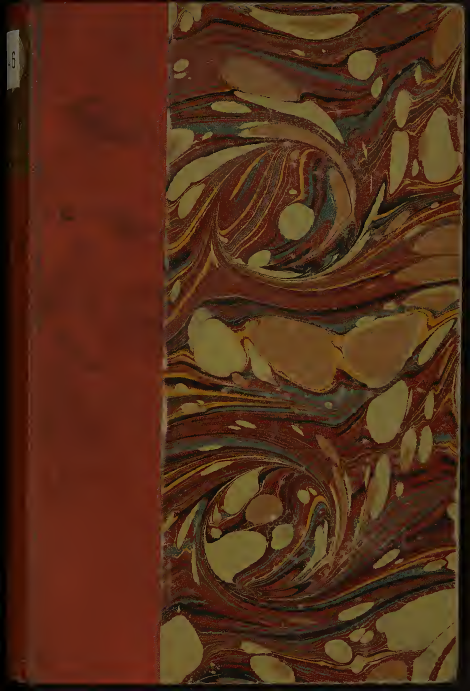
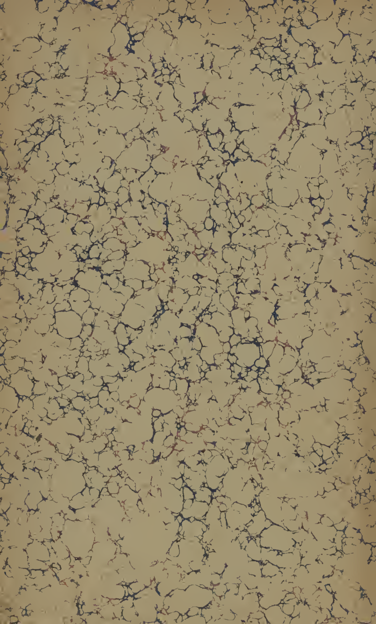







Rare

MORT DE FAIM

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Saltimbanques de la Science. Un vol. in-18.... 3 fr. 50

Neridah. Roman, 2 vol. in-18, illustré de 40 vignettes, par Sahib.............................. 4 fr. 50

La Suggestion, Etude sur les erreurs des physiologistes modernes................................. 1 fr.

Les Affaires du Pole Nord, avec 15 gravures hors texte d'après les dessins de Tofani et d'une carte. 4 fr.

Les Drames de la science. La mesure du mètre. 1 vol. in-16 de 292 pages........................ 1 fr. 25

Les Aventures aériennes et les Expériences mémorables des Grands aéronautes. Un vol. in-18, orné de 40 figures d'après les dessins d'Ulric de Fonvielle.. 4 fr.

François Arago. Etude populaire sur la vie et les travaux de cet illustre astronome. Un vol. in-18 de 130 pages.... .... 1 fr.

ASNIÈRES. — IMPRIMERIE LOUIS BOYER ET Cie

W. DE FONVIELLE

MORT DE FAIM

ÉTUDE SUR LES

NOUVEAUX JEUNEURS



PARIS

A LA LIBRAIRIE ILLUSTRÉE

7, RUE DU CROISSANT, 7

A LA MÉMOIRE

DE MON AMI

Pierre Dupont

CHANSONNIER POPULAIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848

« On n'arrête pas le murmure
« Du peuple quand il dit j'ai : faim
« Car c'est le cri de la nature
« Il faut du pain. »

Chanson du Pain, 1847

I

NOTRE BUT

MORT DE FAIM

I

NOTRE BUT

Nous ne cacherons point que le but que nous poursuivons en publiant ce nouveau volume est de protester contre la scie des jeûneurs et des jeûneuses, qui devient excessivement menaçante en ce moment. En effet elle se joint à celle de la suggestion, du somnambulisme, du spiritisme, et à toutes les autres calamités morales que l'indifférence de la presse médicale de Paris, quand ce n'est sa complicité

avouée, déchaîne sur l'esprit public en ce moment.

Profond admirateur du talent de M. Bartholdi, nous avons lu avec enthousiasme dans les journaux américains les détails de la belle cérémonie à laquelle vient de donner lieu, l'inauguration de sa statue colossale *La liberté éclairant le monde;* mais la satisfaction que nous avons éprouvée nous a fait faire un retour bien pénible sur nous-même, en voyant que notre cher et grand Paris donne un spectacle tel que l'on peut se demander si l'on ne voudrait pas y faire la satire de la devise du chef-d'œuvre de notre illustre ami. En effet, en voyant que les charlatans du monde entier s'abattent sur la capitale de notre République, qui avec une ardoise, qui avec une fiole de liqueur verte, qui avec une bouteille d'eau filtrée, qui avec une épingle d'or pour enfoncer dans le bras d'une somnambule, qui sans rien,

sans autre *truc* qu'une incomparable effronterie, des esprits sages peuvent se figurer sans être argués de trop de timidité, si la liberté n'est pas au contraire la cause de cette invasion des barbares de la civilisation.

Il nous a donc paru urgent de montrer le contraire, et de faire voir que si la liberté peut produire des blessures aussi terribles que la lance d'Achille en ouvrait, elle possède, comme la lance d'Achille, la puissance de fermer les blessures qu'elle a faites, et qu'elle peut les guérir beaucoup plus facilement que le despotisme le plus méticuleux, le plus honorablement préoccupé du soin de protéger contre les charlatans les peuples qu'il dirige.

Le but que nous nous proposons est donc identique à celui que nous avions l'ambition d'atteindre lorsque nous avons publié nos *Saltimbanques de la science*. Nous avouerons même sans fausse modestie que nous avons

été encouragé à faire cette nouvelle tentative, par le succès que nous avons obtenu à l'aide d'une œuvre qui, lorsque nous l'avons publiée, a passé inaperçue, mais qui s'est dressée menaçante et vengeresse des droits de la raison outragée, lorsqu'un des escamoteurs spirites, dont nous avons raconté les escapades et les aventures judiciaires, a voulu traiter les *gogos* parisiens, comme s'ils étaient au-dessous de ceux de Londres ou de Berlin, puisqu'il apportait des trucs exécutés sur les bords de la Tamise, et dont la police avait tracassé les auteurs sur les bords de la Sprée.

C'est avec confiance, que nous nous adressons au public dans cette circonstance, car nous avons recueilli maintes preuves, qu'il serait trop long d'énumérer, et qui démontrent que le triomphe de l'ignorance et de la superstition est loin d'être aussi sérieux qu'on le devrait le supposer, en voyant la manière de

raisonner du feuilletonniste scientifique du *Journal des Débats* et d'autres organes de la Presse, que l'on a eu longtemps, comme la *Revue scientifique*, ou mieux la *Revue des Deux-Mondes*, l'habitude de considérer comme marchant à la tête du progrès.

Ce déluge d'absurdités tient uniquement à ce que l'Académie de médecine, et mieux l'Académie des sciences morales et politiques, ont employé vis-à-vis des successeurs de Mesmer, et d'Allan Kardec une manière de raisonner qui ne convient aucunement lorsqu'il s'agit d'assertions extraordinaires, de faits en contradiction avec les enseignements du bon sens, cette lumière ultérieure que Dieu nous a donnée le jour où il nous a formés à son image, et nous a fait présent de ce don inestimable qui se nomme la liberté.

En ayant recours aux lumières, que la science met déjà à notre disposition, nous pen-

sons qu'il est possible de se faire une idée exacte des phénomènes qui accompagnent la faim, sans avoir recours aux comités de surveillance, que l'on compose sous nos yeux, sans avoir à suspecter l'honorabilité des médecins qui en font partie, mais aussi sans nous laisser influencer le moins du monde par le résultat d'expériences que nous n'accepterons, que si elles affirment des choses qui soient conformes avec ce que l'ensemble de la physiologie nous a appris. En effet, en procédant autrement, notre science serait toujours précaire et sujette à donner des résultats peu dignes de la peine qu'on se donne pour les assurer. Nous serions réduits à nous demander si par hasard quelque compère n'a pas trouvé moyen de s'approcher des patients, et de jouer à leur bénéfice le rôle des corbeaux qui ont, paraît-il, nourri un prophète d'Israël dans le désert, ou des Anges qui, suivant quelques inter-

prêtes de l'ancien testament, ont apporté de quoi manger et évidemment de quoi boire à Daniel lorsqu'il était dans la Fosse aux Lions.

Nous sommes de ceux qui ne craignent pas de déclarer avec le logicien de Port-Royal, que saint Augustin a eu raison de soutenir avec Platon « que le jugement de la vérité et la règle pour discerner n'appartiennent pas aux sens, mais à l'esprit : *Non est veritatis judicium in sensibus;* et même que cette certitude que l'on peut tirer des sens ne s'étend pas bien loin, et qu'il y a plusieurs choses que l'on croit savoir par leur entremise et dont on n'a point une pleine assurance ! Lors donc que le témoignage des sens contredit ou ne contre-balance point l'autorité de la raison, il n'y a pas à opter ; en bonne logique, c'est à la raison qu'il faut s'en tenir [1]. »

1. Diderot, *Maximes philosophiques*

Au grand scandale des adeptes d'une certaine science, qui ont troublé une des conférences *anti-spirites* que nous avons faites à la salle des Capucines, nous admirons tout haut la logique de M. Joseph Bertrand quand il refuse d'appliquer le calcul des probabilités, pour savoir combien il y a de chances que Tite-Live rapporte une histoire vraie, quand il dit que, mis au défi par Tarquin, l'augure aurait tranché un caillou comme un navet. En effet, on peut dire sans algèbre que tout caillou qui se coupe de la sorte est un caillou préparé, ou que l'histoire est arrangée à plaisir par l'historien.

Aucune occasion ne nous a paru plus favorable pour montrer à nos concitoyens la profondeur de l'abîme de superstitions dans lequel ils se laissaient précipiter. Car nous avons eu l'heureuse chance de mettre la main sur un livre fort rare, et des plus intéressants

sur le suicide par inanition d'un personnage fort digne de sympathie, et qui nous a laissé de très curieuses observations sur les tortures qu'il a subies dans l'exécution de son funeste dessein.

Cet ouvrage intitulé *Journal des derniers moments de Luc-Antoine Viterbi*, tenu par lui-même dans la prison de Bastia où il se laissait mourir de faim en 1821, a été publié par M. Benson dans *Sketches on Corsica.* Ce récit, détaché d'un voyage exécuté dans l'île, deux ans après la mort de Viterbi, et à la suite de l'excursion que lord Byron fit dans l'île, a été l'objet de louanges très chaudes de la part de Walter Scott dans son *Histoire de Napoléon.*

La traduction française portant la signature P. Paris a paru chez l'auteur rue de Richelieu dans le courant de l'année 1826, à propos d'une polémique qui passionna vivement l'opinion.

Le comte de la Bourdonnais avait accusé à

la chambre le comte de Peyronnet d'avoir compromis l'autorité royale, en facilitant aux accusés coupables de *Vendetta* les moyens de se soustraire au dernier supplice en s'expatriant. Les défenseurs du ministre ne niaient pas que le gouvernement ait fermé les yeux sur quelques évasions d'assassins, mais ils alléguaient en faveur des autorités la difficulté de saisir les coupables. Si donc il est incontestable, ajoutaient-ils, que, dans l'île de Corse, les obstacles naturels contrarient sans cesse la répression légale, ne semble-t-il pas cruel et impolitique de punir trop rigoureusement les vengeances particulières, dans le cas où elles se trouvent justifiées. N'est-il pas beaucoup plus humain de chercher à apaiser les haines en faisant disparaître des criminels dont la répression ne ferait que de perpétuer le système de *Vendetta*. En effet, le coupable de ce dernier crime s'étant lui-même éloigné, il est inévitable que l'animo-

sité s'éteigne à défaut d'aliment qui la nourrisse, tandis qu'un nouveau supplice ne ferait en quelque sorte que de produire de nouveaux assassins.

Le tableau des souffrances du Corse Viterbi, qui avait tenté de se soustraire à une condamnation à mort, était destiné à apitoyer sur le sort des hommes qui avaient, dans un but de vengeance privée plus ou moins légitime, trempé leurs mains dans le sang de leurs semblables. Nous pensons qu'il sera plus utile aujourd'hui pour montrer ce que sont les souffrances des individus qui périssent d'inanition, et quel est le caractère constant des EXPÉRIENCES qui ne peuvent perdre leur caractère de cruauté qu'en cessant de prétendre à celui de loyauté. Car, ceux qui exécutent de semblables *épreuves*, tout à fait superflues au point de vue scientifique, se trouvent placés dans une alternative des plus embarrassantes.

Dans l'exemple que nous avons choisi, le patient s'était condamné à subir la privation d'aliments liquides en même temps que d'aliments solides. Cette différence n'a pas l'importance exagérée que lui attribuent les partisans de l'alimentation à l'aide de l'eau claire, à moins que l'eau claire ne soit du bouillon décoloré et filtré. Il est évident qu'elle ne doit influer que sur la durée du supplice qu'elle rend peut-être moins intense, comme si elle le diluait en en prolongeant la durée; mais elle ne saurait en changer le caractère essentiel qui est d'infliger des souffrances *sérieuses* à l'inanisé *sérieux*.

Afin de répondre à toutes les objections, nous avons fait précéder l'étude du martyre de Viterbi par des détails historiques empruntés à un mémoire lu par M. Desbarreaux Bernard à la société royale de médecine de Toulouse, à propos de la mort de Guillaume Granier, qui s'est suicidé dans les prisons de Toulouse à la

suite d'une abstinence prolongée au-delà du terme du *jeûne de cinquante jours.*

Mais ce n'est pas tant la durée de l'abstinence qui révolte tous les amis de la raison, et qui rend une complète réfutation on ne peut plus urgente.

Ce qu'on ne saurait admettre, disons-le bien haut, c'est l'espèce de sérénité avec laquelle le jeûne se consomme, nous n'en voulons pour preuve que le *procès-verbal* publié dans le *Voltaire* du 17 novembre et que nous reproduisons ici.

XXIe JOURNÉE

Aucun changement n'est survenu dans l'état de santé de Merlatti. Les forces subsistent. Hier, il est allé à la salle d'armes du professeur Cabot, 25, rue du Faubourg Montmartre, accompagné de deux médecins du comité et d'un de ses surveillants.

A l'échelle de traction du dynamomètre, le jeûneur a atteint le chiffre de 100, véritablement surprenant, étant donné déjà ses vingt jours de jeûne.

A la stupéfaction des élèves de la salle d'armes, Merlatti a levé à bras tendu un poids de 15 kilogrammes.

Par les soins du comité médical, une carte figurant les courbes des différents états du sang, de l'urée, du poids, de la température et de l'acide carbonique, dans les expirations, va être affichée dans l'appartement que Merlatti occupe au Grand-Hôtel. Les médecins et les savants pourront donc suivre sur un tracé la marche du jeûne depuis son début. Aux nombreux visiteurs qu'il reçoit de midi à six heures du soir le peintre jeûneur affirme que son jeûne actuel le fatigue moins que le précédent qui a été de 36 jours.

Les médecins croient que, malgré ses affirmations, Merlatti n'ira pas plus loin qu'à sa dernière expérience.

Malgré le scepticisme de nos savants, il faut pourtant bien convenir que Merlatti est parvenu au vingtième jour de son expérience dans les conditions qu'il avait annoncées.

L'amaigrissement continue; chaque jour on peut constater l'effet produit par le jeûne sur la musculature. Sauf le cou, toutes les parties du buste ont subi une notable diminution. »

Nous serions désespéré que l'on pût croire

que nous avons l'intention d'engager une discussion sérieuse et contradictoire avec les personnes susceptibles de prendre au sérieux un pareil récit. Car nous les considérons comme tout à fait perdues pour la raison, et ce n'est point par des arguments que l'on pourrait les guérir; mais nous parlons pour le nombre immense de gens naïfs qui n'ont pas encore de parti pris, et qu'il s'agit de préserver de la contagion de ces déraisonnables opinions.

En entendant raconter tant d'histoires extraordinaires et improbables, comme celles qui circulent partout depuis que la suggestion est devenue à la mode, nous nous sommes involontairement rappelé ce que dit Juvénal à une époque où Rome était envahie par les superstitions de l'Asie comme nous le sommes aujourd'hui par celles de l'Inde et de la Chine qui ne valent pas mieux.

.... Attonito cum
Tale super cœnam facinus narraret Ulysses
Alcinoo, bilem aut risum fortasse quibusdam
Moverat, ut mendax aretalogus in mare nemo
Hunc adjicit, sœva dignum veraque Charybdi
Ingentem immanes Lestrigonos, atque Cyclopos.

« Lorsqu'Ulysse, étant à la table d'Alcinoüs, racontait des aventures aussi surprenantes, peut-être faisait-il rire quelques-uns de ses auditeurs ; mais peut-être leur donnait-il de l'indignation comme un conteur de sornettes. Personne, avaient-ils le droit de dire, ne jettera-t-il à la mer cet homme, qui a bien mérité d'être exposé aux cruautés de Carybde, pour les fables qu'il nous débite, concernant les cruels Cyclopes et les Lestrigons. »

Quand même notre protestation n'aurait d'autre résultat que de permettre d'affirmer que l'opinion n'a pas été unanime, nous l'aurions publiée. Mais nous avons tout lieu d'espérer qu'un appel au bon sens aura des résultats beaucoup plus sérieux que de faire la lumière sur la portée morale et philosophique des élèves du docteur Tanner, et que nous réussirons à appeler l'attention des véritables libres-pen-

seurs sur les déplorables résultats d'une science dont les aspirations ambitieuses confinent de trop près à la folie, pour que l'on doive s'étonner qu'elle aille étudier la sagesse dans les asiles d'aliénés.

Puissions-nous apporter quelques arguments nouveaux à l'appui de l'opinion des esprits éminents qui croient qu'on ne doit chercher des secours que dans l'étude des monuments de la haute inspiration des grands génies, qui, au lieu de faire tourner les tables, vont consulter les œuvres immortelles des instituteurs de l'humanité; qui, au lieu de s'inspirer des observations qu'ils peuvent faire sur quelques idiotes toujours suspectes de simulation, observent l'harmonie de la nature pour rendre hommage à Celui qui l'a créée; dont l'esprit reconnaissant pour l'auteur de toutes choses cherche partout, même dans le désordre apparent des passions déchaînées et dans les

souffrances de l'humanité, la preuve de l'existence d'une providence incomparablement supérieure à nous. Enfin notre vœu le plus cher sera accompli si nous pouvons communiquer à quelques-uns de nos lecteurs la conviction intime absolue que nous avons : qu'expression suprême, notre liberté, notre raison nous appartient en toute propriété et qu'il n'y a pas de suggestion qui puisse la troubler; que si elle nous abandonne c'est par l'intermédiaire de quelque trouble fonctionnel de notre organisme que la science apprend à déterminer, par suite d'une action matérielle définie, et que ces influences d'âme à âme ou, pour parler la langue absurde d'une école insensée, la transmission à distance de la vibration d'un cerveau sur un autre cerveau est une révoltante absurdité.

II

LES APOLOGIES D'UNE JEUNEUSE

II

LES APOLOGIES D'UNE JEUNEUSE

Les esprits aimables indépendants et primesautiers, le mieux préparés à la lutte contre la superstition et le mensonge par une forte éducation rationaliste, ne sont pas toujours à même de se faire une idée du développement que prennent les superstitions laïques que l'on voudrait rendre obligatoires.

Les tours d'escamotage accomplis par les personnages qui exploitent les différentes faces de l'art de faire des miracles nous fournissent une preuve évidente du progrès que ces pratiques

ont pris de notre temps. Nous allons raconter une des illusions que se font les auteurs les plus en renom pour l'indépendance de leur pensée, et par conséquent démontrer la nécessité dans laquelle se trouvent les philosophes de ne pas tolérer plus longtemps de si ridicules excès.

Dans un vaillant article publié par les *Annales politiques et littéraires* M. Francisque Sarcey s'étonne de voir qu'un docteur de la Faculté de Paris ait publié un volumineux ouvrage à propos d'un tour de passe-passe, exécuté à l'aide d'une ardoise par un charlatan dont nous avons raconté, dans nos *Saltimbanques de la Science,* les mésaventures judiciaires. L'étonnement qu'il éprouve de cette circonstance est si grand que malgré son bon sens ordinaire le clairvoyant critique prend fort au sérieux les assertions en présence desquelles il se trouve.

Qu'il nous permette de dissiper une illusion qui nuit à la netteté de ses appréciations, non pas en examinant longuement la bibliographie des erreurs et des folies humaines, mais uniquement un petit coin de celle des jeûneurs et des jeûneuses.

Une des filles les plus impertinentes et les plus audacieuses qui aient jamais prétendu à la faculté de ne pas manger et de ne point aller au cabinet est une maritorne née dans un petit village de Belgique.

Jamais personne, autant que cette grossière paysanne, n'a donné aussi scandaleusement raison au proverbe: « Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. »

En effet, il s'est trouvé, pendant sept années, une multitude d'individus qui, dans les affaires ordinaires de la vie, semblaient pourvus de raison, et qui soutenaient que le corps épais de cette idiote était affranchi de toutes les nécessi-

tés de la nature humaine auxquelles étaient astreintes les Hélène, les Diane de Poitiers et les Aspasie. Il s'est trouvé une multitude de docteurs diplômés, décorés, brevetés, patentés, pour déclarer qu'elle donnait un démenti au proverbe : « *Les belles et les philosophes fientent.* » Que dirais-tu du progrès moderne, si tu pouvais revenir sur cette terre, ô divin Rabelais !

La liste des ouvrages qui traitent de cette farceuse a été copiée par nous dans la table méthodique du catalogue Otto Lorenz, qui ne contient que les ouvrages publiés en français ; nous y trouvons les articles suivants :

1° *La stygmatisée de Bois d'Haine,* d'après les documents authentiques publiés en un vol. in-12, 1873.

2° *Étude médicale sur la stygmatisée de Bois d'Haine*, par le docteur Émile Chavée, in-8, 1878.

3° *Louise Lateau, ou le vendredi saint du*

25 mars 1875, relation d'une seconde visite de Bois d'Haine, par Charles Chauldal, in-24.

4° *Louise Lateau et la science allemande*, par l'abbé J. Cornudet.

5° *Rapport médical de la stygmatisée de Bois d'Haine* fait à l'Académie royale de médecine, au nom d'une commission spéciale, par le docteur Warlemont.

6° *Louise Lateau ou les mystères de Bois d'Haine* dévoilés par le docteur Hubert Boës, membre correspondant de l'Académie de médecine de Belgique.

7° *Fin de la comédie de Bois d'Haine*, par le même auteur.

8° *Étude sur la stygmaisée Louise Lateau*, par le docteur Lefèvre, qui est l'avocat en titre de la stigmatisée.

9° Nouvelle publication du docteur Warlemont, complétant en son nom personnel la communication faite à l'Académie royale de Belgique.

10° Un ouvrage en deux volumes publié à Paris chez Victor Palmé par le docteur Hubert Groubeyre, et contenant l'histoire générale des stygmatisées.

11° *Science et miracle*, par le docteur Bourneville, ancien interne des hôpitaux de Paris.

La stygmatisée de Bois d'Haine a également attiré l'attention de la sceptique Angleterre, et de la libre Amérique.

Nous n'avons pu remettre la main sur un catalogue semblable à celui que M. Otto Lorenz publia dans la *Littérature française*. Mais en revanche nous avons eu l'occasion d'en consulter un autre, rédigé par M. Soole, et où se trouvent réunis les principaux articles de revues publiés dans la langue de Shakespeare, tandis que ceux qui ont paru dans le langue de Molière nous ont échappé !

Nous n'en avons pas trouvé moins de sept.

1 et 2. — Le *Month* de Londres s'est occupé

à deux reprises de Louise Lateau dans son quinzième et son vingtième volume.

3 et 4. — Le *Catholic World* de Boston a écrit sur cette grossière imposture deux études, l'une dan s le quatorzième et l'autre dans le vingt-deuxième volume.

5.—Le *Religious magazine* de Boston a étudié l'affaire Lateau dans son quarante-cinquième.

6. — La *Revue de Dublin*, une fois.

7. — Le *Magasin de Mac Millan*, une fois.

De tous ces articles et de tous ces ouvrages, il n'y en a que deux qui puissent être approuvés sans réticence, ce sont ceux qui sont dus à la plume du docteur Boëns, et sur lesquels nous nous réservons de revenir un peu plus bas.

Nous commencerons par dire quelques mots du pire de tous, de celui du docteur Imbert Gourbeyre; mais qui n'est pas inutile parce qu'il a écrit avec la foi du charbonnier, et de quel charbonnier !

Grâce à sa naïveté, l'auteur a pris la peine de recueillir une liste complète de jeûneurs des deux sexes, dont les austérités effacent celles de Merlatti. Il arrive au nombre incroyable de 145 quoiqu'il ne prenne que ce qu'il nomme des stygmatisés, parce qu'ils portent aux mains ou au front des écorchures, des plaies, avivées avec la pierre infernale, ou des pustules plus ou moins dégoûtantes dans lesquelles on veut voir, comme dans le cataplasme de sainte Élisabeth, ou dans les poux du bienheureux Labre, des signes de vertu singulière et de sainteté exceptionnelle [1].

En 1873, il n'y avait pas à la connaissance du docteur Imbert Gourbeyre moins de huit jeûneuses (le sexe masculin n'était point alors

1. Comme il n'y a pas de jeûneur clérical qui n'ait eu ses stigmates, nous engageons les membres du comité médical de Merlatti à regarder s'il n'y en a pas qui se déclarent sur le jeûneur qu'ils étudient avec tant de soin.

représenté) réparties dans différentes parties du monde : Louise Lateau, Palma, à Oria près de Bologne, Porchalina, à Jérusalem, sœur Xavier de Réquista, dans l'Aveyron ; ces différentes stigmatisées dont le corps était épuré par le défaut de nourriture et l'absence de déjections, étaient en rapport d'âmes les unes avec les autres, et offraient des cas de *télépathie* que la Société psychologique de Londres doit avoir précieusement accueillis. L'auteur avait reçu des notes relativement à une sœur Espérance-de-Jésus, au Canada près de Québec, qui, depuis qu'elle était entrée en religion, avait passé deux années entières sans manger, quelques gouttes de vin lui tenant lieu de toute nourriture, et laissant par conséquent bien loin derrière elle le jeûne de cinquante jours et même celui de Milan, à moins qu'on ne prenne au sérieux la plaisanterie d'un farceur qui le change en jeûne de *mille ans*. Une simple

paysanne suisse, nommée Madeleine de la Salette, avait aussi les stygmates, suivant une rumeur dont l'auteur ne se porte pas garant. A ces stygmatisées il faudrait, toujours suivant notre clairvoyant docteur, ajouter une madame Miollis, qui aurait eu autrefois les stigmates et qui aurait vécu à Draguignan.

L'auteur complète son travail par une sorte de résumé statistique, ne portant pas sur la durée des jeûnes, mais sur la constance et le nombre des stigmates, ce qui n'est que simplement curieux, mais mérite cependant d'être cité. Parmi ces jeûneurs il y a eu 70 hommes et par conséquent 105 femmes.

On peut les séparer ces jeûneurs en deux classes : les simples *stygmatifères* et les *compatients*, c'est-à-dire ceux qui dans leurs extases éprouvent les angoisses et les tortures que le Christ ressentait sur sa croix. La première renferme donc ceux qui se contentent de

se faire des égratignures, et la seconde ceux qui y joignent des simagrées singeant les actes de la Passion.

Les premiers sont au nombre de 111 dont 94 portaient les stygmates sur le corps, et 16 dans l'intérieur, ce qui n'était pas très commode pour la vérification. Vingt-cinq fois la stygmatisation était complète, c'est-à-dire se voyait aux pieds et aux mains, quatorze fois avec les cinq plaies sans les écorchures au front produites par la couronne d'épines, et cinq fois avec les écorchures de la couronne sans autre accompagnement, treize fois la stygmatisation a présenté la plaie faite au côté par la lance du soldat romain. Cinq fois la stygmatisation a été réduite au minimum, c'est-à-dire aux pieds ou plutôt à un seul pied.

Cette catégorie de jeûneurs de profession a surtout appartenu aux ordres religieux. L'ordre de saint Dominique, à tout seigneur tout

honneur, se glorifie de soixante cas reconnus constatés. Celui de saint François, avec toutes ses branches n'arrive qu'ensuite et ne compte que quarante-trois stygmatisés, ce qui paraît surprenant car l'état plus que négligé dans lequel vivent ordinairement les religieux de cet ordre semble devoir être singulièrement favorable à la stygmatisation.

Les autres ordres ne possèdent chacun qu'un trop petit nombre de jeûneurs pour qu'il y ait lieu de les citer.

C'est l'Italie qui marche en tête de toutes les nations dans ce genre de miracles repoussants. Comme la péninsule en compte soixante-neuf parmi lesquels figurent tous les plus célèbres, on ne doit point être étonné que Merlatti et Succi appartiennent à une nation chez laquelle l'art de *vivre de faim* a été si admirablement pratiqué. L'Espagne ne vient qu'après, et de bien loin, elle en a dix-neuf, la France en a eu seize, et deux ont vécu.

Le quart environ des jeûneurs stigmatisés ont été canonisés, en outre la plupart sont morts en odeur... de sainteté.

Dans ce siècle, qui finit par tomber en enfance, et par devenir le plus crédule de tous, on n'en a canonisé ou béatifié pas moins de trois :

En 1835 sainte Véronique de Solivaux, en 1837 sainte Marie Françoise, et enfin en 1873 saint Charles de Sèze.

L'ouvrage se termine précisément par une litanie des jeûneurs auxquels il est possible d'admettre qu'on annexera les jeûneurs laïcs d'aujourd'hui.

Une des curiosités de l'ouvrage mérite encore d'être signalée, c'est le calendrier spécial où l'on inscrit la date de la mort et de la naissance de chacun des personnages figurant dans la litanie, et dont Voltaire aurait pu dire, s'il vivait de notre temps, que, dans un hôpital bien

tenu, filles et hommes auraient dû être relégués au quartier des syphilitiques.

III

UN DISCOURS DU DOCTEUR VIRCHOW

III

UN DISCOURS DU DOCTEUR VIRCHOW

Pendant la guerre franco-allemande, M. Harsten, médecin hollandais, adressa à M. Virchow le livre de M. Lefebvre, que nous avons cité plus haut dans la nomenclature des ouvrages relatifs à la stigmatisée de Bois d'Haine. Le docteur Virchow ne crut pas qu'il fût nécessaire d'appeler l'attention de ses confrères sur des phénomènes de ce genre, à un moment où il s'agissait pour l'Allemagne d'arriver à l'accomplissement de desseins si longuement préparés. Mais quelque temps après M. Vir-

chow reçut en hommage de l'auteur un des innombrables ouvrages que l'Allemagne a produits pour la propagation et la glorification de cette imposture. C'était une apologie de Louise Lateau rédigée par le célèbre professeur Rohling de l'Académie de Munster, « d'après des documents théologiques et médicaux authentiques, à l'usage des juifs et des chrétiens de toutes les confessions ». M. Virchow apprit de plus qu'en moins d'une année ce factum avait déjà eu *neuf éditions*, et l'on estimait à plus de cinquante mille le nombre des exemplaires répandus dans le public en douze mois.

M. Virchow, qui sait par expérience combien les succès littéraires sont pénibles à obtenir, ne cacha pas sa stupéfaction ! Il ne croyait pas ses aimables compatriotes coupables d'un pareil excès de crédulité.

Évidemment ce nombre d'exemplaires est la-

mentable, et dépasse malheureusement de beaucoup celui qui pourra être vendu du présent volume, pendant le même laps de temps, et dans les circonstances les plus favorables. Mais il n'a rien de particulièrement exorbitant. En effet la clientèle qui croit aux miracles laïques ou cléricaux est énorme. On a obtenu dans ce genre de publication des succès qui dépassent ceux de la littérature réaliste de M. Zola. Nous pensons que l'auteur de *Germinal* se trouve distancé de plusieurs éditions par M. Lasserre, l'auteur de *Notre-Dame-de-Lourdes* qui est arrivé, en 1876, à la 97e édition, quoique le volume coûte 3 fr. 50, et cela sans préjudice d'éditions de luxe. Où diable l'art typographique va-t-il donc se nicher ? Depuis lors, le succès de cette œuvre magistrale, où la superstition la plus basse s'étale dans toute sa crudité, n'a pas cessé d'avoir un débit dont vous ne pouvons mesurer l'étendue, et

que n'ont pu ralentir toutes les publications parallèles rédigées par des prêtres de diverses paroisses, et notamment par ceux qui desservent le saint Sanctuaire, et dont la prière est privilégiée.

Il n'y a ni en Australie, ni en Californie, ou même au Cap, de placer qui soit aussi riche et aussi facile à exploiter que la gloire d'une petite fille, qui prétend que la sainte Vierge lui a parlé [1].

M. Rohling est un apôtre qui se propose de convertir les Juifs par des moyens plus doux que ceux que M. Drummond engage à employer, à l'aide des jeûnes de mademoiselle Louise Lateau. Il espère même arriver à détruire l'œuvre de Luther, parce que cette glorieuse

1. Certaines œuvres malsaines n'ont pas un moindre succès ; la *France juive* de M. Drummond n'aura pas eu avant la fin de l'année qui l'a vu naître moins de 114 éditions.

sœur de Merlatti et de Succi n'a plus de besoins d'excrétion.

Plein d'enthousiasme, M. Rohling adjurait M. Virchow, et cela de la façon la plus pressante, de se laisser convaincre, les autorités compétentes s'empressant de le mettre à même de faire toutes les vérifications désirables.

De toutes parts le professeur Virchow fut bombardé par des offres analogues et les journaux piétistes d'Allemagne l'interpellèrent publiquement.

« Pourquoi, dit la *Germania*, M. le professeur Virchow, qui a su se décider à voyager en Norvège et en Italie dans l'intérêt de la Science, et à consacrer son temps à étudier des pilotis enfouis depuis de nombreux siècles, n'irait-il pas à Bois d'Haine ? Il en doit trouver évidemment la route aisée à parcourir après toutes celles qu'il a déjà faites, pour des questions d'une bien plus minime importance. »

Un journal publié à Saint-Gall était ironique dans ses appels.

« Allons, sage entre les sages, chaussez vos sandales, prenez le chemin de la Belgique et dévoilez le *truc* de Bois d'Haine; si vous y parvenez, vos frais de voyage vous seront remboursés par nous.

Malgré ce que ces offres avaient de séduisant le docteur Virchow refusa de se rendre auprès de Louise Lateau, et les raisons qu'il en donne ne sauraient être trop souvent invoquées.

Après avoir énuméré les phénomènes anormaux que Louise Lateau était censée produire, et qui dépassent largement en étrangeté et en apparences miraculeuses tout ce que l'on a rencontré dans ces derniers temps, l'auteur continue dans ces termes que nous ne saurions trop approuver.

Quoique la vérité ne soit ni d'aucun temps ni d'aucun pays, nous regrettons qu'à notre connaissance aucun professeur de la Faculté de Paris n'ait écrit rien d'aussi net et d'aussi digne d'un savant.

« Je pense maintenant que tous mes auditeurs reconnaîtront avec moi qu'il est parfaitement inutile de faire le voyage de Bois d'Haine, pour se convaincre de l'impossibilité absolue de ces faits. Si M. Rohling prétend contredire les lois naturelles les mieux avérées, il y réussit complétement. Qu'un individu vivant, appartenant au genre humain, puisse pendant trois ans se passer presque complétement de nourriture et accomplir néanmoins, bien que dans une mesure restreinte, toutes les fonctions corporelles qui, nous le savons, sont accompagnées d'une consommation de matière, ce fait jetterait une telle perturbation dans les lois de la nature organique, que l'on ne peut rien imaginer de plus contraire à ces lois. Relativement à cette privation de toute nourriture, qui a déjà été relatée dans la vie de plusieurs saints, l'histoire de la *Belle au bois Dormant* paraîtrait bien naturelle, car on sait que le sommeil peut se prolonger pendant très longtemps, mais on n'a jamais vu que la privation de nourriture et de besoin puisse être poussée si loin, et la question se réduit étroitement à ces deux termes : *ou tromperie ou miracle.*

» On me dit : « Pourquoi n'as-tu pas fait le voyage et n'as-tu pas constaté que cela est ainsi ou que cela n'est pas ? » Messieurs, beaucoup de personnes ignorent les difficultés que présentent ces

constatations. J'ai été pendant seize ou dix-sept ans médecin de prisonniers malades et je les ai vus recourir à toutes les supercheries, je les ai vus simuler l'abstention de nourriture et même, au contraire, l'absence de toute espèce d'émission de matière : je puis assurer que l'on rencontre les plus grandes difficultés même dans un hôpital bien organisé, dont on croit le personnel dévoué, lorsqu'il s'agit de découvrir toutes les ruses et toutes les machinations mises en œuvre pour tromper le médecin. Je considère que la découverte de ces fraudes est une tâche des plus difficiles. Cependant je n'hésiterais pas un instant à prendre Mlle Louise Lateau sous ma garde et à faire l'expérience ; mais je refuserai toujours de me rendre dans la maison de Bois d'Haine, pour faire des observations relatives à cette feinte, que j'admets certaine, dans des conditions réglées par d'autres personnes. J'ai déjà dit qu'un médecin avait demandé l'éloignement de la maison, mais ne l'avait pas obtenu ; je puis ajouter que ni la mère, ni la fille, ne demandent à faire vérifier le miracle ; lorsqu'elles introduisent quelqu'un, ce n'est que par un témoignage d'amitié. On ne peut pas non plus admettre trop de personnes étrangères. Je le déclare expressément : je suis prêt à faire une observation dans les conditions que *j'aurai moi-même réglées, mais je*

ne me regarde pas comme engagé à me soumettre à des choses dont je ne pourrai surveiller l'exécution dans ses détails. »

Voilà qui est parler en véritable philosophe. Aussi Louise Lateau s'empressa de refuser l'hospitalité qui lui était si galamment offerte dans un hôpital de Berlin. M. Virchow ne put donc répondre au défi qui lui était si audacieusement adressé.

Ce refus donna lieu à de petites scènes fort édifiantes et fort dignes d'être mises en comédie mais que le défaut d'espace nous oblige à supprimer.

Malheureusement, après avoir bien débuté M. Virchow n'en resta pas là et ne dit pas comme Juvénal « *Tam vacui capitis populum Phæoci putavit.* » Pourquoi a-t-on pris les Phéociens pour des gens si complétement dépourvus d'esprit ? Il eut l'imprudence de raisonner sérieusement avec des gens qui se mettent eux-

mêmes en dehors de la logique et il termina sa communication par une conclusion qui n'eût été parfaite que si tout le monde avait eu le bonheur de comprendre qu'elle ne pouvait être prise que comme une fine ironie.

« Lorsque le problème est posé comme je l'ai fait d'après M. Rohling, c'est-à-dire sous forme d'infraction aux lois naturelles et de négation de ces lois, nous aurons lieu de nous demander jusqu'à quel point nous sommes obligés de l'admettre. Ce que nous désignons sous le nom de lois naturelles est, comme vous le savez, variable, mais seulement en tant que conception humaine. Nous *traduisons* chaque fois nos expériences en formules, conformément à l'état de nos connaissances ou du moins à la vraisemblabilité. Le simple fait de la négation de la loi établie ne constitue pas un miracle, sans cela la science resterait stationnaire. Elle ne doit ses progrès qu'à la substitution d'une loi à une autre. Si par exemple il était prouvé que Louise Lateau vit sans prendre de nourriture, sans cesser de remplir toutes les fonctions physiologiques de la femme, il nous resterait toujours à rechercher si *nous* pourrions arriver à vivre et à fonctionner sans nourriture, grâce à un progrès qu'il nous resterait à réali-

ser. Vous reconnaîtrez que la solution problème serait en même temps celle de la question sociale, mais on ne fait aucune recherche dans ce sens. En outre ce serait un travail scientifique intéressant que de rechercher quelles sont les matières éliminées par un sujet qui n'absorbe rien, et quelle est, chez Louise Lateau, la nature de l'échange de la matière ? Où prend-elle l'acide carbonique qu'elle élimine depuis bientôt trois ans et demi, voilà ce qu'il faudrait rechercher. Il serait singulier en effet de se figurer la providence introduisant une nouvelle quantité de carbone dans l'univers pour donner naissance à de l'acide carbonique et augmenter alors la quantité de carbone sur la terre, tandis que jusqu'à ce jour tous les chimistes et les physiciens croient à l'invariabilité de la matière et affirment même que la quantité de carbone existant est invariable. Louise Lateau en produit chaque jour une nouvelle dose, comme les météorites nous apportent de nouveau fer; à cela près que ces corps circulen en vertu de lois invariables et que dans le cas de Louise Lateau il y a création de carbone dans le corps de cette personne, problème certainement difficile à résoudre mais cependant admissible, car on n'a pas encore affirmé que cette privation permanente de nourriture ait lieu sans dégagement d'acide carbonique par les poumons, que l'air

expiré n'en contienne aucune trace, et que Louise Lateau respire ainsi sans dégager de gaz, ce qui serait encore un bien plus grand miracle. »

Il est en effet impossible de ne pas regretter que le célèbre professeur ait perdu de vue qu'il écrivait à une époque où les *décadents scientifiques* sont aussi nombreux que les décadents littéraires.

Il a probablement cru lancer contre Louise Lateau une flèche de Parthe, mais une multitude de prétendus rationalistes se sont empressés de ramasser cette flèche pour défendre relativement Louise Lateau, au profit de théories singulières qui ne sont pas beaucoup moins injurieuses pour la raison que les exagérations théologiques, et qui sont plus dangereuses. En effet elles supposent un matérialisme qui est la négation de toute recherche philosophique, et qui prétendant tout expliquer arrive à ne plus rien expliquer du tout.

Mais il est temps de revenir à Louise Lateau et de suivre le débat dont elle a été l'objet non seulement dans les livres mais encore devant la principale des sociétés savantes où il a été porté. En effet ces polémiques dignes du Lu trin, sont devenues d'une remarquable actualité, au moment ou nous sommes menacés de voir les querelles des jeûneurs faire diversion à celles des députés et du gouvernement qui ne veut pas que les services publics fassent l'épreuve du système Succi. Heureux les Grecs de la Décadence, qui au lieu d'avoir à déterminer si Succi peut jeûner seul, s'il peut même jeûner décemment après Merlatti, pouvaient se passionner pour les victoires des rouges et des bleus, et qui avaient un objet aussi noble, aussi utile, de délibérations, que d'ajouter un iota à la définition de la nature du Saint-Esprit.

IV

LE MYSTÈRE DE BOIS D'HAINE DÉVOILÉ

IV

LE MYSTÈRE DE BOIS D'HAINE DÉVOILÉ

Ce n'est pas seulement en France, que le corps médical donne un spectacle montrant sa profonde incapacité à s'occuper de la philosophie et autorisantles véritables amis du progrès à lui interdire de sortir de son hopital de la même manière qu'ils veulent interdire aux prêtres de sortir de leur église.

En effet l'Académie royale de médecine de Belgique a délibéré, pendant plus d'un an, sur le cas de Louise Lateau sans pouvoir parvenir à se mettre d'accord sur un seul point.

Il n'y avait pas moins de trois ordres du jour motivés dirigés contre les faits et gestes de la triste héroïne de cette peu ragoûtante comédie, tous trois durent être retirés pour éviter une défaite, et l'ordre du jour pur et simple dut être adopté, afin que, suivant l'expression de M. Boens « l'Académie pût se retirer du guêpier clérical où elle s'était engagée sur les pas de M. Warlemont ».

M. Boens constate que, pour l'*abstinence prolongée*, *l'extase et même les stygmates* de cette folle, dont on a tant parlé, son avocat d'office, qui la défend depuis sept ans, n'a point apporté de renseignements sérieux !

Ses protecteurs se sont opposés à une surveillance rigoureuse, sous prétexte que l'on porterait atteinte à la dignité humaine, et ils ont préféré croire *sans preuves* que cette fille vivait sans manger depuis plusieurs années !

Les visites des stygmates, qui ont été très mi-

nutieusement décrites par les admirateurs de Louise Lateau, n'ont pas été autorisées, sous prétexte qu'il ne fallait fatiguer ni la sainte folle, ni les sœurs qui la gardaient.

Cependant M. Boens a pu dire en pleine Académie, sans qu'aucune de ses assertions ait été démentie par ses astucieux adversaires : « Nous affirmons et offrons de prouver, voire par des témoignages et des expériences directes, que Louise Lateau ment par idiotie, ou par conseil, ou par intérêt, et que des écoulements sanguins sont provoqués en tels points de préférence en tels autres par des frottements, frictions, succions, etc., etc., plus ou moins fréquemment répétés jours et nuits depuis déjà de longues années... On nous refuse catégoriquement l'enquête sous le futile prétexte qu'il faut respecter la *dignité et la liberté d'une sainte*. D'une sainte qui est une idiote si elle croit sincèrement à ses audacieuses et stupides

allégations, qui est une fiéfée menteuse, si, mentant comme elle le fait, elle sait qu'elle ment, et si, prétendant qu'elle ne mange pas, elle sait qu'elle boit, mange et satisfait aux besoins naturels qui résultent de l'alimentation. »

M. Bourneville, auteur de l'ouvrage *Science et miracles* que nous avons cité, proteste contre l'alternative, *supercherie ou miracle*, tracée d'une main magistrale par M. Wirchow, qui sait bien qu'en concédant cette alternative il ne risque pas de compromettre les droits de la raison. Cet auteur ne se croit pas autorisé à reléguer au nombre des sottises émises par un charlatanisme idiot, les *stygmates* si bien *stygmalisés* par M. Boens, quoique si nous ne nous trompons, radical en politique, en matière de miracle et de science, il est tout juste, juste-milieu :

Son but est de montrer, il le dit dans sa préface, que MM. Calmeil, Charcot, Valentiner, etc.,

trouvent chaque jour dans les établissements qui leur sont confiés et qui sont consacrés aux malades du système nerveux des faits analogues à ceux de Louise Lateau, comme à tous ceux que la tradition a consacrés.

« Ce n'est pas toutefois, dit-il, que nous ayons une confiance entière dans les récits pleins de réticences et de sous-entendus de Louise Lateau ; semblable à toutes les hystériques, *il peut fort bien arriver qu'elle se trompe* [1] ET PARFOIS MÊME DE BONNE FOI, et qu'elle se laisse aller *tout doucement* à grossir les phénomènes qu'elle présente, voyant l'importance qu'ils ont aux yeux de ses conseillers intimes, dont elle est l'humble servante et auxquels elle obéit comme une esclave.

» Bien des réserves sont donc à faire, SINON SUR LA RÉALITÉ, tout au moins sur le degré des symptômes que présente Louise Lateau. Tous sont possibles, nous l'avons démontré [2], mais *avant que l'observation de Louise Lateau acquière droit de*

1. Grand merci de la supposition.

2. Suffit-il donc qu'ils soient possibles pour être réels, même lorsque la possibilité eût été démontrée, qu'est-ce que cela prouverait ici ?

domicile dans la science, un examen actuel et fait pendant un temps suffisant par des observateurs compétents, avec des précautions semblables à celles qui ont été prises dans les observations dont nous avons parlé *sont absolument indispensables*.»

C'est en effet le moins que l'on puisse exiger... Mais une semblable attitude, en présence de fraudes grossières, ne paraît, pas de nature à faire supposer que les docteurs qui surveillent les hystériques soient bien à même de prendre les précautions dont M. Bourneville ne saurait trop énergiquement proclamer la nécessité.

M. Bourneville ressent quelque pitié pour cette pauvre hystérique.

« Si plus tard, ayant fini, en dépit de tous les avertissements, par conduire Louise Lateau au tombeau, les thaumaturges belges l'inscrivent sur la liste de leurs saints, ils devront la placer dans la catégorie des martyrs »

Mais il ne s'aperçoit pas qu'il ouvre ainsi la porte toute grande à des charlatans bien plus dangereux encore que ceux qu'il avait à combattre.

C'est cette trop grande indulgence qui, s'étant généralisée, explique le débordement des miracles laïques qu'on voudrait rendre obligatoires, et ces jeûneurs qui enlèvent 15 kilos à bras tendus, après vingt jours de diète assaisonnée par la *suggestion* à jet continu.

La manière de raisonner que nous combattons est si singulièrement répandue que ces arguments, répugnant à la saine raison, sont monnaie courante, aujourd'hui, dans le plus grand journalisme parisien.

Le *Temps* se charge de nous le démontrer dans un des numéros qui ont paru au début du jeûne de Merlatti. Notre confrère résume en ces termes, sans avoir été démenti par aucune des personnes dénommées, l'opinion de quatre

praticiens que l'un de ses rédacteurs a *interwiéwé*.

M. le professeur Peter : « Les jeûneurs dont on parle sont, à mon avis, des hystériques. Chez ces malades, comme chez ceux de la même catégorie, l'abstinence peut être prolongée d'une manière surprenante, surtout si on ne les surveille pas très attentivement, car il est assez facile à des compères non soupçonnés de leur mettre dans la main des boulettes de poudre de viande, et la moindre quantité d'aliment les soutient fort longtemps. Mais la limite de l'abstinence absolue est restreinte. »

M. Dujardin-Beaumetz : « Je ne crois pas aux jeûneurs de trente, quarante ou cinquante jours. L'impossible est l'impossible. Cependant les hystériques ont une force de résistance énorme. Depuis longtemps nous connaissons, par les observations du docteur Lempereur, les troubles et l'espèce de suspension dans la nutrition que l'hystérie produit. »

M. le docteur Crétin : « Rappelez-vous les prodiges d'abstinence accomplis par les jeunes filles hystériques. N'oubliez pas non plus que l'homme, sous l'empire d'une idée fixe ou d'un sentiment profond et fort, est capable de modifier, par l'intermé-

diaire du système nerveux, les conditions de vitalité des cellules qui composent les tissus, lesquels constituent les appareils d'où résultent les fonctions. La nutrition ne peut-elle ainsi se trouver momentanément suspendue ? Cela, certes, est un équilibre instable, dont les conditions restent à déterminer, et que le moindre choc détruira. »

Un autre médecin, parlant de Merlatti, nous a dit : « Je crois que nous sommes là en présence d'un phénomène d'auto-suggestion. » Cette pensée nous a été traduite sous une autre forme : « C'est un effort de volonté intense qui rend, chez Merlatti, le système nerveux capable de provoquer sur l'ensemble des phénomènes de vitalité, jusqu'en leurs dernières profondeurs, une sorte d'arrêt ou, pour employer le langage de M. Brown-Sequard, l'*inhibition.* »

Mais si la science médicale française est bien malade il est consolant de constater que l'esprit parisien n'a pas perdu tous ses traits. On connaît le succès de la chanson de Succi, qu'on donne tous les soirs à la Scala.

Dans les déserts de l'Afrique
Ne trouvant pas de restaurant
J'eus le courage stoïque
De brouter comme un ruminant.
L'herbe fut ma nourriture
Et son suc me fit tant d'bien
Que j'promis d'vant la nature
De devenir végétarien.
Foi d'Succci
Ce Succi
Est un suc très réussi.
Foi d'Suc-ci
Ce Suc-ci
Débarrasse de tout souci.

On en conviendra, ce n'est pas de cette pochade que les plus graves rédacteurs du *Temps* auront le droit de dire qu'elle n'a ni rime ni raison.

Cette chanson a déjà porté ses fruits. Dans son numéro du 14 novembre la *Riforma* publie une lettre de son correspondant de Paris qui paraît inquiet sur le succès des jeûneurs italiens. Il explique à ses compatriotes qu'on commence à en dire des *blagues*, et il déclare

naïvement que ces deux rivaux de Louise Lateau ont commis une faute en ne commençant pas par se rendre à Londres et à New-York, au lieu de venir à Paris.

Comme l'a dit le docteur Lankester, dans une lettre insérée au *Times*, à propos des escamotages du spirite Slade, ce n'est pas en employant l'arsenal scientifique, mais en épiant la fraude, et en se précipitant sur l'escamoteur miraculé, au moment où il a la main dans le sac, que l'on parviendra à en triompher.

Pourquoi ne se trouve-t-il pas quelque nouveau Pascal, prouvant dans quelques nouvelles *Provinciales*, que si la science du XIX[e] siècle a ses Escobars, elle a aussi ses docteurs Arnaud !

Ce n'est pas en effet avec une critique respectueuse, et sans avoir recours aux armes terribles qu'une honnête conviction met aux mains des grands auteurs, qu'on empêchera

de jeûner à la liqueur, de partager l'admiration des âmes simples, avec le jeûneur à la bouteille d'eau.

V

MIRACLE OU SUPERCHERIE

V

MIRACLE OU SUPERCHERIE

Au moyen-âge, à l'époque où sévissait ce que l'on a énergiquement appelé la *Folie de la croix*, il y avait à Paris des logettes au fond desquels se plaçaient volontairement des jeûneurs, qui ne mangeaient que quelques croûtes de pain que leur donnait la charité des passants. A la fin du XIXe siècle, à une autre période où règne ce que nous prendrons la liberté de nommer la *Folie de la science*, les jeûneurs sont installés dans de somptueux hôtels. Si la tour Eiffel se construit, on pourra peupler, pendant

toute la durée de l'Exposition universelle sa plus haute plateforme avec des Succi et des Merlatti, que l'on aura mis sousclef sans avoir même besoin de leur laisser un baquet, tant les fonctions d'excrétion chez ces êtres d'élite sont souvent limitées, au moins si, par Succi, nous pouvons juger de Merlatti dont les *selles* n'ont point été publiées. Mais nous demandons où se trouve le progrès? Et nous avouons que nous regrettons le puits qui parle et la recluse du charnier des innocents.

Peut-être, parmi les admirateurs des jeûneurs laïcs en est-il qui aient le secret espoir d'écraser l'église sur le terrain des miracles, en dépassant au nom de la physiologie et devant une douzaine de docteurs, les jours d'abstinence, que les cléricaux belges n'ont obtenu que dans le fond d'un village, chez une fille ayant fui l'œil vigilant du docteur Wirchow? Qui sait si nous n'assistons pas à

notre insu à une lutte comme celle dont la Genèse nous offre le récit lorsqu'elle nous rapporte le grand combat de Moïse contre les magiciens de Pharaon? Ne peut-il pas arriver que nous ayons devant les yeux une nouvelle édition du combat des prières de saint Paul et des prestiges de Simon le magicien, s'escrimant en présence de Néron?

Quand même il en serait ainsi, la perspective de la victoire des jeûneurs laïcs ne nous passionnerait en aucune façon.

Quand bien même Merlatti arriverait triomphalement à son cinquantième jour d'un jeûne loyal, immaculé, nous n'admettrions pas qu'on tire le canon des Invalides, comme on a fait à New-York, avec des pièces il est vrai moins solennelles, lorsque le docteur Tanner a terminé son carême formidable par des moyens que nous n'examinerons pas en ce moment.

En effet, la folie de la croix fut une folie

sublime, qui établit une morale admirable et montra au monde ce que peut l'esprit de dévouement et de charité. L'enthousiasme indiscret mais sincère est la vertu sur laquelle repose principalement le sentiment esthétique du genre humain. Les cathédrales du moyen-âge, et les œuvres des artistes de cette période, la musique et tant d'autres arts, suffiraient même indépendamment de l'adoucissement des mœurs et de tant d'autres bienfaits pour faire excuser les excès que la raison réprouve; si l'inquisition doit être condamnée, même avec horreur, on voit que ce n'est pas sans quelques sublimes compensations.

Nous avouons n'avoir pu parvenir à deviner de quoi peuvent servir, fussent-elles sincères, les épreuves de Merlatti, et même de Succi. Notre faible intelligence n'a su pénétrer en ce moment les avantages du régime à l'eau filtrée !

Puisque l'on nous ramène à l'époque des sorciers, il serait bon qu'on ne laisse pas tout à fait la bride sur le cou aux marchands de miracles.

Heureusement, pour résister aux convulsionnaires, Voltaire n'a point imaginé de chercher à enfoncer des épingles..... dans le bras..... des servantes de son temps. Ce n'est pas en analysant les urines des fanatiques qu'il avait cru leur répondre, mais en écrivant la tragédie de Mahomet.

Les docteurs qui prétendent que pour se garantir de la famine il suffit de se suggestionner, ne sont-ils pas au-dessous de la charitable princesse qui voulait donner de la brioche aux manants lorsqu'en 1785, le pain leur manquait?

En tout cas les matérialistes qui n'acceptent pas l'alternative *miracle* ou *fourberie* du professeur Wirchow sont au-dessous du pape qui avait au doigt l'anneau du pêcheur, il y a quel-

que cent cinquante ans. Lorsqu'il n'était encore que cardinal Lambertini, Benoît XIV a rédigé un ouvrage, en quatre volumes in-4° à deux colonnes, sur la *canonisation et la béatification des serviteurs de Dieu.* Ce pape qui fut le correspondant de Voltaire, et en l'honneur duquel Voltaire composa un distique latin destiné à être placé au dessous de son portrait, apporta beaucoup de sens et d'érudition à la rédaction de cette œuvre restée classique; il examina successivement tous les caractères à l'aide desquels l'Église peut reconnaître la sainteté. Il fut naturellement amené à traiter la question des miracles, parmi lesquels figure la privation volontaire, pendant un temps prolongé, de nourriture et de toute espèce de boisson, ou simplement de nourriture, en donnant au sujet la permission boire de à volonté.

Benoît XIV commence par examiner, au

point de vue de la foi catholique, quels sont les caractères que le jeûne miraculeux de Jésus-Christ doit avoir offerts, pour rester digne de l'idée que nous devons nous faire de la divinité, même lorsqu'elle daigne s'incarner dans un corps semblable à celui qu'elle nous a donné.

Il ne nie pas que le Christ, non plus que Moïse et le prophète Elie, qui se sont comme lui retirés au désert pendant une période de quarante jours, se soient comme lui abstenus de toute nourriture liquide ou solide. Mais il croit, en s'appuyant sur l'autorité des Pères, dont il cite copieusement les ouvrages, que toutes les forces naturelles dont l'ensemble constitue la vie organique se sont trouvées miraculeusement suspendues. Il exprime cette idée en employant les mots suivants: *Nec digestiva digesserit, nec attractiva attracterit, nec divisa diviserit, nec consumptiva consumpserit, nec*

expulsiva expulserit. Sorte d'énumération que nous préférons laisser en latin. Il déclare donc que toute action douloureuse a été supprimée, par un miracle et que le jeûne des prophètes et du Christ n'a pas été une espèce de passion, sur une petite échelle.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer, que les jeûneurs de 1886 professent des prétentions analogues. Tous les récits que nous avons lus du jeûne de Succi parlent de la facilité avec laquelle l'apôtre de la liqueur verte ou rouge a supporté la privation totale d'aliments; au moins après avoir surmonté les souffrances qui ont déparé les débuts de ce régime et l'absorption de la fameuse liqueur; le patient était dans un état de santé parfaite. Il en est de même de son émule, au moins jusqu'à la date où nous écrivons ces lignes, de sorte qu'il semble que, pour les jeûneurs contemporains, la faim soit un préjugé.

Les récits que nous avons sous les yeux sont rédigés de la même manière que s'il suffisait d'un peu de force morale pour dompter le plus impérieux, le plus cruel, le plus impitoyable de tous les besoins, celui dont les Darwinistes font le moteur unique de tout progrès. En effet, on sait que c'est par le conflit vital que les matérialistes orthodoxes expliquent comment il se fait que nous arrivons en ligne directe de l'huître.

Mais en même temps, par une de ces inconséquences dont leurs théories abondent, ils laissent quelques *jeûneurs* affaiblir le respect dû à la faim, dans un monde où il est admis que le faible a le droit de manger le plus fort, et que c'est dans ce droit que réside tout le mécanisme de l'évolution.

Dans le Bulletin du 11 novembre le comité du jeûne Merlatti apprend gravement *urbi et orbi* que le héros de cette exhibition est par-

venu à surmonter les accidents qui ont signalé la journée précédente, parce qu'il a eu l'heureuse idée de boire d'un seul coup une grande quantité d'eau, de telle manière que son estomac, se trouvant rempli, il peut dîner et souper par la force de son imagination. En effet il ne lui faut qu'un peu de suggestion pour se persuader qu'il s'est tout à fait restauré. L'illusion est d'autant plus aisée qu'il prend soin de faire ses grandes ingestions aux heures précises où il avait l'habitude de déjeuner et de dîner.

D'après le récit qui nous a été fait de ce qui s'est passé à Milan, Succi se trouvait à peu près dans le même cas avec sa liqueur, parce qu'il est un spirite convaincu, et des esprits venaient spirituellement transformer son eau claire en bouillon substantiel[1].

1. La chose est possible si les esprits qui veillent sur ce jeûneur, un peu démodé et décontenancé, étaient en

Le Bulletin du 12 novembre est rédigé avec un accent de triomphe qui n'a pas frappé que nous, et qui, paraît-il, a été fort remarqué.

Chacun connaît sans doute la réponse du gascon à qui l'on apprend que le cheval qu'il oubliait de nourrir venait soudainement de crever : « Quel dommage qu'il meure au moment même où il commençait à s'habituer à ne plus manger. »

Au risque de troubler la quiétude des personnes qui ont écrit ce passage, nous leur mettrons sous les yeux un morceau des *Annales de notre temps par Irving*.

Ces renseignements nous ont été signalés par notre ami M. Alger, homme de lettres anglais, qui habite ordinairement Paris. Nous traduisons : « "Septembre 1852. — L'attention

chair et en os, comme l'étaient ceux dont la capture a eu lieu plusieurs fois, ainsi que les *Saltimbanques de la science* le racontent en plusieurs endroits.

publique a été vivement frappée par un cas d'imposture et de crédulité qui s'est produit à Shotterham Suffolk, où l'on prétendait qu'une jeune fille nommée Élisabeth Squirrel avait vécu trois mois sans prendre aucune nourriture et pendant ce temps avait été favorisée par des visions angéliques. Des médecins, des ministres de l'église établie, des ministres dissidents, et des membres de l'aristocratie, ont tous voulu contempler à leur aise, cette enfant extraordinaire, écouter les paroles qu'elle prononçait, et qui devaient avoir autant de poids que si elle exhibait une commission en règle, démontrant, qu'elle était un oracle du ciel. Mais, en la soumettant à un examen rigoureux, on arriva à démontrer qu'on lui donnait secrètement à manger. »

M. Alger continue son intéressante information en nous donnant le renseignement personnel suivant. « Autant que j'en ai souvenir,

Élisabeth Squirrel était la fille d'un paysan, c'était une fille studieuse, qui avait appris la sténographie, mais qui évidemment était prête à tout faire pour attirer sur elle l'attention publique. Elle alla si loin dans ses impostures qu'elle eut honte de les confesser. Elle réussit à tromper plusieurs comités de surveillance, mais les précautions devinrent si rigides qu'elle finit par mourir de faim. »

C'est ce qui est arrivé en 1870 à la jeûneuse du pays de Galles. On fit venir de Londres des gardes de Guy-Hospital, qui exercèrent si bien leur surveillance qu'au bout de dix jours la malheureuse enfant expirait. Le gouvernement se fâcha, il y eut un procès criminel à la suite duquel le père fut condamné à un an de travaux forcés et la mère à six mois. L'opinion se montra avec raison fort courroucée de ce que les magistrats n'aient pas condamné comme complices les gardes et les médecins

assez niais pour croire qu'il est besoin de voir périr d'inanition un être humain pour s'assurer qu'il ne peut pas vivre sans manger.

Dans le cas où le jeûneur viendrait à leur glisser dans les mains, les membres du comité de jeûne trouveraient-ils le parquet français aussi clément que le premier lord de la Trésorerie d'Angleterre? C'est une question que l'*Autorité* a déjà posée.

Les rédacteurs du Bulletin du 12, que nous prenons comme exemple, voient tout couleur de rose: « le brave garçon s'est parfaitement habitué, la seule chose qui le gêne c'est la surveillance à laquelle il est assujetti..... mais si on le plaçait devant une table chargée de plats succulents il dédaignerait d'en faire les honneurs! » Que diraient de cette assertion les esprits de Carême, du baron Brisse et de Gargantua? Nous nous trompons fort si ce sont eux qui favorisent l'expérimentation.

De la part du gargotier qui exploite les cuisines, c'est un fort habile calcul et un raffinement sans pareil. Quel affriolant sujet de conversation que les exploits d'un jeûneur dont les austérités effacent celles des ermites de la Thébaïde. C'est un assaisonnement qui a l'avantage de ne rien coûter et qui a également celui d'être extrêmement efficace. En effet, il y a longtemps qu'Horace a remarqué que l'égoïsme humain prend plaisir à voir le prochain se débattre contre les maux auquels il échappe, et que rien n'est plus agréable que d'apercevoir à travers les vitres les passants geler quand on les regarde du coin d'un bon feu.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on ne sait pas combien de jours durera cette triste représentation que, par *surcroît* d'inhumanité, on donne au milieu de Paris, dans le quartier le plus riche, dans un établissement où le patient, en admettant que son jeûne soit

loyal, peut entendre la cloche appelant les convives à la table d'hôte, et sentir presque le fumet des plats qui la couvrent. Nous ne voulons pas deviner quelle sera l'issue d'une entreprise inutile au progrès des sciences, et donnant une nouvelle preuve du désordre d'idées qui règne à Paris en ce moment. Car nous avons cure d'intérêts bien autrement sacrés, que la vie d'un individu.

Mais ce que nous ne pouvons nous empêcher de considérer comme déplorable c'est la manière calme et froide avec laquelle on nie l'existence de douleurs qui doivent être atroces, à moins que tout soit mensonge, tromperie et supercherie.

Froide cruauté, ou Fraude, voilà le terrible dilemme devant lequel on se trouve placé. De l'absence de douleurs il n'en saurait être question. En effet, les tortures bien constatées des infortunes dont nous reproduisons le récit au-

thentique, que ni la science, ni la raison, ni l'histoire ne permettent d'accepter un seul instant ces prétentions de la part des jeûneurs contemporains. Si leur abstinence a été aussi complète qu'ils l'affirment, leurs douleurs ont dû être excessivement cruelles, ils n'ont pu en triompher qu'à force de courage et de résolution. Mais si l'indomptable résolution qu'ils ont montrée fait honneur à leur tenacité, il faut avouer qu'elle montre qu'ils ont en même temps une grande puissance de dissimulation, peu d'accord avec la franchise absolue que l'on réclame dans des expériences d'un caractère scientifique, et sur lesquelles on peut tabler pour édifier des théories.

Les théologiens dont Benoît XIV invoque le témoignage admettaient que, si ces jeûnes miraculeux ont eu lieu pendant une période de quarante jours, c'est parce que Moïse, Elie et le Christ voulaient, par l'exemple solennel

qu'ils nous donnaient, fixer la durée du carême que l'Eglise impose tous les ans, dans un but de discipline et d'hygiène tout à fait conforme aux enseignements de la science moderne. En effet tout le monde sait qu'une diète, même assez sévère, n'est point sans produire d'heureux effets sur l'organisme, et qu'elle peut remédier à un état maladif, ou prévenir même l'explosion de certaines affections.

C'est du reste une des prétentions affichées par les modernes jeûneurs, qui déclarent se mieux porter à la suite de leurs austérités.

Après avoir cité les théologiens les plus célèbres, Benoît XIV eut recours aux médecins de l'Université de Bologne, à qui il demanda une consultation qu'il publia en appendice de la seconde partie de son quatrième volume, et que bien des docteurs de notre époque pourraient relire avec fruit. En effet la consultation porte sur les hommes et sur les femmes

dontle nombre est légion, et qui, dans un but de piété ou de spéculation, ont eu la prétention quelquefois de surpasser, et au moins d'égaler, les trois jeûneurs miraculeux.

Après avoir examiné avec soin toutes les traditions relatives à ces prétendus *abstentionnistes*, dont nous entendons encore invoquer le nom en faveur des jeûneurs de notre siècle si crédule, les docteurs invoqués par Benoît XIV ont été unanimes pour déclarer que tous les récits devaient être considérés comme apocryphes et mensongers, et qu'il est établi, par une expérience incontestable, qu'à moins d'une intervention miraculeuse, l'homme ne peut vivre sans manger pendant une période prolongée, lorsqu'il est à l'état de santé, et n'est point affecté de maladies qui perturbent profondément tout le jeu des fonctions digestives.

Les raisons qu'ils allèguent sont analogues

à celles que donneraient des physiologistes de nos jours et que nous examinerons plus bas. Elles n'en diffèrent que par le degré de précision que le progrès des sciences a permis de mettre dans ces déterminations.

A côté de ces travaux véritablement remarquables exécutés il y a quelque cent cinquante ans, nous citerons les conclusions d'un des docteurs qui, n'ayant pas le courage de mettre carrément les miracles de Louise Lateau sur le compte de la dissimulation, ont imaginé d'appliquer la physiologie à leur explication. Un d'eux s'est rappelé la grande querelle des agronomes relativement à l'accumulation directe de l'azote de l'air, et s'est imaginé que les poumons d'un jeûneur de profession pouvaient posséder la faculté que la nature paraît avoir refusée aux parties vertes des plantes, car les expériences les plus sérieuses sont loin d'être favorables à la théorie de l'assimilation.

Sans doute, à cause de l'état d'extase dans lequel cette fille *admirable* se trouvait placée, la force d'assimilation de son organisme était si grande qu'elle pouvait vivre, rien qu'en introduisant dans ses poumons une quantité d'azote suffisante pour que la partie qu'elle fixait dans son sang suffît à sa nutrition. Si l'on en croit le spirituel Lucien, c'est à peu près de la sorte que les habitants de la Lune se nourrissent, et leurs festins consistent à se repaître du parfum des fleurs et de la fumée des grenouilles que l'on fait rôtir devant eux.

Il semble que les jeûneurs contemporains ont eu l'intuition des immenses ressources que l'atmosphère offre à ceux qui cherchent à *vivre de faim*. En effet, on n'a pas oublié les grandes promenades que le jeûneur Succi a faites à Milan. Lorsque le comité du jeûne de cinquante jours a voulu aider son *sujet* à triompher des angoisses de son installation, il

l'a autorisé à faire des promenades, qui ne peuvent avoir pour but que de déjeûner avec l'air du temps, au moins, s'il est surveillé d'assez, près et épié aussi soigneusement que le récit officiel nous le fait supposer.

Trop de gens ont en ce moment la tentation d'oublier qu'il s'agit de faits contraires au bon sens, à la raison, à la logique, pour qu'il n'y ait pas nécessité absolue de les ramener à la manière de raisonner du pape Benoît XIV.

Avant que de prétendus rationalistes acceptent un miracle, plus difficile à digérer que la plupart de ceux qu'ils repoussent lorsque l'autorité ecclésiastique leur ordonne d'y croire, nous les supplions de pas oublier d'examiner ce qui se passe en ce moment autour d'eux. En effet, ils verront incontestablement combien il est difficile de se faire une idée exacte, définitive, sur des faits dont

la vérification paraît au premier abord excessivement aisée.

Quoi de plus général que l'enthousiasme avec lequel on apprit le succès des expériences de M. Pasteur. En effet l'élan fut tel que quelques mois suffirent pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'un magnifique hôpital, où les enragés du monde entier pourraient être traités sans bourse délier.

Il semblait que l'opposition de quelques membres du conseil municipal ne fût pas de nature à trouver le moindre écho, et que le mauvais vouloir du citoyen Catiaux et de ses adhérents ne pût servir qu'à donner plus de saveur aux nouveaux triomphes d'un grand physicien. Il n'y a pas un mois encore que M. Pasteur apportait à l'Académie des sciences des statistiques surchargées de chiffres officiels. Mais il y a trois jours, au moment où nous écrivons ces lignes, un savant pro-

fesseur de l'École d'Alfort, M. Collin, que nous connaissons fort bien pour un observateur habile, étranger à toute passion politique, vient de soulever de nouveau la question, non plus au conseil municipal, mais devant l'Académie de médecine qui, mieux que l'Académie des sciences, semble devoir être à même de trancher définitivement la question.

Pour M. Collin, qui en somme n'est pas le premier venu, et qui met en enjeu une réputation scientifique, la statistique si laborieusement accumulée ne prouve rien du tout.

Il ne veut pas admettre que les morsures accusées par les deux mille cinq cents personnes qui ont été atteintes parviennent toutes d'animaux chez lesquels la rage ait été bien et dûment constatée. Il suppose que beaucoup ont confondu le mal de la peur avec la peur du mal.

Il ajoute que les statistiques relatives à la rage sont, le plus souvent, comme toutes les statistiques recueillies par des gens incompétents ou ignorants, et que la meilleure de ces statistiques ne prouve rien d'une manière rigoureuse. On prend souvent pour un chien enragé un animal errant, hargneux ou irrité, et, toute lésion anatomique spéciale faisant défaut, la seule manière scientifique de constater la rage consiste à garder et à observer l'animal suspect jusqu'à la fin. Or, c'est ce qui n'a presque jamais été fait.

Le dénombrement des personnes mordues a été fait en France par l'autorité : trois cent cinquante et un cas ont été constatés pour 1885. Or, pendant ce temps M. Pasteur a traité mille sept cents mordus. Cet écart ne peut guère s'expliquer qu'en admettant une recrudescence de la rage dans l'espèce canine.

Il est difficile d'admettre que ces mille sept

cents personnes aient eu la rage. On sait que tous les gens mordus ne contractent pas la rage, soit que la dent de l'animal fût sèche au moment de la morsure, soit qu'elle se fût essuyée en traversant les vêtements. Enfin, parmi ces mille sept cents personnes il y en a certainement un grand nombre qui se sont soumises aux inoculations après avoir été bien cautérisées, une bonne cautérisation étant un excellent traitement de la rage.

L'adversaire de M. Pasteur pense que les chiffres qu'il a produits à l'Académie des sciences ne prouvent rien.

Sans prendre parti pour ou contre l'illustre académicien, dont nous n'avons pas d'ailleurs à nous occuper ici, on ne peut exiger que M. Succi et M. Merlatti ou leurs émules soient traités moins rigoureusement que lui, s'ils veulent arriver à établir la vérité de leurs assertions.

Mais avant de perdre notre temps à examiner avec détail quelles seraient les qualités que doit remplir une bonne démonstration, nous devons étudier rapidement l'état de nos connaissances sur la nutrition et l'abstinence. En effet, nous y trouverons bien des raisons qui permettront d'appliquer à ces recherches ce que Diderot disait dans le passage suivant :

« Une seule démonstration me frappe plus que cinquante faits ; grâce à l'extrême confiance que j'ai en ma raison, ma foi n'est point à la merci du premier saltimbanque. Pontife de Mahomet, redresse des boiteux, fais parler des muets, rends la vue aux aveugles, guéris des paralytiques, ressuscite les morts, restitue même aux estropiés les membres qui leur manquent, miracle qu'on n'a point encore tenté, et, à ton grand étonnement, ma foi n'en sera point ébranlée. Veux-tu que je devienne

ton prosélyte, laisse tous ces prestiges et raisonnons : je suis plus sûr de mon jugement que de mes yeux. »

Citons encore ce que disait Voltaire dans sa correspondance à propos de miracles qui attiraient au faubourg Saint-Marceau cent fois plus de visiteurs que le jeûne de Merlatti.

« Voilà ce qui s'est passé, je ne dis pas aux yeux de l'Univers, mais à ceux de tout Paris. De pareilles aventures, nous rendraient les plus méprisables des peuples civilisés... si nous n'en étions les plus aimables. »

VI

LE CONTROLE DU JEUNE

VI

LE CONTROLE DU JEUNE

Le docteur Tanner n'est pas le seul Américain qui se soit soumis à un jeûne prolongé, dans cette terre classique du Puffisme qui a produit le grand Barnum; cet intéressant personnage devait avoir des émules. Le 28 mai 1885 M. Joseph Griscom supporta à Chicago un long jeûne qui dura pendant une période de 48 jours. Aussitôt que l'expérience commença, M. Leiter Curty fut invité, par les directeurs de l'entreprise, à faire l'analyse du sang du sujet, afin de constater s'il s'appauvrissait.

M. Curty eut l'idée de faire le dénombrement des globules, ce qu'il fit avec une conscience digne d'un objet plus sérieux, et il adressa son travail à la *Revue Scientifique* qui, après avoir fait quelques réserves, hélas! bien futiles, enregistra ce factum à la page 717 du premier volume de l'année 1880, sans s'apercevoir qu'il portait la marque évidente de la fraude que le sieur Griscom avait commise. Nous n'avons pas le courage de lui en faire un grave reproche car il est moral qu'il y ait des escamoteurs assez habiles pour exploiter la crédulité des *gogos* assez simples pour aller chercher souvent fort loin, la vue d'un homme vivant sans manger. Mais nous croyons bon de pouvoir profiter de cette circonstance pour montrer, une fois de plus, jusqu'où peut aller la crédulité de nos savants médecins français.

Il est clair que si le *jeûne était loyal* la diminution du nombre des globules aurait dû être

constante en partant du premier jour de l'abstention de nourriture jusqu'au dernier, mais il n'en a rien été.

Le dénombrement ne put être fait que le quatrième jour du jeûne. On trouva 4,370,000 globules par millimètre cube, ce qui accuse une diminution sur le nombre normal que M. Leiter évalue à 8,000,000, mais le lendemain le nombre avait augmenté et était monté à 4,485,000, ce qui indique d'une façon évidente que dans l'intervalle de temps compris entre le troisième et le quatrième jour le patient avait trouvé moyen de tromper la vigilance de ses Argus. Mais ni M. Leiter ni les rédacteurs de la *Revue Scientifique* ne se permettent la moindre réflexion. Il paraît que la surveillance fut rigoureuse pendant le cinquième jour, car le nombre tomba soudainement à 2,370,000, mais le huitième jour fut plus heureux pour le patient car le nombre de ses globules s'étant

relevé jusqu'à 4,860,000 il est certain que, par un *truc* quelconque, il a été assez heureux pour se remplir le ventre, et qu'il aura mangé avec une voracité remarquable, dont la multiplication des globules de son sang trahit éloquemment la date.

Nous ne prolongerons pas plus longtemps l'étude de ces oscillations qui ne paraissent nullement suspectes au naïf historien de cette exhibition. Toutefois nous appellerons l'attention sur la dernière, qui se produisit entre le quarantième et le quarante-et-unième jours.

M.Griscom,de même que ses émules actuels, aimait beaucoup à faire des promenades sur le lac, probablement pour une raison bien plus sérieuse que de *respirer l'air du temps*.

En effet, « à son retour, un changement très remarquable se montra dans l'apparence du sang. Les globules déchirés et brisés, et les globules très pâles, qui étaient si abondants,

avaient disparu. Tous les globules se montraient avec un contour lisse, et une couleur vive et claire. Par conséquent, il était difficile de dire en quoi ces globules différaient de ceux d'un homme en bonne santé.

Sans doute parce que malgré son infatuation l'auteur de cette singulière communication se rend parfaitement bien compte de l'insuffisance du mode de contrôle difficile qu'il a adopté, et qui donne des résultats si singuliers, il évalue ces étranges variations dans le nombre des globules du sang à la quantité de liquide que l'escamoteur absorbait. Mais pour réduire à néant cette explication grossière ne suffit-il pas de remarquer que la majeure partie du liquide ingéré ne pénètre pas dans le sang puisqu'elle est évacuée par la transpiration, la respiration ou les urines. La petite fraction servant à additionner la partie fluide du sang ne peut avoir qu'une influence bien minime sur un liquide

qui compose à lui seul un bon cinquième du poids vivant.

Le procédé de contrôle du jeûne de Griscom ayant été décrit dans le moniteur de l'Hypnotisme, ne pouvait être dédaigné par le comité des jeûneurs de 1886. Aussi figure-t-il avec honneur au nombre de ceux que les surveillants de Merlatti ont utilisé, ainsi que la photographie, l'ophthalmoscopie, la sténoscopie, la spectroscopie, l'uranoscopie et toute une série de sciences positives dont l'énumération complète effacerait le fameux monologue de Panurge lorsqu'il se présente devant Gargantua ébahi.

Mais au lieu de fatiguer nos lecteurs à suivre les détails d'énumération technique, qui finiraient par ressembler aux boniments de Robert-Houdin, et qui auraient l'inconvénient de pécher par la base, en supposant que la question est sérieuse, ce qu'il s'agit de démontrer,

nous allons nous borner à raconter rapidement quelques observations relatives aux longs jeûnes. La dernière sera le récit du suicide du Corse Viterbi, dont la lecture nous a donné l'idée de ce petit travail et qui est en elle-même une des aventures les plus dramatiques et les plus émouvantes que nous connaissions.

Toutefois, avant de le faire et sans avoir la moindre prétention d'appliquer la science à une matière si peu sérieuse, eu égard aux prétentions alléguées, nous ferons un peu de physiologie telle qu'on l'enseignait encore dans notre jeune temps. Dût-on nous accuser d'être un

Laudator temporis acti

« Un ridicule louangeur du passé. »

Nous regrettons sincèrement de ne plus vivre à une époque, où l'on n'avait point encore oublié ce qu'écrivit Voltaire à M. de Latour.

« Alors un de ces misérables convulsionnaires alla de ville en ville, se pendre aux poutres d'un plancher, contrefaire l'étranglé et le mort, et finit enfin ses prestiges par mourir à la potence qu'il avait dressée lui-même, et dont il croyait se tirer comme auparavant. »

Quand nous étions étudiant si l'on nous eût offert d'être d'un comité de jeûne, nous eussions renvoyé à Caresme Pensant, ce monarque du pays des Tapinois.

« Qui ne mangeant pas jeûnait, jeûnant ne mangeait pas, grignotait par soupçon et buvait par imagination [1]. »

1. Rabelais, liv. IV, chap. 32.

VII

LA RATION D'ENTRETIEN

VII

LA RATION D'ENTRETIEN

Il y a un fait aussi inexorable que la puissance attractive exercée par la terre, que la nécessité de payer un jour son tribut à la nature, c'est le devoir de fournir sans relâche à la combustion respiratoire, et à l'élimin tion de tous les éléments hors de service. Si nous n'effectuons point cette restitution à l'aide de substances assimilables puisées dans le monde extérieur.nous nous en acquittons aux dépens de notre corps lui-même. Nous maigrissons, c'est-à-dire nous nous mangeons nous-même, nous

commettons un acte de véritable autophagie. Il n'y a pas de suggestion, quelque puissante qu'on la conçoive, qui nous soustraie pendant une seconde à la plus importante des nécessités vitales. L'irrésistible magnétiseur dont l'orgueilleuse pensée ferait vibrer le cerveau d'un médium à la distance qui sépare Paris de Pékin, ne peut empêcher son sujet de se payer la menue monnaie d'un *bifsteack*, aux dépens de sa graisse et de ses muscles, s'il ne va acheter l'équivalent au marché.

Depuis longtemps les physiologistes se sont préoccupés de déterminer, dans toutes les circonstances, ce que l'on peut appeler la *ration d'entretien*, c'est-à-dire celle qui est nécessaire pour que le poids de l'être vivant n'augmente ni ne diminue, mais conserve la valeur exacte qu'il possède, à un moment où il ne serait ni trop maigre ni trop gras.

Le corps humain est une machine compli-

quée dans laquelle entrent un grand nombre de substances différentes, qui toutes sont susceptibles d'être éliminées et par conséquent doivent figurer dans la ration d'entretien chargée de subvenir à toutes les pertes. C'est ce qui fait que les aliments doivent être de nature aussi variée que possible, et que l'on se fatigue promptement de toute nourriture dans laquelle un des éléments multiples, dont l'organisme a besoin, ne se trouverait point en quantité suffisante.

Cependant, si l'on veut se représenter l'ensemble des phénomènes de la consommation journalière, on peut ne considérer que la ration de carbone et la ration d'azote, deux corps simples, qui ne peuvent se trouver ni dans l'eau filtrée de M. Merlatti ni dans l'eau de Janos de M. Succi ; à moins que cette eau filtrée et cette eau de Janos ne soient que du bouillon décoloré par un passage sur le noir animal.

C'est une hypothèse que je n'ai en aucune façon l'intention de faire, mais que je ne peux m'empêcher d'énumérer, ne fût-ce que pour mémoire. Pour simplifier encore, on peut ne s'occuper que du carbone, car le poids de l'azote n'équivaut pas au dixième de celui de cet élément.

D'après Milne-Edwards on estime que, chez l'homme ordinaire, l'exhalation pulmonaire verse journellement dans l'atmosphère environ 760 grammes d'acide carbonique, quantité qui représente environ 200 grammes de carbone, pour un homme de taille et de poids ordinaires, soit 3 grammes 1/4 par kilogramme de poids vivant. C'est ce chiffre qui détermine ce que l'on peut appeler l'énergie moyenne de la vie humaine ; mais, sans sortir de notre espèce et même de notre race et de notre pays, il n'a rien d'absolu, et il varie d'un jour à l'autre. L'équivalent mécanique de

la chaleur nous apprend que l'homme qui exerce une action musculaire doit consommer une quantité de carbone plus grande que celui qui ne fait rien, et précisément en proportion du travail qu'il accomplit. L'exercice quotidien que se donnent les jeûneurs, quand ils vont faire leur promenade au Bois de Boulogne, dans les rues de Turin, ou autour du lac de Chicago, ne peuvent s'accomplir qu'au détriment du capital viande et graisse, que la combustion pulmonaire consommera. Ces exercices ne peuvent donc qu'augmenter les effets de la faim au lieu de la calmer, comme les récits amphigouriques que l'on fait de ces excursions tendraient à le faire croire.

Un physiologiste anglais, M. Smith, ayant fait des expériences sur quatre hommes de peine qu'il faisait travailler plus ou moins, trouve des différences assez notables pour que les jeûneurs et les jeûneuses aient à s'en préoc-

cuper. On peut dire que, s'ils n'ont l'espoir soit de faire d'heureuses rencontres de compères leur glissant des boulettes nutritives, d'anges ou sauveurs, *ou au moins de vivre de l'air du temps*, ces exercices représentent une véritable prodigalité ; c'est un gaspillage insensé. Jeûner et marcher, c'est pire que de *brûler la chandelle par les deux bouts.*

Le bilan de la journée est bien facile à faire, d'après ce terrible M. Smith dont la balance n'obéit à aucune suggestion, à moins qu'un coup de pouce ne lui soit donné à la dérobée.

Si l'on veut faire l'application de ces principes à un jeûneur, il faudra multiplier les trois grammes un quart par le nombre de kilogrammes que pèse son intéressant individu. S'il est réduit à 50 kilogrammes, il lui faudra 162 grammes de carbone pour subvenir à sa respiration pulmonaire, sans comp-

ter les autres menus *frais*, dont il n'est pas décent de faire l'énumération.

Il ne faut pas confondre le poids perdu par le jeûneur avec celui dont il diminuera pour fournir ces 162 grammes de carbone.

En effet, le carbone ne peut être fourni en nature par l'organisme. Il est soustrait à des compositions carburées qui n'en contiennent qu'une partie, et qui, étant désorganisées, ne peuvent plus figurer dans le corps et doivent être fatalement éliminées. Le poids réel perdu ne peut être estimé à moins de trois ou quatre fois celui du carbone réclamé. Le poids de 4à 500 grammes accusé en général par les pesées de Merlatti et de Succi est donc un peu trop faible.

Il paraîtra encore plus minime si l'on fait attention aux autres pertes de toute nature produites par les fonctions désagréables dont les jeûneurs stygmatisés prétendent se débar-

rasser, et par l'exercice que se donnent tous les jeûneurs laïcs contrairement aux allures ordinaires des animaux qui succombent à une inanisation prolongée.

On est honteux d'avoir à répéter des choses si simples qu'on apprend maintenant dans les écoles primaires, mais que les rédacteurs des grands journaux scientifiques paraissent cependant ignorer trop souvent.

La nutrition a pour but de réparer constamment l'équilibre en mettant les aliments dans un état chimique qui permet de les assimiler. Il n'y a dans la masse ingérée qu'une partie qui soit acceptée, et le reste est rejeté avec tous les vieux matériaux usés et l'eau, qui ne fait que traverser en quelque sorte l'organisme, pour diluer les principes et leur permettre d'agir au travers des tissus.

On ne doit jamais confondre la masse introduite dans le tube digestif avec celle qui sert

à l'alimentation, et qui, comme on le voit d'après ce qui précède, n'en représente qu'une fraction quelquefois notable, d'autrefois très petite, dépendant de la nature des aliments, mais aussi de l'état de celui qui les mange, du plus ou moins bon fonctionnement de ses organes. Tout cela est en même temps bien simple et très complexe. C'est bien l'œuvre d'une force douée d'une intelligence et d'une raison infinie, et ayant réglé tous ces détails d'une façon si précise, qu'on ne peut empêcher de pouffer quand le rédacteur d'un journal scientifique vient raconter que Merlatti a une conformation particulière, qui lui permet de vivre longtemps sans manger. Autant voudrait dire qu'il est doué d'une telle puissance musculaire qu'il peut s'enlever par les cheveux.

L'étude des règles de la digestion a préoccupé depuis bien des siècles l'attention des

véritables hommes de science, comme il y en avait beaucoup plus qu'on ne le suppose même dans des temps fort reculés.

Il y a deux ou trois cents ans un noble Vénitien nommé Cornaro, dont le nom est resté légendaire, a passé une grande partie de sa vie dans une balance, non pas pour apprendre l'art de vivre sans manger, mais l'art de manger utilement : c'est-à-dire de choisir des substances qui convinssent à son tempérament, et de combiner les quantités de manière à ne tomber dans aucun des deux excès, si fréquents, de céder à la maigreur ou de se lancer dans l'embonpoint. Il a découvert un grand nombre de vérités fort utiles, trop dédaignées, quoiqu'elles lui aient permis, avec une santé délabrée par les excès de la jeunesse, d'atteindre l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans couronnés de quelques mois.

Notre ancien professeur sous la direction

duquel nous avons débuté dans la presse scientifique il y a une trentaine d'années, a exécuté dans sa jeunesse une série d'expériences du genre de celle de Cornaro. Elles ont été résumées par lui dans l'*Encyclopédie d'agriculture* que la maison Hachette publie sous son nom. Il a trouvé que la consommation qui lui était personnelle variait dans une proportion notable, suivant la saison et la nature de ses occupations. En hiver, dans une période de pioche, il consommait quotidiennement 2,775 gr. de nourriture; mais en été, il se contentait de 2,556 seulement. Si l'on desséchait les matières solides qui figuraient dans cette ration, on arrivait à constater que la grande majorité du poids ingéré était de l'eau, ce qui explique que la faculté de boire prolonge dans une proportion notable l'agonie des jeûneurs. En hiver le poids des matières solides desséchées qu'il absorbait quotidiennement

était de 756 grammes, en été elle n'était plus que de 692. Le poids de l'eau qui en hiver était de 1,999 grammes tombait alors à 1,842.

Les différences étaient beaucoup plus saillantes, si on comparait entre elles les cinq personnes soumises à ces expériences, qui n'avaient rien de pénible, puisque chacun mangeait et buvait à son gré des aliments de qualités excellentes, mais cependant avec modération, et non comme un individu en rupture de jeûne ou à la veille de s'y livrer. Pour que les comparaisons soient plus frappantes nous les ramènerons toutes au kilog. de poids vivant.

Un enfant qui avait 6 ans n'a consommé que 6 gr. 9 de matière solide, un jeune homme de vingt-neuf ans a consommé en été 21 gr. 2, une femme de trente-deux ans 22 gr. 4, un homme de cinquante-neuf ans 27 gr. 3, et le jeune homme de vingt-neuf ans, en hiver, 27 gr. 9;

c'est le poids le plus considérable qui ait été constaté.

Si au contraire on examine la quantité d'eau absorbée on arrive à des résultats tout différents, c'est l'enfant qui consomme le plus d'eau. Il en absorbe jusqu'à 71 grammes par kilog. de poids vivant. Ensuite viendra le jeune homme de vingt-neuf ans en hiver qui a besoin d'une ration de 42 grammes ; le même jeune homme de vingt-neuf ans se contentait de 38 grammes en été. La ration de l'homme de cinquante-neuf ans descendait à 34 grammes et celle de la femme de trente-deux ans jusqu'à 29.

Les différences entre les diverses races animales ne sont pas moins saillantes; ainsi une vache laitière buvait 153 grammes d'eau par kilog. de poids vivant, le double de la ration de l'enfant de six ans, et une fois plus que la femme de trente-deux ans. Au contraire, pour

un mouton, l'eau tombait à 56 grammes.

Les membres du comité Merlatti ne paraissent pas avoir oublié cette circonstance comme beaucoup d'autres. En effet, après avoir rapporté dans le bulletin de la dix-neuvième journée, une visite que M. Ricord a bien voulu faire à son client, et l'encouragement que le célèbre praticien aurait donné à l'exécutant en lui disant: « Il faut bien peu de vivres pour vivre, mon jeune ami, car tel que vous me voyez je n'ai mangé que quelques cuillerées d'un potage au potiron et quelques grains de riz. » Le rédacteur officiel ajoute sentencieusement: « Il ne faut pas oublier que M. Ricord est âgé de quatre-vingt-cinq ans, et que par conséquent chez lui les besoins d'alimentation sont moindres que chez un jeûneur de l'âge de Merlatti. »

Nous pourrions prolonger indéfiniment ce tableau. Mais nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre que l'homme n'échappe

pas plus que les animaux à des lois inexorables qui gouvernent son alimentation; s'il peut s'y soustraire temporairement, c'est à l'aide d'opérations qui s'exécutent par l'intermédiaire de son estomac, et qui sont essentielles à celles d'une maison de banque. Au point de vue matériel, l'*homme machine* de Lametrie est une exacte et rigoureuse vérité.

Des pertes énormes de poids, telles que celles annoncées pour les jeûneurs modernes, ne peuvent être subies sans des entraves ou troubles dans toutes les fonctions de la vie de relation.

L'individu qui a perdu ainsi une portion notable de son corps, deviendra incapable de gouverner ses membres, et sa pensée, ses sensations, seront perverties. Il sera promptement hors d'état de marcher, de parler, de plaisanter, de comprendre ce qu'on lui dira. Après un nombre de jours nécessairement

assez petit, il tombera en convulsion, et sera atteint de folie.

Il est vrai qu'on connaît un grand nombre de substances que nous allons énumérer et dont l'usage secret permettrait de retarder ces crises redoutables, mais non pendant le temps que certaines expériences ont duré.

VIII

LA STIMULATION DU SYSTÈME NERVEUX

VIII

LA STIMULATION DU SYSTÈME NERVEUX

En 1680, Papin passant par Paris annonça qu'il avait inventé un appareil à l'aide duquel il amollissait les os et cuisait beaucoup mieux toute espèce de viande, au point de rendre par exemple la vache la plus vieille et la plus dure aussi tendre et d'aussi bon goût que la viande la mieux choisie. Ses expériences, qui furent faites avec solennité devant l'Académie des sciences, prouvèrent que les os contenaient dans leur parenchyme une quantité de gelée beaucoup plus grande qu'on ne le supposait.

Dès lors on crut que l'on avait à sa disposition une mine féconde dans laquelle on pouvait puiser un excellent aliment. Au commencement de la Révolution française on songea à l'exploiter, pour rendre plus facile la nourriture du peuple et des soldats, et d'habiles chimistes donnèrent des procédés commodes pour l'extrairé et même pour l'employer.

Un pareil résultat fut accueilli avec une faveur irréfléchie et excita, dans les cercles politiques et littéraires de l'époque, un enthousiasme dépassant à peine celui que les découvertes des docteurs suggestionnistes de notre temps ont excité.

Le gouvernement embarrassé par une cruelle disette, qui accroissait terriblement les embarras de la guerre civile et de la guerre étrangère eût sans doute été excusable de patronner les prouesses des ancêtres de MM. Merlatti, Succi, etc., si l'art de jeûner eût été pratiqué autre

part que dans les couvents que l'on fermait. On répandit à profusion une instruction officielle dans laquelle on lisait les allégations suivantes, émises sous la garantie des plus hautes sommités scientifiques de l'époque :

« *Un os est une tablette de bouillon formée par la nature* ; — *une livre d'os donne autant de bouillon que six livres de viande... Le bouillon d'os sous les rapports diététiques est préférable au bouillon de viande. Un étui, un manche de couteau, une douzaine de boutons d'os représentent une certaine quantité de bouillon volée à l'indigence...* »

L'Institut, déclara par l'organe de MM. Guyton de Morveau et Deyeux, que l'on ne devait *négliger aucun des moyens que l'on croirait nécessaires pour détruire les préjugés qui ont été jusqu'ici la cause qu'on a fait si peu de cas de la valeur alimentaire de la gélatine des os*.

Le triomphe de la gélatine fut assez complet pour que l'on pût croire que le public pauvre était condamné à la gélatine à perpétuité. En effet tous les grands établissements hospitaliers de Paris, parmi lesquels nous citerons l'hôpital de la Charité, la maison de refuge de M. de Belleyme, l'hôpital du Val-de-Grâce, l'hôtel des Monnaies, l'hôpital Saint-Louis, l'Hôtel Dieu firent établir de grands et coûteux appareils pour préparer l'eau gélatineuse.

Mais, si les autorités scientifiques étaient unanimes, les malheureux clients condamnés à la soupe économique, par une philanthropie encore plus inintelligente que zélée, protestèrent avec énergie, et déclarèrent qu'ils mouraient de faim, malgré les bouillons spéciaux qu'on préparait à leur intention.

Cette insurrection de la misère et de l'ignorance prit des proportions telles que l'on examina la question de plus près. Plusieurs mé-

decins et pharmaciens prirent courageusement le parti des affamés. L'Académie des sciences intervint et nomma une commission dont le rapporteur fut le célèbre Magendie qui, en 1841, condamna unanimement l'usage de la gélatine après un inoubliable rapport inséré aux pages 237-296 du XIIIe volume des *comptes-rendus.*

Parmi les savants qui ont le plus contribué à faire cesser une erreur aussi préjudiciable à l'humanité, et l'on peut dire aussi cruelle, nous devons citer M. Donné, le célèbre micrographe qui fut longtemps le rédacteur scientifique du *Journal des Débats*, que son successeur a converti aux principes des longs jeûnes assaisonnés par la suggestion !

Mais il paraît que dans l'entrain de la polémique l'Académie des sciences s'était laissée aller trop loin dans la condamnation de la gélatine, de sorte que même dans la répara-

tion d'une erreur fatale et funeste, la science officielle avait donné la preuve de son manque d'infaillibilité. M. Claude Bernard établit par des observations directes que la gélatine, lorsqu'elle est préparée de certaine manière et additionnée d'autres substances, peut être considérée comme de nature à jouer un rôle efficace dans l'alimentation.

Les observations innombrables nécessitées par ce conflit ont mis parfaitement en évidence ce que l'on peut appeler les lois de l'inanition.

Le premier effet de l'abstinence est de faire disparaître la graisse, qui ne se retrouve ni dans l'urine ni dans les excréments abondants. L'histoire des animaux hibernants démontre que l'oxygène de l'air absorbé par la respiration, même pendant le sommeil, consume sans exception toutes les substances de l'organisme qui peuvent se combiner avec lui. M. Martel rapporte dans le XI[e] volume des

Transactions de la societé Linéene un fait qui montre d'une façon évidente que cette propriété remarquable n'est point spéciale aux ours et aux marmotes. Un porc, qui était engraissé, et que l'on allait mener au charcutier, fut enseveli par un éboulement; on ne put le dégager qu'après un laps de temps de cent soixante jours, on s'attendait à ne trouver que la carcasse de l'animal, qui n'avait pu rien boire ni manger, cependant il vivait encore, mais son poids avait diminué de plus de soixante kilogrammes, qui avaient été progressivement brûlés pour satisfaire aux besoins de la combustion respiratoire.

Évidemment cette histoire semble tourner, au premier abord à l'avantage des théories émises par les jeûneurs modernes. Mais si on étudie la composition du corps humain, on voit qu'il ne contient pas beaucoup plus de six kilos de graisse en moyenne, c'est-à-dire à peine

le dixième de ce modèle de tous les jeûneurs; de sorte que la faculté de résistance de l'être humain est infiniment plus limitée. Du reste la ration d'entretien de l'homme est, toutes choses égales, beaucoup plus considérable que celle du porc, et Liebig a pu, sans être démenti, affirmer que dans les circonstances normales, chaque homme doit, dans un temps fort limité de cent une heures, emprunter au monde extérieur un poids d'hydrogène et de carbone, égal à celui que contient la masse entière du sang qui circule dans ses veines[1].

1. Comme on connaît peu la composition du corps humain, nous profitons de l'occasion pour emprunter cet élément fort intéressant à l'excellent *Manuel de Chimie simplifiée*, publié par M. Tournier, chez Savy.

« En moyenne, le corps d'un homme contient 50 kil. d'eau; 7 kil. d'osséine ou gélatine; 6 kil. graisse; 4 kil. fibrine et albumine; 3 kil. 1/2 phosphate et carbonate de chaux, ainsi que divers sels. Le tout est composé des éléments suivants : environ 50 kil. ou 35 mètres cubes d'oxygène; 6 kil. ou 70 mètres cubes d'hydrogène ; 2 kil. 150 grammes ou 1 mètre 1/2 d'azote; 10 kil. carbone;

Ces études ont tourné au profit des connaissances médicales sur la chimie et la physique de la nutrition, et mis en évidence la différence qui existe entre les diverses espèces d'aliments, et les différents régimes alimentaires.

L'on a observé que les individus assujettis à un régime exclusivement *carnivore* supportent plus longtemps la privation totale de nourriture que ceux qui ont un régime mixte, et surtout que ceux qui suivent les doctrines des végétariens. Cette particularité devrait se

1 kil. calcium; 670 grammes phosphore; 30 grammes chlore, soufre, fluor, silicium, sodium, magnésium, fer... »

Ainsi on a indiqué : Chlore 800; soufre, 100; fluor, 100; sodium, 70; fer, 45; potassium, 80; calcium, 1 kil. 750.

Les treize éléments, combinés entre eux, forment un nombre considérable de composés, qui nécessiteraient plusieurs pages pour les énumérer. Il y a d'ailleurs des divergences notables entre les nomenclatures données par les divers chimistes qui se sont occupés de cette analyse.

prévoir en vertu de la corrélation des forces naturelles, car il est évident que les chasseurs sont assujettis à des alternatives d'extrême abondance quand ils ont saisi une proie, et de jeûne absolu tout le temps qu'ils courent après. Le type du tempérament des grands jeûneurs est sans contredit l'esquimau à qui l'on peut donner une ration de 10 kilogr. de viande, et qui en mange quelquefois beaucoup plus quand il a harponné un phoque, mais qui par compensation peut rester très longtemps sans manger.

La fameuse préparation de l'estomac de Succi, est peut-être quelque chose d'analogue, mais nous allons voir que la science hygiénique n'est pas sans expliquer aussi la célèbre liqueur rouge-verte, tout en lui refusant bien entendu une efficacité susceptible de se prolonger pendant tout un mois. L'évidence naturelle est tellement contraire à cette condition que l'esprit ne peut s'y accoutumer tant que

la réalité reposera sur des expériences faites sous la surveillance de gardes. En effet le bon sens remettra toujours en mémoire ce beau vers de Juvénal :

Quel est le garde qui gardera ces gardes?

L'efficacité de la substance nouvelle n'a pas besoin d'être d'un long mois pour être fort utile. Elle aurait des effets ne durant que quelques jours qu'elle serait encore très bien appréciée et rendrait d'immenses services dans les guerres et dans les explorations.

Tout propagateur mériterait des lauriers qui feraient pâlir ceux de Parmentier, et les aéronautes exécutant des ascensions maritimes n'auraient pas trop de bénédictions à son adresse.

Une pareille trouvaille n'a rien qui ne soit tout à fait conforme avec ce que l'on sait de l'effet sur l'organisme de substances analogues au café, qui peut en être considéré comme un type, qui dans certaines limites ainsi que son com-

père le thé, empêche de ressentir la privation de nourriture.

L'alcool, le tabac et l'opium participent à ces propriétés, comme peut-être le chloroforme, auquel il ne serait pas impossible que les jeûneurs de profession aient recours.

Mais nous n'avons pas en ce moment la place et le temps de faire une dissertation sur tous les *trucs* que l'on pourrait employer pour venir en aide aux jeûneurs en détresse, et pour produire, par des moyens matériels, les effets que les spirites s'apprêtent à attribuer niaisement au magnétisme, à la suggestion, ou même à l'influence d'esprits — sans ajouter qu'ils pourraient être incarnés dans des médiums inconscients, venant sans s'en douter apporter à manger.

Les capitulations de conscience ne seraient pas sans exemple dans l'histoire des jeûneurs, s'il est vrai que le docteur Tanner se soit fait suggestionner à l'aide de bouillons alimentaires

qu'on lui introduisait par un orifice servant ordinairement à tout autre objet.

Comme on interrogeait un membre du comité de surveillance à ce sujet, il paraît qu'il répondit avec beaucoup d'assurance : « Que voulez-vous, je n'en sais rien. Nos instructions n'allaient pas jusqu'à nous occuper de ce qui se passait en bas. »

La Coca est une plante de l'ordre des *Erythroxylaceæ* dont les feuilles sont employées comme un masticatoire sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, et dont les propriétés singulières sont très bien connues. En effet nous la trouvons décrite avec les plus amples détails dans le sixième volume de la neuvième édition de l'*Encyclopédie britannique.*

Comme le nom de cette plante remarquable a été prononcé à différentes reprises à propos des *expériences* du jeûne de Succi, nous croyons utile de reproduire les parties essentielles de

l'article dans lequel on l'a désignée sous le nom de Coca. Il paraît que c'est ainsi que les Indiens l'appellent. Cette plante bienfaisante ressemble à un buisson d'épine noire et pousse jusqu'à une hauteur de six à huit pieds. Les branches sont écartées comme toutes celles des arbustes ou des arbres appartenant à la famille dont elle fait partie, et dont le nom provient précisément de cette particularité. Les feuilles, qui ont une couleur verte très vive, sont épaisses, opaques, ovales, effilées aux extrémités, et offrent une certaine ressemblance avec les feuilles de thé. Sur chaque côté de la nervure médiane se trouve une veine longitudinale. Les bons échantillons de ces feuilles restent droits en se séchant. Elles prennent une couleur d'un vert sombre sur la face supérieure, et d'un vert gris sur la face inférieure. Elles ont la même odeur que les feuilles de thé; quand on les mâche, elles

produisent une sensation de chaleur dans la bouche, et elles ont un goût agréable reconfortant.

Les feuilles sont cueillies sur des plantes dont l'âge varie depuis une année et demie jusqu'à plus de quarante ans. On considère qu'il est temps de les cueillir lorsque le pédoncule qui les soutient commence à se courber. La première moisson, qui est la plus abondante, se fait en mars après les pluies ; on en fait encore une seconde à la fin de juin et une troisième en octobre ou en novembre. Les feuilles vertes que les Indiens nomment *mata* sont répandues en couches peu épaisses sur des étoffes de laine grossières et exposées aux rayons du soleil, qui les fait sécher ; alors on les renferme dans des sacs qui, pour conserver la qualité des feuilles, doivent être soigneusement préservés de toute humidité. La *Cuca* ou *Çoca* est employée journellement dans la Bolivie, le

Pérou, l'Equateur, la Colombie et les parties méridionales de l'empire du Brésil. On n'estime pas à moins de 8,000,000 d'âmes la population de ces vastes contrées, de sorte que la connaissance de ses précieuses propriétés serait depuis longtemps répandue en Europe, si l'on n'avait le tort de ne prêter qu'une trop médiocre attention aux mœurs et aux habitudes de régions que l'on s'obstine encore à considérer comme lointaines en dépit des conquêtes de la vapeur et de l'électricité.

Au Pérou, les Indiens portent sur eux un petit sac en cuir qu'ils nomment *chuspa* ou *huallqui* et dans lequel ils mettent leur provision de feuilles ainsi qu'une certaine quantité de chaux vive qui sert à les assaisonner. Ils emploient également à cet usage les cendres du quinoa (*Chenopodium quinoa*) qu'ils nomment *llipta* ou *llueta*.

Trois ou quatre fois par jour le travail est

suspendu pour que les Indiens puissent se livrer aux douceurs du *chacchar*, c'est ainsi que la mastication de cette feuille est appelée.

Pour y procéder, on en forme une petite boule que l'on nomme *alulicco* après avoir enlevé le pédoncule central et placé la dose convenable de chaux vive ou de llipta.

La quantité de feuilles que consomme un Indien est considérable ; on estime à 100 grammes la ration d'un travailleur moyen.

Il est universellement reconnu que la *coca* est un puissant stimulant du système nerveux, qu'elle permet de supporter le travail plus facilement et avec moins de nourriture que lorsqu'on ne l'emploie pas. Si ce que l'on dit se trouve vérifié par l'expérience, ce serait par excellence une substance favorable aux aéronautes cherchant à exécuter des ascensions. En effet, l'on prétend

que son usage diminue la difficulté que les Indiens éprouvent à escalader les hauts pics des Andes où ils subissent des expressions analogues à celles que les navigateurs aériens rencontrent dans leurs grands bonds. Mais l'effet de cette substance ne peut persister après qu'elle a été éliminée par les voies digestives, ce qui n'est que l'affaire d'un nombre assez restreint d'heures. La dose perd donc toute son efficacité à moins d'être renouvelée [1].

1. Du reste, l'effet de la coca n'est pas d'alimenter le sujet, mais de différer le moment où il a besoin de manger. En rentrant chez eux les Indiens mangent de très bon appétit. Dans la dernière guerre entre le Pérou et le Chili on donnait aux soldats une ration de coca.

IX

L'INANISATION DES ANIMAUX

IX

L'INANISATION DES ANIMAUX

Le principal tort de l'école qui veut expliquer la production de la pensée par de simples vibrations du cerveau est d'exagérer d'une façon extravagante l'influence, sur la partie machinale de notre individu, de cette intelligence, dont elle nie en quelque sorte l'existence, et de faire des distinctions subtiles qu'il est complètement impossible d'accepter un seul instant.

Les marchands de suggestion sont enclins à croire que les marchands de famine peu-

vent séparer la faim de l'inanisation. Ils ne repoussent point comme absurde la prétention des jeûneurs modernes laïcs de subir *l'inanisation* sans douleur, avec sang-froid, aisance et facilité, de manière à ne pas éprouver la douleur qui accompagne la privation absolue de nourriture. Nous avons entendu soutenir que c'était surtout la sensation dévorante qui tuait les patients, et que, s'étant débarrassés de ce vers rongeur, ils pouvaient subir paisiblement, tranquillement, l'autophagie, et offrir à la combustion pulmonaire jusqu'aux dernières traces de leur graisse et des parties superflues de leur être, sans altérer en rien la composition des organes essentiels à l'exécution normale de toutes les fonctions de la vie.

Ces étranges physiologistes sont loin de s'entendre sur la manière dont les jeûneurs patentés s'y prennent pour échapper à la loi

inexorable qui est le grand moteur du progrès ici-bas. En effet, c'est pour éviter le déchirement qui en résulte, que tant d'hommes se dévouent à faire des travaux pénibles, dangereux, rebutants, que tant d'autres se couvrent de crimes qui font rougir l'humanité, et c'est aussi dans l'espoir de soustraire des êtres chers et faibles aux souffrances, à ces besoins impitoyables sans cesse renaissants, que tant de pères accomplissent des actes d'héroïsme et de dévouement. Les uns prétendent que certains jeûneurs ont trouvé le moyen de paralyser les muqueuses de leur estomac, de manière à ce que leur activité vitale se trouve complétement suspendue, et expliquent de la sorte le succès *hors ligne* de la liqueur du jeûneur de Milan. Les autres estiment qu'une suggestion étrangère produit ce miracle, ou, pour nous servir du terme classique, de *quasi-miracle*. Il y en

aussi même qui vont jusqu'à enseigner de plus que le jeûneur peut dîner par *auto-suggestions*, QUASI-MIRACLE, plus facile certainement à accomplir que le transport d'une aphasie voyageant d'une malade à une autre, ou même d'une paralysie locale, passant du bras droit au bras gauche d'une hystérique convenablement hypnotisée.

Incontestablement l'égalité des facultés mentales et corporelles n'existe pas; en effet, les divers échantillons de la nature humaine que l'on a sous la main offrent à ce sujet des différences extraordinaires. Le grand nombre d'exemples que nous fournit l'histoire est véritablement surprenant, même en écartant tous les cas où les observateurs peuvent être légitimement taxés d'ignorance ou de mauvaise foi. Chacun de nous possède évidemment les moyens d'augmenter dans une proportion énorme la dose de force dont il dispose, et il

peut également réussir à produire des merveilles dans l'état de raison ou dans celui de folie ou de quasi-folie. L'exaltation, la concentration des facultés de l'âme sur un but permet de résister non seulement à la fatigue, mais même aux douleurs les plus aiguës.

L'histoire de l'église militante fourmille d'exemples, que l'on a tout lieu de croire authentiques de jeunes filles qui bravaient la rage de leur bourreaux et semblaient se plaire au milieu des tortures plutôt que de sacrifier devant l'autel des faux dieux. Mais on ne saurait soutenir, sans outrager la vertu et la raison même, que l'enthousiasme religieux, ou l'espoir de récolter dans un meilleur monde la palme du martyre, ait été jusqu'à supprimer les souffrances, que ces admirables héroïnes supportaient avec une si surprenante indifférence.

On ne saurait, même pour expliquer d'une façon satisfaisante comment il se fait que

MM. Merlatti, Succi ou d'autres, pratiquent sans sourciller l'autophagie à outrance, laisser dire que, grâce à l'hypnotisme et aux quasi-miracles de l'auto-suggestion, Mucius Scœvola pouvait ne pas s'apercevoir des brûlures que subissait sa main droite plongée dans le bûcher de Porsenna.

Certainement, lorsqu'il s'agit d'un malheureux atteint réellement d'aliénation mentale, et non pas d'un comparse simulant la folie les sensations doivent se trouver perverties. Il peut même arriver que l'excès de douleur puisse produire un état de folie temporaire, de sorte que l'âme des victimes, que tenaillent les inquisiteurs, échappe à leurs étreintes avant de s'être tout à fait détachée de l'enveloppe matérielle sur laquelle les fureurs du fanatisme se plaisent à s'exercer. On pourrait sans doute citer, parmi les victimes de la terreur, nombre d'exemples semblant confiant de

cette manière de voir. Mais ces modifications aux règles générales, amenées par des causes spéciales, déterminées, ne sauraient ébranler les principes incontestables que nous avons énumérés plus haut.

Il ne suffit pas de prétendre, d'une façon plus ou moins vague, que Succi est atteint d'une *névrose*, sorte de maladie *de poche*, bizarre, commode, insaisissable, venant à la baguette, à moins d'admettre que la névrose du jeûneur Succi ne soit en réalité que celle que l'alcool produit sous le nom moins ambitieux d'ébriété.

On a bien des fois fait jeûner jusqu'à la mort des chiens, des lapins, des cochons d'Inde, en un mot tous les animaux dont mon ami Paul Bert et M. Claude Bernard ont été la terreur pendant toute la durée de leur vie.

Ces expériences si utiles, et partant si vantées, ne seraient que de criminels abus de la

force sur des êtres sans défense, si l'on ne pouvait en appliquer tous les résultats au soulagement des maux de l'humanité.

A quoi serviraient les expériences sur les hommes qui se soumettent volontairement à la torture de la faim, si l'on pouvait admettre ce que prétend un savant dans un article du 17 novembre dernier, que son jeûneur, qu'il nomme un bohême, est doué *d'une organisation particulière*, qui lui permet de résister à une entreprise dans laquelle d'autres succomberaient. » Comment notre confrère ne s'aperçoit-il pas qu'il détruit lui-même toutes les excuses qu'il pourrait invoquer en cas de poursuites criminelles, s'il admet un seul instant que l'estomac de Merlatti plane dans une région sereine où les tortures de la famine ne sauraient le troubler.

Mais chaque fois que, dans l'histoire des folies humaines, quelques individus ont

prétendu à un pouvoir surnaturel, le critique clairvoyant, qui les a soumis à une inspection sévère, a reconnu qu'ils ne différaient du reste des habitants de la planète que par une effronterie peu commune, accompagnée peut-être de quelques talents particuliers, leur permettant d'escamoter nombre de difficultés.

A la place des directeurs du jeûne c'est surtout si le jeûne est loyal que nous nous considérerons comme obligé de trembler; car sachant, d'après des témoignages et des raisonnements irrécusables, que l'homme ne peut vivre sans manger, nous nous demanderions si le « Bohême italien » à la remorque duquel nous nous sommes mis, avait en réalité d'autres intentions que de se débarrasser de la vie par quelque suicide héroïque, retentissant, et si nous n'aurions pas fait à merveille de suivre notre premier mouvement, « et de le jeter à la porte lorsqu'il est venu nous prier de le faire jeûner »

Si nous croyons ce que nous rapporte Pline-le-Jeune dans ses lettres, et il n'y a point de raison sérieuse pour lui refuser créance, la mort par la faim est une sorte d'extinction progressive que l'on choisit volontiers pour sortir de la vie, et dans laquelle on s'entête encore plus volontiers lorsque l'on a poussé la tentative jusqu'à un certain point.

Silicus Italicus, le poète des guerres puniques, qui n'était pas « un bohême » mais un personnage consulaire comblé de tous les biens que la fortune, la faveur des princes et l'art peuvent accumuler, se soumit à ce supplice, de propos délibéré, pour échapper à un mal que l'on disait incurable, et cela; à un âge où il ne devait pas avoir bien longtemps à attendre la mort, puisqu'il était déjà parvenu à soixante-quinze ans.

Le récit que Pline fait à Célestius Tiron est digne d'être rapporté comme montrant bien

jusqu'à quel degré de fermeté peuvent en arriver les malheureux qui de propos délibéré choisissent ce mode cruel de s'ôter la vie.

« Il y avait déjà quatre jours que Corellius Rufus n'avait pris de nourriture, quand Hispula, sa femme, envoya notre ami commun Q. Geminius m'apporter la triste nouvelle que Corellius avait résolu de mourir, que les larmes de sa femme, les supplications de sa fille ne gagnaient rien sur lui, et que j'étais le seul qui pût le rappeler à la vie. J'y cours ; j'arrivais lorsque Julius Atticus, de nouveau dépêché vers moi par Hispula, me rencontre, et m'annonce que l'on avait perdu tout espoir, même celui que l'on avait en moi, tant Corellius paraissait affermi dans sa résolution. Ce qui désespérait, c'était la réponse qu'il avait faite à son médecin, qui le pressait de prendre des aliments. J'ai prononcé l'arrêt, dit-il, réponse qui remplit tout à la fois d'admiration et de douleur... Je ne cesse de penser quel homme, quel ami j'ai perdu. »

Les expériences sur l'inanition exécutées sur des animaux par Chottat, ont permis à ce phy-

siologiste d'établir des faits qui montrent combien l'ingestion de la moindre parcelle de substance alimentaire est de nature à atténuer les effets de la faim, toutes les fois qu'elle arrive en contact avec les muqueuses de l'estomac.

En effet, en tirant, des veines des chiens qu'il soumettait à l'inanisation, une certaine quantité de sang qu'il leur aurait fait ensuite avaler, il serait parvenu, sans leur faire prendre d'autre nourriture, à prolonger dans une proportion notable la durée de leur existence.

Mais, même dans le cas où l'on obligeait les pauvres animaux, à exécuter une sorte d'autophagie artificielle, la mort arrivait toujours avec des symptômes épouvantables, que nous retrouverons constamment lorsque les objets des observations sont des êtres appartenant à l'humanité.

X

LE SUPPLICE D'UGOLIN

X

LE SUPPLICE D'UGOLIN

« Si j'avais des rimes âpres et rauques comme il convient à l'affreux trou sur lequel s'appuient tous les cercles de l'enfer, dit le Dante, j'exprimerais plus pleinement le suc de ma pensée. »

C'est, dans ce lieu maudit entre tous les lieux maudits, qu'il aperçoit l'archevêque Ruggieri degli Ubaldini qui avait commis le crime de renfermer le comte Ugolin, dont il s'était emparé par trahison, dans une tour de Pise, que l'on nomme encore aujourd'hui la tour de

la Faim. Il est impossible d'exprimer d'une façon plus énergique l'opinion qu'avait ce grand poète de l'intensité des tortures que l'abstinence prolongée inflige aux malheureux qui la subissent de force, et auxquels font injure ceux qui prétendent la supporter en riant.

Ce n'est pas au feu qu'il réserve le châtiment d'un si grand forfait, mais c'est au froid, manière véritablement sublime de renchérir sur les punitions imaginées par Virgile, et qui se trouveraient en quelque sorte manquer de proportion pour des crimes que l'antiquité ne connaissait point.

Le poète vit dans un trou deux gelés disposés de manière que l'une des têtes servait de chapeau à l'autre. Comme l'affamé mange le pain, celui de dessus enfonce les dents dans l'autre, au nœud vital, c'est-à-dire dans l'endroit où le cerveau se joint à la colonne vertébrale.

Surpris d'une si épouvantable férocité, le Dante demande au dévorant pourquoi il inflige une telle torture à son ennemi. Celui-ci, suspendant pour un instant son horrible repas, relève la tête après avoir essuyé sa bouche à la chevelure de son ennemi, et s'adressant à son interlocuteur, il lui raconte l'histoire que nous venons de résumer. Il lui apprend qu'il est Ugolin qui se venge de l'archevêque Ruggieri, et il décrit en vers presque intraduisibles, tant ils sont énergiques, les souffrances qu'il a éprouvées, lorsqu'il s'est réveillé dans la prison où il avait été renfermé avec ses enfants, qu'il avait entendu déjà se plaindre en dormant et lui demander du pain.

« Lorsque avant le matin je fus réveillé, j'entendis mes fils, qui étaient avec moi, se plaindre en dormant et demander du pain.

» Déjà ils étaient éveillés, et l'heure approchait où, de coutume, la nourriture on nous appor-

tait, et, à cause de son rêve, chacun était en anxiété.

» Et j'entendis en bas sceller la porte de l'horrible tour, et de mes fils, je regardai le visage, sans rien dire.

» Je ne pleurais pas, tant au dedans je fus pétrifié : ils pleuraient, eux ; et mon petit Anselme dit : — Père, comme tu regardes ! Qu'as-tu ?.....

» Cependant je contins mes larmes, et ne répondis point, ni de tout ce jour, ni la nuit d'après, jusqu'à ce que le soleil se fût de nouveau levé sur le monde.

» Lorsqu'un faible rayon eut pénétré dans le triste cacnot, et que sur quatre visages je vis mon propre aspect.

» De douleur les deux mains je me mordis ; et ceux-là pensant que c'était par l'envie de manger, soudain se levèrent,

» Et dirent : — Père, bien moins de peine nous serait-ce, si de nous tu mangeais ; tu nous as revêtus de ces misérables chairs, et toi aussi, dépouille-nous-en !...

» Lors, je me calmai, pour ne pas les affliger plus. Ce jour et le suivant, nous demeurâmes muets. Ah ! terre barbare, pourquoi ne t'ouvris-tu point ?

» Quand nous fûmes au quatrième jour, Guaddo

tomba étendu à mes pieds, disant : — Père, pourquoi ne me secours-tu pas ?...

» Là il mourut : et, comme tu me vois, je vis les trois autres tomber, un à un, entre le cinquième jour et le sixième ; et moi,

» Déjà aveugle, de l'un à l'autre à tâtons j'allai; trois jours je les appelai après qu'ils furent morts... Puis, plus que la douleur, puissante fut la faim. »

Cela dit, il tourna les yeux, et renfonça les dents dans le crâne misérable, qu'il broya comme le chien brise les os.

Nous verrons se reproduire sous toutes les formes possibles cet admirable et épouvantable tableau, quoique la douleur prenne différentes formes, et puisse même se trouver en quelque sorte atténuée lorsque l'âme se trouve placée sous l'influence de préoccupations d'une tout autre nature, et susceptibles, jusqu'à un certain point, de faire *oublier* le défaut d'aliments.

Quatre hommes et un jeune garçon de quatorze ans furent enfermés par un éboulement

dans une des galeries de la mine de Tynewyd près de Porth dans le sud du pays de Galles (années 1876-1877) Ils restèrent dix jours privés de toute nourriture quand on les retrouva; ils étaient encore en vie et même assez vallants pour que quelques-uns aient pu marcher pour se rendre à l'accrochage. Tous se remirent sans trop de difficulté des épouvantables souffrances auxquelles ils avaient été assujétis.

Dans cette situation épouvantable, où la passion dominante était le désir de se revoir en liberté, les *prisonniers souterrains* ont eu la force d'âme de résister à la faim jusqu'au point de ne pas avoir dévoré leurs chandelles, afin de pouvoir être éclairés ! De tous les appétits, le plus indomptable serait donc celui de la lumière !! S'il en était ainsi on pourrait bien dire que notre âme est faite à l'image du créateur de tous les soleils qui illuminent l'immensité.

XI

LA FAIM DEVANT L'HISTOIRE

XI

LA FAIM DEVANT L'HISTOIRE

Malheureusement, les observations involontaires sur les hommes sont assez fréquentes pour que l'on soit parfaitement édifié sur ce qui se passe chaque fois que l'on ne fait pas intervenir ce *Deus ex machina*, que nous nous permettrons de nommer la *Névrose de Succi.*

Nous n'en finirions pas si nous voulions retracer le tableau de tous les longs jeûnes imposés par des catastrophes dans lesquelles les sujets ont été victimes de la fatalité, et ont souffert des tortures toujours comparables à celles

que le Dante décrit avec des couleurs si vraies et avec une si saisissante vérité.

On voit toujours le corps d'un individu ayant subi le *supplice* de la faim, cruellement émacié, toutes les parties organisées qui étaient capables d'accomplir des mouvements ont servi à mettre les autres tissus plus essentiels à la vie à l'abri de l'action destructive de l'atmosphère, mais la combustion interne, l'autophagie continuant ses ravages, les éléments constitutifs du cerveau prennent part eux-mêmes à l'oxydation générale, ce qui entraîne le délire des hallucinations, et finit par entraîner la mort, dans des conditions semblables à celle du chien que l'on avait soumis à *l'inanisation* dans l'expérience cruelle dont nous venons de parler à la fin d'un chapitre précédent.

Certainement, l'intensité des tortures que subit chaque patient n'est pas seulement déterminée par la durée de la période pendant

laquelle il subit les tortures de la faim. — L'auteur de l'article de *l'Encyclopédie Britannique* (neuvième édition) qui rapporte à l'article DICTETICS les résultats de la captivité des mineurs de Tynewidd, fait remarquer que ces malheureux ont subi la famine dans des conditions exceptionnellement favorables.

En effet ils étaient renfermés dans une atmosphère chaude, chargée d'acide carbonique et de vapeur d'eau, par conséquent de nature à ralentir la respiration ainsi que l'évaporation, c'est-à-dire, à mettre un frein aux deux plus grandes sources de dépense organique.

Cependant, même dans cette situation favorable, le retour à la vie ne s'est pas opéré sans douleur, et la santé des infortunés prisonniers a été l'affaire de plusieurs semaines. Leur estomac délabré n'a repris qu'à la longue toutes ses fonctions. La faim ne pardonne

jamais. D'autres preuves vont être mises sous les yeux de nos lecteurs.

L'extrait que nous donnons en première ligne est pris dans une thèse soutenue devant la Faculté de Paris par le docteur Egau, ancien chirurgien de marine, qui échappa aux nègres lors des massacres de l'insurrection d'Haïti, dans le voisinage de l'île de la Tortue.

Nous supprimons, faute de place, le récit des aventures de cet intrépide Français. Nous ne conservons que la partie relative à la peine qu'il eut à revenir d'une secousse aussi terrible. C'est une peinture bien différente de celle des jeûneurs italiens ou américains arrivés à bout de course, et se jetant sur ces morts avec une voracité de chiens errants pendant qu'on tire le canon, ou qu'on applaudit.

On nous conduisit au Canou, petit port de mer, où une grande partie des habitants de la Tortue

étaient réfugiés. C'est là que je reconnus et que je sentis tous les ravages que la privation d'aliments avait produits sur moi. Elle m'avait amené aux portes du tombeau; mon corps était parvenu au dernier degré d'émaciation; j'avais les yeux caves, et le regard sinistre, mes lèvres et mes dents étaient fuligineuses, mon haleine extrêmement fétide, ma peau sèche et écailleuse, n'ayant pu garantir mes pieds qu'avec des feuilles mortes soutenues par des morceaux de ma chemise, j'avais ces organes couverts d'ulcères. En un mot je ressemblais à un spectre hideux, et mes amis ne purent me reconnaître.

Mes facultés intellectuelles, qui avaient conservé leur intégrité, tant que j'étais dans les bois, se troublèrent et je tombai dans un délire loquace. Pendant mon sommeil les scènes d'horreur dont j'avais été témoin se retracèrent vivement à mon imagination; et c'est alors en quelque sorte que j'analysai les privations que j'avais éprouvées. Le dérangement de mes facultés morales dura près de cinq jours, pendant lesquels les fonctions de mon estomac se firent avec une difficulté telle, que je redoutai l'heure des repas.

Nous pourrons encore invoquer la manière

dont M. Greely et ses compagnons d'infortune arrachés par miracle aux horreurs du camp Cley ont recouvré l'usage de leurs facultés les plus essentielles (voir les *Affamés du Pôle Nord*, page 307 et suivantes).

« Les malheureux que l'on traînait ainsi vers la *Thétys* étant incapables de tous mouvements on dut se résoudre à les hisser à bord à l'aide de cartahuts comme on l'aurait fait de barriques... Ils s'étaient prêtés docilement à toutes les manœuvres, ils étaient restés mornes, aphones, taciturnes inertes, réduits à l'état de désarticulation absolue... Il semblait que les sauveteurs n'avaient plus en main que des cadavres... C'est seulement lorsqu'on les eut installés dans les cadres qui avaient été préparés pour les recevoir, qu'ils commencèrent à se réchauffer et à faire quelques mouvements volontaires. Comme ils étaient plus calmes on leur administra ce que l'on pourrait appeler une nouvelle dose de nourriture... Les effets furent prompts rapides... L'abattement voisin de la léthargie, frère de la mort, fit place à une exultation fébrile, à une fringale épileptique...

XII

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE

XII

LE NAUFRAGE DE « LA MÉDUSE »

On n'a pas oublié que le 2 juillet 1816 la frégate *La Méduse*, qui allait prendre possession de la colonie du Sénégal restituée à la France par les traités de 1815, fit naufrage à douze lieues de la côte d'Afrique sur le banc d'Argou.

Par suite de manœuvres, qui ont été sévèrement appréciées par le tribunal maritime, l'équipage fut embarqué dans des canots et sur un radeau qui fut bientôt abandonné, quoiqu'il soutînt cent cinquante infortunés, au

nombre desquels se trouvait, en qualité de chirurgien de marine, M. Jean-Baptiste Savigny.

De retour à Paris après les terribles épreuves auxquelles il fut astreint, M. Savigny se fit recevoir docteur en médecine.

Sa thèse porte pour titre : *Observations sur les effets de la faim et de la soif*, qu'il fut, malheureusement pour lui, obligé d'étudier de trop près, depuis le moment où le radeau, fut abandonné par les canots, jusqu'à celui où les survivants furent recueillis par le bric l'*Argus*. Nous ne ferons pas le récit pittoresque de cette horrible crise. En effet, ils sont connus de tous, ayant été popularisés par le récit de Corvisart, le procès du commandant, le tableau de Géricault, et le drame, joué tant de fois sur divers théâtres de Paris depuis plus de soixante ans.

Afin de ne pas occuper trop de place, et de ne point rééditer des faits encore vivants dans la mémoire de la plupart de nos lecteurs, nous

ne prendrons, dans ce remarquable document, que les parties de nature à bien faire comprendre que le Dante n'a rien exagéré dans l'horrible peinture qu'il nous a tracée des tourments auxquels Ugolin a été condamné.

Notre faim se fit vivement sentir dans cette première journée, mais n'arracha à aucun ni plaintes ni murmure. Notre premier repas fut un peu de pâte de biscuit délayée dans un demi-verre de vin. Dans la nuit, qui fut orageuse, nous perdîmes douze de nos hommes... Mais nous n'éprouvâmes que faiblement les besoins de la soif et de la faim. Le lendemain, je n'observai aucun changement ; notre faim fut peu vive, et les trois quarts de vin distribués à chacun de nous suffirent pour l'apaiser. Une partie de la nuit fut comme la précédente, sous le rapport des besoins que peut produire l'abstinence ; mais, la mer étant devenue orageuse vers le minuit, les hommes tombèrent dans une sorte de délire, au milieu duquel se faisait sentir impérieusement le manque d'aliments. Ne pouvant appaiser la faim qui les dévorait, leurs imaginations exaltées conçurent la résolution fatale d'adoucir leurs derniers moments, en buvant jus-

qu'à perdre la raison. Ils percèrent aussitôt un tonneau qui était au centre du radeau, et prirent du vin en assez grande quantité, ce liquide excitant porta le désordre dans leurs rangs. »

Après avoir décrit ces fureurs, qui amenèrent d'épouvantables combats, Savigny arrive à la période d'abattement qui n'est pas moins émouvante que la précédente, à laquelle elle succède comme il arrive lorsque les sujets sont des animaux. L'influence de la nature intellectuelle de l'homme, si elle ne se fait sentir en domptant la douleur, se montre par des rêves et d'horribles hallucinations.

« Mes yeux se fermaient malgré moi, et je sentais un engourdissement général. Dans cet état des images assez riantes berçaient mon imagination; je voyais autour de moi une terre couverte de riches plantations, et je me trouvais avec des êtres dont la présence flattait mes sens. Je sentais que le courage et quelques aliments pourraient seuls m'arra

cher à cette espèce d'anéantissement. Ceux de nos compagnons que j'ai interrogés ont tous éprouvés les mêmes sensations. Les infortunés qu'assaillaient ces premiers symptômes, et qui ne possédaient pas la force de les combattre, en devenaient furieux, ou bien tombaient dans un anéantissement auquel on ne pouvait les arracher, d'autres se précipitaient à la mer, faisant leurs adieux à leurs camarades, avec une sorte de sang-froid. Les uns disaient : *ne craignez rien, je pars pour vous donner des secours; dans peu vous me reverrez.* D'autres s'élançaient à la mer comme pour atteindre quelqu'objet qu'ils croyaient apercevoir. Je vis des infortunés courir sur leurs camarades le sabre à la main et leur demander *une aile de poulet et du pain !* »

Arrive la délivrance, Savigny raconte la peine avec laquelle, malgré sa jeunesse, il est arrivé à recouvrer la santé.

« Ce n'est qu'avec une extrême lenteur que mes forces sont revenues; mais elles sont loin d'êtres les mêmes qu'avant notre départ d'Europe. Des douleurs générales m'avertissent fréquemment de

variations atmosphériques ; mes digestions sont lentes et pénibles, et je puis dire que depuis deux ans j'ai eu la colique pendant au moins dix-huit mois. Ma barbe s'est développée presque tout à coup, et dans l'espace de quarante jours, c'est-à-dire pendant la traversée du Sénégal en France. Dans les deux premiers mois, après que j'ai été sauvé, mon corps prit un accroissement en grosseur tout à fait remarquable ; j'étais, pendant ce temps, d'une voracité extraordinaire, quoique les vivres que nous avions à bord de l'*Écho* fussent peu délicats. La sécrétion de l'urine était tellement active chez moi, que, pendant les nuits, j'étais obligé de me lever jusqu'à quinze ou vingt fois ; j'en étais réellement alarmé, et je croyais être atteint du diabète. Je rendais l'urine limpide sans odeur et sans saveur ce qui annonce l'absence de toute espèce de sels et montrait que mes fonctions les plus essentielles étaient dans un état de profonde perturbation. »

XIII

MALESUADA FAMES

XIII

MALESUADA FAMES

S'il faut en croire ce que rapportent certains historiens latins, la faim n'aurait été adoptée par tant d'hommes célèbres pour se tirer de ce monde que parce qu'elle est le moyen le plus doux de s'ôter la vie.

Tous les écoliers connaissent l'histoire du suicide d'Atticus, ce célèbre ami de Cicéron, qui, étant malade à l'âge de soixante-douze ans pour la première fois, fit appeler Agrippa et deux ou trois de ses amis, pour leur annoncer qu'étant peu habitué à souffrir et ne pouvant se

guérir il avait pris la résolution de mettre à la fois fin à sa vie et à ses douleurs, en s'abstenant de toute nourriture. La diète absolue ayant mis fin à son état maladif, il se trouva par accident remis en bonne santé à la grande surprise des médecins, qui, malgré l'opinion favorable qu'Hippocrate et Gallien ont de l'abstinence, ne s'attendaient pas à un si heureux résultat. Comme ses enfants manifestaient leur joie, Atticus leur répondit que ce résultat inattendu ne pouvait changer la résolution qu'il avait formée, et que, s'étant si fort avancé pour le pas difficile que chaque mortel doit franchir, il ne voyait pas la nécessité de revenir en arrière et de se raccrocher à l'existence.

On pourrait rapprocher de l'anecdote précédente, comme le fait du reste Montaigne, dans le livre de ses *Essais*, celle du philosophe Cléanthe que les médecins avaient condamné à un jeûne de deux jours, afin de le guérir du

scorbut dont il était atteint, et qui fut de même débarrassé de cette incommodité. Mais ayant, ainsi qu'Atticus, trouvé sans doute quelque douceur dans la défaillance, il refusa d'y mettre fin en recommençant à prendre des aliments. Si l'on en croyait Senèque, on devrait compter, parmi les précurseurs de Merlatti, un jeune Romain nommé Tullius Marcelinus, qui trouvait que c'était fatigant de tourner toujours dans le même cercle, boire, manger, dormir, et qui se décida à s'ôter la vie en se soumettant au procédé de l'inanisation. Mais, trouvant après le troisième jour que l'affaire ne marchait point assez vite, aurait accéléré l'effet de son jeûne en se faisant arroser d'eau tiède, procédé contraire à celui de Succi, qui paraît avoir ingéré de l'eau tiède à une certaine période du jeûne de Milan, au moins les journaux l'ont-ils rapporté.

Il n'est pas nécessaire de perdre notre

temps à démontrer ici que toutes ces histoires, dont pourraient s'autoriser les admirateurs de Merlatti, doivent être reléguées au nombre des fables innombrables qui émaillent les récits de Tite-Live et de Tacite, et dont on aurait tort de s'autoriser pour excuser une sorte de complicité avec le patient, lorsque l'on prend la tâche de le surveiller. En effet, quoique les souffrances deviennent rapidement très vives, ainsi qu'on l'a vu par les exemples que nous avons cités, elles sont bientôt accompagnées d'une diminution d'énergie morale, de sorte qu'il n'est pas surprenant que l'objet de l'expérience, ayant subi déjà l'influence d'un jeûne prolongé, s'endurcisse et s'entête à son cruel projet.

La faim produit fatalement des hallucinations qui, loin de détourner le patient de son triste dessein, fils de la folie, ne font que de l'y enraciner en travaillant au développement de

ce genre particulier d'insanité. L'espèce d'obstination que le comité de Merlatti signale est si commune qu'elle ferait croire à un projet coupable, si son jeûne était suivi d'une catastrophe.

Nous pourrions rapporter l'histoire de nombreux suicides par inanition prolongée, qui ne sont point uniquement attribués à des raffinés ayant résolu de prendre les devants sur la mort, de devancer l'appel, afin de s'épargner les dernières souffrances et en quelque sorte de les régler à leur gré. Mais nous nous bornerons à examiner des cas qui ont été observés dans les prisons de France et par conséquent avec toutes les garanties possibles d'authenticité.

En effet, sous la Restauration, on n'avait pas adopté avec la même énergie, ni surtout avec le même succès, le procédé fort sage de la police anglaise, qui, voyant que l'avocat Bardley, condamné à quatre mois de prison

pour rebellion, avait refusé pendant six jours de prendre toute nourriture, eut recours à la force pour ingurgiter dans l'estomac une ration réconfortante à l'aide de la sonde œsophagienne.

Les aliments ainsi introduits produisirent leur effet normal et l'arrachèrent aux horreurs de la faim.

Le moniteur des jeûneurs ne pouvait accepter sans protestation une telle violence faite à la liberté de ses clients ; en apprenant cette nouvelle il s'écrie avec une indignation qui ne serait que comique, si elle était écrite dans les colonnes d'une autre feuille :

Comment, tandis qu'ici on fait cercle autour des jûneurs, tandis qu'on suit anxieusement les bulletins quotidiens de Merlatti, et qu'on étudie une expérience dont la science doit profiter, on met en Angleterre l'éteignoir sur la lumière qui va se faire!

Mais les Anglais, gens pratiques, n'ont donc pas compris tout le bénéfice qu'ils pourraient retirer d'avoir un jeûneur, dont le jeûne serait d'autant plus authentique et d'autant plus aisé à établir

qu'étant sous les verrous toute communication avec l'extérieur lui serait impossible.

Mais dans les colonnes de ce journal cette apologie du droit au jeûne (remplaçant le droit au travail) nous ferait croire qu'en établissant un jeûneur dans les salons du Grand-Hôtel, il n'aurait eu pour but que d'interrompre le *jeûne* auquel le condamnait le défaut d'abonnés.

De tous les maux que la mauvaise fortune peut déchaîner, la faim est le plus terrible, le plus difficile à supporter avec résignation. Les beaux vers de notre ami Pierre Dupont, inspiré par la vue des massacres de Buzançais, sont une énergique protestation, qui sera toujours vraie, et en dépit des forfanteries de tous les jeûneurs le conduira à l'immortalité.

Non, mille fois non, ce n'est pas sans motif que non seulement Pierre Dupont, mais tous

les poètes et les philosophes, ont accolé à la faim l'épithète lugubre de *malesuada* c'est-à-dire de *mauvaise conseillère*. Par conséquent on ne doit pas être étonné que ceux qui, de propos délibéré, se soumettent à son atteinte ne puissent plus se dérober à son empire et lui appartiennent bientôt tout entiers.

La faim, dans le plan divin des choses, est un stimulant nécessaire, et même, au point de vue gastronomique et épicurien, sous forme d'appétit, le plus parfait des condiments. Nous ne répéterons pas ici ce que des hommes d'esprit en ont dit. Mais dès qu'elle excède les bornes, elle devient rapidement un instrument de désorganisation à la fois matérielle et morale de l'être humain. Elle ne frappe pas moins directement l'âme que le corps, auquel le créateur l'a associée.

Il n'y a rien de contraire à la raison ou même d'étonnant à ce que la faim produise d'une

façon terrible, par la souffrance, qu'elle engendre, une sorte d'ivresse épouvantable ou, pour parler plus exactement, d'attraction vers la tombe, dont l'abus des narcotiques nous offre l'exemple déplorable...

Faudrait-il s'étonner que jouer avec la faim produise des effets du même genre que de jouer de l'opium, du tabac et même du chloroforme, et que la dégradation d'intelligence qui en résulte fatalement, conduise d'une façon irrésistible à accomplir un acte que le paganisme honorait, mais que la civilisation chrétienne considère à juste titre comme un crime, puisqu'il conduirait à la destruction de la société, s'il était honoré, facilité et systématisé, comme quelques-uns l'ont proposé.

Les effets de la faim sur l'homme collectif, lorsqu'elle est devenue épidémique, nous permettent de nous rendre bien compte sur le théâtre de l'histoire, des drames cruels qui se

passent dans l'âme de chacun des affamés.

L'histoire des famines produites par des calamités naturelles subies pendant les désastres de la guerre, surtout pendant la durée des périodes obsidionales, fournirait une série d'exemples terribles à l'appui de cette manière de voir. Sans avoir la prétention d'épuiser ce terrible sujet, nous citerons les famines qui auraient dévasté Paris, à tant de reprises différentes, pendant toute la durée du IXe siècle, et où les souffrances étaient si intenses que nos infortunés concitoyens s'égorgaient les uns les autres, afin de pouvoir se dévorer entr'eux.

Tous les sentiments qui séparent l'homme de la brute avaient été abolis par d'épouvantables hallucinations. Les mères étouffaient leurs enfants en bas âge, afin de se repaître de leur chair, et les fils, lorsqu'ils étaient arrivés à l'âge d'homme, déchiraient le sein mater-

nel afin d'étouffer l'épouvantable douleur qui les torturait nuit et jour, car le sommeil venait rarement mettre un intervalle à leurs maux. Au XIe siècle, les calamités s'étaient épandues sur toute la France. Les personnes qui, pour échapper à la faim, fuyaient loin de leur patrie, étaient la proie des premiers hôtes auxquels ils se confiaient. Il y avait des misérables qui attiraient les enfants de leurs voisins avec de petits présents, afin de les égorger impunément, et de se repaître à leur aise de leur dépouille. Cette anthropophagie temporaire fit de si prodigieux ravages qu'on cite la ville de Tournay, où de la chair humaine aurait été exposée cuite et mise en vente au marché.

La famine de 1438, qui dura pendant tout l'été et une partie de l'automne, enleva, paraît-il, un tiers de la population de Paris, chiffre que l'on a longtemps cru absurdement exagéré, mais qui ne dépasse pas ce que l'on a vu de

nos jours dans certains districts de l'Inde et de l'Algérie.

Lorsque les suggestions de la douleur ne se produisent pas sous forme de rage et de folie furieuse, elles donnent naissance à un abattement extraordinaire, et à une étonnante résignation, comme si les ressorts de la sensibilité se trouvaient émoussés par les épreuves à travers lesquelles on a passé.....

Le siège de Paris en 1590 donna naissance à des scènes qui n'ont, comme excuse, que la fatale domination de la *malesuada fames*, la faim mauvaise conseillère. C'est alors que les pauvres dans leur fringale avaient imaginé de ruser avec la nature en avalant de l'ardoise pilée. D'autres, mieux avisés en apparence, allaient déterrer les os des morts avec lesquels ils faisaient un pain que l'on désignait sous le nom de Mlle Montpensier. C'est ainsi qu'à la fin du siège de 1870 on avait désigné l'aliment

infect dont on était obligé de se contenter du nom de pain Ferry.

Les ressources de tout genre que l'ennemi n'avait pu enlever furent utilisées lors de cette période mémorable d'une façon beaucoup plus intelligente. Mais, quoiqu'atténuée dans ses effets par la raison, la famine de 1870-1871 ne produisit pas moins une folie spéciale dont les effets se sont longtemps fait suite, et planent encore sur la grande et intelligente cité que Victor Hugo a pu sans exagération nommer le cerveau de l'humanité.

En effet, si la famine prolongée, rendue plus aiguë par l'hiver et la guerre, n'avait troublé les raisons les plus fermes, les cœurs les plus dévoués à la République et à la Patrie, on n'aurait pas vu des Français, aveuglés par une horrible fureur, verser le sang de leurs concitoyens devant les Uhlans! Les catastrophes de la guerre étrangère n'auraient pas été sui-

vies par celles de la plus horrible des guerres civiles; l'année terrible n'eût pas été l'année à jamais maudite, où le drapeau rouge de la Commune a été arboré sur les monuments de notre ville natale, où nous avons dû nous dérober à la fureur de bandes dirigées par des vagabonds étrangers.

XIV

LE SUICIDE DE GUILLAUME GRANIER

XIV

LE SUICIDE DE GUILLAUME GRANIER

Quoique les phénomènes du suicide de Guillaume Granier n'aient pu être observés avec autant de précision que ceux du Corse Viterbi, à cause du caractère farouche et de l'état d'ignorance absolue dans lequel vivait cet individu, il a été suivi cependant d'assez près pour fournir la matière d'une observation médicale du plus haut intérêt. La lecture sera une introduction nécessaire à celle qui forme le but principal de la présente publication.

A l'époque de sa mort, Guillaume Granier

n'était âgé que de trente ans; il était né au commencement du siècle dans une petite commune du département de la Haute-Garonne, avait perdu son père à l'âge de six ans, était d'un caractère brutal à l'excès. Il était de taille peu élevée, mais d'une force musculaire fort considérable, et d'une étonnante insensibilité. Son intelligence était moins que médiocre, et chez lui les sentiments moraux étaient à peu près nuls. Il ne parlait que patois et était complétement illettré.

Marié à l'âge de dix-neuf ans avec une fille qui n'en avait que quinze, il était devenu excessivement jaloux de sa femme, qui avait fini par se réfugier chez ses parents. A plusieurs reprises Granier l'y avait poursuivie et l'avait décidée à réintégrer le domicile conjugal. En effet, à la suite d'une violente querelle, amenée par ce que la malheureuse ne voulait pas avoir de rapports avec lui, Granier l'avait égorgée

dans un transport de rage, lui avait tranché la tête, qu'il avait mise dans un sac, et montrée triomphalement à ses voisins épouvantés, que le bruit de la rixe avait attirés sous ses fenêtres.

Au lieu de chercher à se faire justice à lui-même, comme un misérable souteneur qui vient de commettre à Paris même un crime à peu près identique, et dans des circonstances analogues, sur une pauvre fille publique, Guillaume Granier s'était barricadé dans sa maison dont on n'avait pas tardé à faire le siège.

On s'était emparé de lui, et tout ensanglanté on l'avait transféré dans la maison d'arrêt du Muret, où il fut enfermé avec un vagabond de Toulouse, qui fut la seconde victime de sa rage. En effet, cet infortuné, qui était atteint d'imbécillité, l'ayant plaisanté sur le sort qui l'attendait, il saisit le baquet que l'on met à la disposition des détenus, et le frappa d'un coup asséné avec

une telle force que le malheureux tomba mort à ses pieds.

C'est après ce second crime, qui lui laissait peu d'espoir d'échapper au dernier châtiment, qu'il fut transféré dans les prisons de Toulouse, où, dès son arrivée, il manifesta l'intention bien arrêtée de se laisser mourir de faim.

Dans l'ignorance où ce furieux était des lois sous lesquelles il vivait, il s'imaginait que, s'il mourait sur l'échafaud, ses biens, qui avaient quelque importance relative, seraient confisqués, et que ses enfants pour lesquels il éprouvait une véritable affection, se trouveraient dans la misère. Son intelligence était si obtuse qu'il fut impossible de le rassurer, de sorte que la mort de cette véritable brute est due à un acte de dévouement. C'est ce qui fait que le biographe, auquel nous empruntons l'histoire de son épouvantable suicide, a mis en tête de son fort intéressant travail cette devise empruntée

de Shaftesbury : « Il reste toujours aux plus grands pécheurs quelque étincelle de vertu. »

C'est à cette époque, c'est-à-dire du 5 au 15 avril, jour où il fut transporté à Toulouse, qu'il commença à manifester le désir de se laisser mourir de faim. Dès l'instant de son arrivée en cette ville, il refusa obstinément tout aliment solide ou liquide, et ne répondit point aux questions qu'on lui adressa, si ce n'est de loin en loin, par quelques signes de tête.

Voyant qu'il persistait dans son refus de prendre des aliments, on employa alors, mais en vain, les moyens usités en pareil cas. On essaya, à l'aide de sondes, de faire pénétrer les liquides nutritifs dans l'estomac; mais les efforts et les mouvements auxquels se livrait Granier firent bientôt rejeter comme inutiles ces moyens, qui pouvaient devenir dangereux à employer. Ces tentatives provoquèrent la colère de Granier, qui se livra à des propos scandaleux et à des menaces terribles.

L'urine qu'il rendit exhalait, dès les premiers jours, une odeur fétide, et excitait, dans l'urètre, un sentiment d'ardeur.

Le 25 avril, il but de son urine. A cette époque, l'amaigrissement commença à se faire remarquer.

L'haleine devint fétide, et les urines furent plus

abondantes et hautes en couleur; les pulsations de la radiale se faisaient à peine sentir.

Jusqu'au 28, il n'y eut point de changement dans son état; ce jour-là, il se promena une heure dans la cour, et but un peu d'eau. On lui ôta les menottes, pour le changer de linge, mais on eut toutes les peines du monde à les lui remettre.

Il est à peine nécessaire de mentionner que chaque jour on l'invitait, par des promesses et par tous les raisonnements possibles, à prendre de la nourriture; on lui promettait sa liberté, on lui disait qu'on allait le ramener chez lui, qu'on ne lui ferait aucun mal, on lui parlait de ses enfants, tout était inutile, on n'obtenait aucune réponse, pas même un signe de tête; couché sur sa paillasse, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, les genoux liés, et comme pelotonné, il passait dans cette position des heures entières.

Le 29, il éprouva quelques tremblements dans tout le corps; il but un peu d'eau.

Le 30, dans un effort qu'il fit pour se débarrasser des menottes, il brisa le cadenas, et força les tiges de l'instrument. Dans la nuit, il but deux verres d'eau.

Le 1er mai, il parla; mais il fut difficile de comprendre ce qu'il disait; il manifestait la ferme volonté de mourir en prison.

Le 2, il se vautra dans le ruisseau de la cour ; on lui présenta des aliments, son obstination fut la même.

Le 3, au matin, il but de l'eau, jeta le bouillon et la soupe qu'on lui présentait, il urina sur son matelas, à midi il but encore de l'eau, se promena dans la cour, et monta à l'infirmerie avec l'épouse du gardien. Vers minuit, il prit deux cuillerées de bouillon, et rendit quelques excréments carbonisés.

Le 5, dans la matinée, il sortit de son cachot en chemise, et se dirigea vers le puits ; il saisit le seau qui était à terre et rempli d'eau, le plaça sur le bord du puits, et ne cessa de boire que lorsque l'eau sortit par regorgement de la bouche et des narines ; ramené dans son cachot, il se coucha. On avait placé auprès de son lit un morceau de pain que l'on voulut retirer, pour lui en donner de plus frais ; mais il entra dans un accès de colère, que l'on ne put calmer qu'en lui rendant son morceau de pain dur, qu'il plaça à côté de sa figure : vers minuit, il but un peu de bouillon et quelques gouttes de vin ; il s'efforça, mais en vain, de manger un peu de mie de pain.

Le 7, il but de son urine, prit sa soupe, comme les autres détenus, en mit dans sa bouche le quart d'une cuillerée, mais on ne s'aperçut pas s'il l'avait

avalée. L'après-midi, il fit observer que, s'il n'en avait pas mangé, c'est quelle contenait du poison: il ajouta que s'il mangeait, on lui couperait le cou et qu'il préférait mourir de faim.

Jusqu'au 25, il y eut peu de changement dans son état, la maigreur faisait des progrès rapides; son corps exhalait une odeur fétide *sui generis.* La face, à cette époque, était abattue, ses traits avaient quelque chose de sauvage ; les pommettes étaient colorées et un peu violacées ; les yeux constamment fermés, étaient brillants, mais caves, il demeurait presque toujours couché pelotonné sur lui-même ainsi que je l'ai déjà dit. De temps en temps il s'agitait, se frappait, s'égratignait même, et ne répondait jamais aux questions qu'on lui adressait. Cependant dans la matinée de ce jour, il parla beaucoup, et se plaignit qu'on l'obsédait, que l'on ne venait le voir que par dérision ; il proféra quelques injures, et, sur l'offre qu'on lui fit d'aliments succulents, il refusa en répétant, comme à l'ordinaire qu'il ne voulait point qu'on lui coupât le cou, et qu'il voulait mourir en prison. A cette époque le pouls battait 53 fois par minute.

Du 25 mai au 8 juin, les symptômes varièrent peu; il buvait souvent de l'eau, et quelquefois même en quantité. Le 28 mai, il en but environ huit verres de suite, en disant qu'il en avait bu

pour quinze jours, et qu'il en aurait bu davantage s'il avait voulu; il ajouta qu'il mangerait même s'il le voulait. Il se plaignit au docteur d'un feu qu'il ressentait dans la région épigastrique, et qu'il calmait en buvant un peu d'eau. Il buvait souvent de son urine, manifestait de la colère et brisait les objets qui se trouvaient à sa portée. De temps en temps, il se promenait dans la cour, emportait avec lui ses draps, se plaçait au soleil, et, toujours taciturne, il ne proférait que quelques mots d'injure, ou la phrase ordinaire qui exprimait l'idée fixe qui le dominait: « Je ne veux point qu'on me coupe le cou; je veux mourir en prison. » Les battements du pouls ne donnèrent, le 30, que 37 pulsations; la température de son corps, à cette époque, ne s'élevait qu'à 19° Réaumur.

Il rendait, de loin en loin, quelques excréments carbonisés, et éprouvait quelquefois des douleurs dans le ventre et des tremblements convulsifs après avoir bu.

Le 8 juin, le pouls s'éleva, dans la matinée, à 108 pulsations; dans l'après-midi, leur nombre descendit à 89.

Le 9, il commença à pousser des cris plaintifs; la sensibilité avait considérablement diminué; la déglutition devint difficile, les liquides furent rejetés par les narines et mêlés à des matières puru-

lentes. La maigreur était extrême; on sentait, à travers les parois abdominales, accolées à la colonne vertébrale, les battements de l'aorte. Il demanda de l'eau, et ne proféra pas d'autres paroles; il refusa les secours de la religion, et se répandit en invectives contre l'ecclésiastique qui lui offrait ses consolations.

Depuis cette époque, jusqu'au 17 au matin, jour de sa mort, aucun symptôme remarquable ne se manifesta. Il rendit, par le vomissement, quelques gorgées de bile verte. La déglutition devint impossible; il y eut un peu de hoquet, mais ce symptôme ne persista pas. Des escharres gangreneuses et des ulcérations s'étaient manifestées dans les endroits sur lesquels le décubitus avait lieu. Dès le 14 juin, le pouls était insensible.

Les surfaces ulcérées ne tardèrent pas à se dessécher; et, malgré l'état effrayant dans lequel ses souffrances l'avaient plongé, ce n'est que le dernier jour qu'il déclara éprouver des douleurs dans tout le corps, et qu'il se plaignit d'un sentiment de froid. Quelques convulsions vinrent mettre un terme à cette longue agonie.

Peut-être, pendant cette longue période, Guillaume Granier a-t-il, plus de fois que ne le

rapporte ce récit, introduit quelques aliments dans son tube digestif. En effet, il n'a pas été soumis à un examen médical, et l'on ne cherchait qu'à lui suggérer la tentation de manger. Mais ce détail importe peu. Car il est clair que la durée du suicide peut varier prodigieusement suivant une multitude de circonstances. Ce qui ne doit pas varier c'est l'acuité des souffrances et le délâbrement de l'individu soumis à l'inanisation.

M. Desbarreaux-Bernard a même joint à la notice quelques détails fort intéressants sur un accident de mines arrivé au milieu du siècle dernier, et qui semble prouver qu'un individu ayant subi vingt jours de jeûne absolu, pendant lequel il a eu de l'eau à sa disposition, peut bien revenir à la santé.

Guillaume Gilabert, garçon assez robuste, âgé de quinze ans, et valet de métairie à Mailloux, dans le

diocèse de Toulouse, tomba, le 2 avril 1745, aux approches de la nuit, dans un puits abandonné, et profond de 27 pieds; quoiqu'il fût assez près du hameau, ses cris ne furent point entendus; sa voix même s'enroua bientôt et s'éteignit presque entièrement. Après avoir tenté inutilement de grimper le long des murs, il s'arrangea dans un enfoncement élevé de quelques pouces au-dessus de l'eau, et y passa le reste de la nuit. Le lendemain, il fit de nouveaux efforts pour crier, mais sa voix éteinte n'ayant pu se faire entendre, il passa dix-huit jours dans cette horrible situation, ne prenant que quelques gorgées d'eau; encore, après les premiers jours, ses bras ayant été réduits à un état de flexion insurmontable, il lui fut impossible de se procurer ce léger secours. Enfin, le dix-neuvième jour l'enrouement diminue, ses cris sont entendus, et il monte au moyen d'une échelle à main qu'on lui présente; mais à peine est-il parvenu au dernier échelon qu'il tombe en défaillance et y reste pendant une demi-heure, malgré tous les soins qu'on lui prodigue. Ayant recouvré l'usage de ses sens, il dit qu'il a faim et a la force de manger. On conçoit aisément qu'il devait être d'une maigreur extrême; les pieds et les jambes étaient enflés et livides, et les bras tellement fléchis et raides qu'on avait beaucoup de peine à les étendre. On le trans-

porta le cinquième jour à l'hôpital du lieu, où il tomba bientôt dans un état d'imbécillité qui dura quatre mois et demi; il en guérit peu à peu, ainsi que de sa faiblesse et de l'enflure des jambes, et recouvra une santé parfaite.

Cet exemple expliquerait très bien qu'un individu renfermé dans une chambre d'un hôtel confortable, comme l'ont été Tanner, Griscom, Succi et Merlatti, puisse durer plus longtemps, s'il possède, outre de l'eau claire, quelques petits trucs secrets, si quelqu'adroit compère, ou quelque surveillant négligeant, ayant la vue basse, lui laisse avaler des boulettes nutritives, ne s'aperçoit pas qu'il dévore quelque chandelle, absorbe un peu d'alcool, mastique quelques feuilles de coca, se gargarise avec une tablette de chocolat, ou fait ses délices nocturnes de quelque croûte oubliée.

Il convient d'ajouter,à ce dernier récit, celui qui fut fait en 1836 par Dufavet, ouvrierpuisa-

tier, enseveli le 2 septembre à Champvert dans un terrain sablonneux et sans consistance, et délivré quatorze jours après, grâce à la vaillance avec laquelle les soldats du génie ont travaillé nuit et jour pour le dégager au péril de leur vie.

Comme, à cette époque, l'on n'avait pas encore imaginé les *Comités de Jeûne* et la théorie de *l'auto-suggestion*, la délivrance de Dufavet atteignit les proportions d'un événement politique de premier ordre. L'on n'était pas habitué, à cette époque naïve, à toutes les ressources des jeûneurs américains. Aussi, vit-on l'enthousiasme se refroidir quand on apprit que Dufavet avait rédigé une brochure, ornée de son portrait, et qu'il allait la vendre lui-même dans une boutique qui porterait l'enseigne de *Tompe-la-Mort*. Cependant il n'est pas sans intérêt d'emprunter quelques détails à un livre qui fut lu avec beaucoup plus d'avi-

dité, il y a un demi-siècle, que les procès-verbaux des journaux ne sauraient l'être aujourd'hui, malgré la science avec laquelle ils sont rédigés.

Le bulletin de la vingt-deuxième journée nous apprend qu'un savant oculiste a constaté chez Merlatti une légère diminution de l'acuité visuelle et noté de l'asthénopie (ou difficulté pour l'œil de fixer un objet) de la mydriase, (ou dilatation anormale de la rétine), et de la dyschromatopsie (ou difficulté de discerner les couleurs). On se souvient, ajoute l'éminent ophtalmologue, qu'au début du jeûne l'éminent oculiste avait constaté que Merlatti avait les yeux emmétropes, c'est-à-dire normaux.

Ce dernier terme est le seul que l'éminent oculiste ait daigné traduire pour l'usage des lecteurs du Bulletin qui doivent être prodigieusement *forts en grec*, s'ils sont familiers avec les mots d'asthénopie, de mydriase et de dys-

chromatopsie, que nous n'avons point essayé de comprendre sans une sorte de tremblement réel. Puissions-nous ne pas nous être trop grossièrement trompés, jusqu'au point de mériterle blâme de la Faculté.

Dufavet ne resta que quelques jours sans manger. En effet, on ne tarda pas à découvrir que le sable avait laissé un trou par lequel l'air affluait dans sa retraite, et par où il fut possible de lui passer du bouillon, du vin et même des médicaments.

Il est permis de supposer que dans sa détresse, et malgré ces circonstances réconfortantes, cet infortuné ait été atteint d'hallucinations du sens de l'ouïe et même de la vue, contrairement aux résultats du diagnostic ophtalmologique de Merlatti. En effet, voici ce qu'on lit à ce propos dans les *Quatorze jours de captivité de Dufavet*, récit exact rédigé par le docteur Bienvenu. Nous abrégeons :

« J'ai pu compter les jours et les nuits avec *une mouche* qui était dans mon trou. C'était une mouche assez grosse, car elle bourdonnait bien fort. Le premier jour, je l'entendais venir du côté de ma tête, et tourner autour de moi (à cette époque, la place était encore grande, et j'étais debout) ; quand je ne l'entendis plus, je jugeai qu'il était nuit. Lorsqu'on vint me parler pour la première fois, à deux heures du matin, le samedi, je n'entendis ma mouche que quelques heures après ; je pus savoir, par ceux qui descendaient, l'heure qu'il était; je ne m'étais pas trompé. Tous les jours suivants, la mouche venait au lever du soleil ; elle se plaçait sur ma tête, sur mes mains, et même sur mes lèvres. Quand elle avait pris sa ration, elle disparaissait, ou cessait de se faire entendre, et elle revenait quelques moments après. Le soir, je ne l'entendais plus. Je savais qu'elle se plaçait sur mes vivres, parce que, dès que je les touchais, elle se faisait entendre en s'envolant. Ah ! que de fois j'ai dit : « Heureuse mouche, que je voudrais être comme toi, pour passer par cette petite ouverture !... » Sa compagnie était pour moi une grande consolation. »

Contrairement aux avocats des jeûneurs, qui se portent garants de la bonne foi et de la clair-

voyance de tous les membres de leur comité, nous ne nous portons garant de la bonne foi de personne. — Par conséquent nous admettons, si cela peut faire plaisir à nos contradicteurs, que la mouche soit une invention destinée à remplacer l'araignée de Pellisson.

Il ne nous reste plus maintenant, pour terminer notre opuscule, qu'à donner l'histoire lamentable mais instructive des derniers moments de l'infortuné, dont les mémoires tombés entre nos mains d'une façon opportune nous ont suggéré le petit volume que nous soumettons à l'appréciation du public impartial.

XIV

VENDETTA ENTRE LES FREDIANI ET LES VITERBI

XIV

VENDETTA ENTRE LES FREDIANI ET LES VITERBI

Au commencement de la révolution française, les notables du canton de Vescovato, gros bourg des environs de Bastia, se réunirent en assemblée électorale dans le couvent dont les moines venaient d'être expulsés, en vertu des décrets récents de l'Assemblée nationale. Cette région est connue sous le nom de Casinca, à cause de la beauté des châtaigniers qui y poussent en abondance. Les nombreux cours d'eau qui l'arrosent y portent une remarquable fertilité, et en font une des plus admirables parties d'une île célèbre, à juste

titre, par les sites pittoresques que les voyageurs peuvent y admirer. Quoique ce soit la patrie des Casa-Bianca, la suite de cette histoire montrera que les habitants possèdent, au plus haut degré, les défauts et les qualités qui ont fait dire que les Romains ne voulaient pas de Corses, même pour en faire des esclaves.

L'assemblée électorale fut orageuse, comme elles le sont encore à notre époque, pendant la période des élections. Combien de gens, d'ailleurs, n'ont pas encore compris que le mode de compter les suffrages est surtout raisonnable, parce qu'il évite aux hommes d'avoir recours à la violence. Les principes des énergumènes qui ne veulent avoir recours aux urnes, que s'ils sont certains d'obtenir la majorité, étaient malheureusement alors partagés par l'immense majorité des citoyens.

Simone Paolo Viterbi, riche cultivateur du bourg de Penta, dans le même district, se rendit à l'assemblée électorale avec ses deux fils, dont l'aîné, Luc-Antoine, né en 1769, comme Gœthe, Cuvier, Napoléon, et beaucoup d'hommes célèbres, soit par leurs vertus, soit par leurs crimes, n'avait pas encore l'âge requis par la loi pour exercer ses fonctions de citoyen, mais qui lui servaient de cortège, ainsi que ses domestiques, suivant la mode du temps.

Des enthousiastes, voulant que la Révolution fût la revanche des classes si longtemps deshéritées, et non pas l'aurore d'une ère de justice et de fraternité universelles, demandèrent que l'on exclût de l'assemblée électorale les Frediani, qui, en qualité de nobles, suivant la logique de ces temps terribles, ne pouvaient être que des ennemis de la Liberté.

Simone Viterbi, qui était un homme d'un caractère doux et paisible, se montra opposé

à ce parti violent et prit la parole pour combattre une mesure qu'il considérait, avec raison, comme attentatoire à la légalité. Mais, quand il vit que l'opinion des *expulseurs* allait obtenir la majorité, il devina qu'il serait lui-même compris dans la disgrâce qui allait frapper les Frediani, s'il persistait à prendre leur parti. En conséquence il se rangea du côté de la majorité.

Il y avait dans l'ancien réfectoire des moines, où l'assemblée électorale délibérait, un partisan des Fredriani nommé Piero Giovani Serpentine, qui apportait, à la défense de ses amis, la violence qu'à cette époque les Corses n'étaient que trop portés à mettre dans toutes leurs manifestations. Il s'en prit personnellement à Simone Viterbi, lui reprocha d'une façon injurieuse ses vacillations, et finit par lui jeter à la figure cette menace. « C'est vous qui serez expulsé. »

Sans doute un semblable reproche avait porté, car Viterbi répliqua avec une froideur rendant en quelque sorte l'injure plus sanglante :

« Je suis étonné qu'un lâche tel que vous ose élever ici la voix. »

De pareilles paroles ne sont pas de celles qu'un Corse peut entendre prononcer sans en chercher la vengeance immédiate.

A peine étaient-elles sorties de la bouche de Viterbi que Serpentine se précipita sur lui et le frappa d'un coup de stylet.

Luc-Antoine et Piero, les deux fils de Viterbi, étaient à causer avec leurs camarades dans la cour du couvent lorsqu'on vint les avertir de ce qui s'était passé dans l'enceinte électorale. En dépit de la résistance des gardes, dont la mission était d'écarter les *non-électeurs*, auxquels la loi interdissait l'entrée de la salle du vote, l'impétueux Luc-Antoine force la porte

du réfectoire et vole au secours de son père qui était baigné dans son sang.

Il s'en suivit un tumulte épouvantable, car le jeune homme était suivi par son frère et par ses amis, qui pour se frayer plus sûrement la route avaient mis le stylet à la main.

Quoique Luc-Antoine eût été envoyé par son père à l'université de Florence pour y étudier le droit, et qu'il eût fait dans la capitale de la Toscane un séjour de plusieurs années, il n'avait rien perdu de ses habitudes nationales ; aussi fut-il accusé d'avoir lui-même poignardé Andréa Frediani, que l'on trouva étendu raide mort dans la cour du couvent lorsque le calme fut rétabli.

On n'était pas à une époque assez calme pour que des poursuites judiciaires fussent intentées à l'occasion d'un crime qui se reproduisait en quelque sorte quotidiennement. La justice ne chercha point à dévoiler ce qu'il

pouvait y avoir de bien ou mal fondé dans cette accusation, mais il en résulta une *vendetta* entre les familles des Viterbi et des Frediani; aux causes de dissentiment qui déchiraient la Corse à cette époque funeste de son histoire, venait s'en joindre une nouvelle toute spéciale aux habitants de la Casinca.

Nous nous écarterions trop du but de notre travail si nous suivions ici les péripéties de l'histoire de la Corse, qui ont toutes eu leur écho dans la Casinca, et qui ont déterminé les événements topiques dont la cause unique fut la *vendetta*, provenant de l'assassinat de Francesco Andrea Frediani.

Trois mois après la mort violente de cet infortuné, les Viterbi reçurent l'avis que plusieurs amis de leurs adversaires étaient entrés en plein jour avec ostentation à Penta, et s'étaient installés dans une maison voisine de celle qu'ils occupaient. C'était un édifice presque

fortifié appartenant à un nommé Venturio Suzzarini, qui ne faisait pas mystère de son attachement pour les Frediani et, qui même en tirait jusqu'à un certain point vanité.

A tort ou à raison les Viterbi s'imaginèrent que c'était à leur vie que les hôtes de Suzzarini en voulaient, que la demeure de leur voisin s'était changée en une caserne de sicaires, n'attendant que les ombres de la nuit pour se jeter sur eux et les massacrer. En conséquence ils décidèrent qu'il était préférable d'aller au-devant du danger qui les menaçait et de profiter du soleil pour livrer bataille à leurs ennemis.

Après avoir réuni en toute hâte leurs adhérents, ils allèrent bravement mettre le siège devant la maison où ils pensaient que ce complot se tramait.

L'action s'engagea de la même façon que si le village avait été envahi par une troupe régulière, et avec un acharnement que ne dépassent pas

les tribus arabes du Sahara dans les guerres civiles qui ensanglantent les oasis. Elle se termina par la victoire des Viterbi. Les étrangers furent obligés de prendre la fuite, et ils parvinrent à grand peine à regagner leur village après avoir laissé deux de leurs morts sur le terrain ; le propriétaire de la maison suspecte avait de plus été tué au commencement de la journée par une balle reçue en plein cœur.

Cette action d'éclat affermit la puissance des Viterbi qui furent pendant quelque temps les maîtres absolus de Penta. Leurs adversaires étaient d'autant plus incapables de reprendre l'offensive en ce moment que la fortune semblait tourner en faveur des partisans de Paoli, auquel les Viterbi n'avaient jamais cessé d'être attachés pendant son long exil de vingt ans. Ce fut pour eux un beau jour que celui où l'ancien proscrit débarqua sur le sol de l'île dont il avait défendu la liberté avec un indomptable cou-

rage après avoir recueilli les applaudissements de l'assemblée nationale et reçu les félicitations de Louis XVI. Bientôt après, le triomphe de cet homme célèbre fut complet, et ses anciens soldats le nommèrent président du directoire du département.

Ces événements eurent naturellement leur contre-coup sur la guerre privée qui était déclarée entre les Viterbi et les Frediani dans la Casinca.

Réduits à l'impuissance, les Frediani renoncèrent au moins momentanément à poursuivre la répression du crime dont ils avaient été victimes, mais quelques mois après le second fils de Simone, Piero, étant venu à passer devant la maison de Donato Frediani, il reçut une balle de mousquet dans une de ses épaules et se retira à la hâte pour ne pas être plus dangereusement frappé.

Si les Frediani relevaient ainsi la tête,

c'est que le général Paoli, dénoncé avec violence par la faction qui lui était opposée, avait été obligé de se rendre sur le continent pour se justifier du reproche qu'on lui faisait de s'entendre secrètement avec les Anglais. Quoique les circonstances politiques parussent peu favorables à un homme que l'on accusait de modérantisme, crime capital à une si terrible époque, Paoli revint triomphant pour exercer le commandement au nom de la République française, dont il devait bientôt abandonner le parti d'une façon qui fut loin d'augmenter sa gloire.

Les Viterbi refusèrent de suivre l'homme auquel ils avaient été si longtemps attachés dans cette perfide évolution. Au moment où les Anglais entrèrent à Bastia, Luc-Antoine et sa famille s'embarquèrent pour Toulon, que les émigrés n'avaient point encore livré aux ennemis de la patrie.

En voyant que Paoli abandonnait le parti de la France, d'une façon qui ne pouvait être désormais que définitive, les Frediani se réunirent à leur ancien adversaire, et ils profitèrent de ce retour de fortune pour donner satisfaction à leur haine, autant que l'émigration de Viterbi leur permettait de l'assouvir. Ils ravagèrent leurs propriétés, et restèrent seuls maîtres de Penta pendant toute la durée de l'occupation britannique, que le débarquement de Lacombe Saint-Michel, représentant de la Convention nationale, ne tarda pas à troubler. Enfin, le 20 octobre 1796, le général Gentili étant parvenu à débarquer près de Bastia, à la tête d'une division de gendarmes, le pays ne tarda pas à être délivré du joug de la Grande-Bretagne, qui en avait pris possession au nom de George IV, et l'avait fait administrer par un gouverneur anglais.

Lorsque l'ordre légal fut rétabli, les Viterbi

rentrèrent donc en possession de leurs biens.

Comme l'intention bien arrêtée du gouvernement directorial était de mettre fin au régime de *vendétta* qui désolait la Corse, les Viterbi voulurent avoir recours aux tribunaux, et ils citèrent les Frediani devant le tribunal de Bastia pour obtenir réparation du dommage dont ils avaient à se plaindre. Mais, en même temps, Simone pensa à mettre fin aux haines qui divisaient les deux familles par un moyen plus doux. Bien différent de la signora Capulet. dans *Roméo et Juliette*, il accepta avec enthousiasme la proposition d'unir une des filles de Luc-Antoine avec un des jeunes Frediani, il fit cesser immédiatement toutes les poursuites. Malgré son âge avancé, il se rendit de sa personne à Ampugnani où était le principal établissement des Frediani, dans le but de hâter un si heureux projet qui devait rame-

ner la paix dans les villages et les hameaux de la Casinca.

Le vieillard fut reçu de la façon la plus distinguée, et il repartit pour Penta bénissant le jour où il pourrait enfin oublier tant de sang versé depuis l'aurore de la Révolution.

Mais cette proposition n'était qu'un piège ; pendant que Simone retournait sans escorte à Penta, il fut assailli par des brigands à la solde des Frediani, et impitoyablement massacré dans les Makis.

Nous ne chercherons point à retracer la rage de Luc-Antoine en apprenant ce nouveau crime. Il se mit lui-même à la tête des gendarmes chargés d'arrêter les coupables, et les fit tous incarcérer à l'exception du prétendu fiancé qui s'échappa et se réfugia dans les gorges de Tavagna, où il fut traqué d'une façon si impitoyable qu'il ne tarda pas à périr de misère et d'épuisement.

Luc-Antoine dirigea également cette nouvelle poursuite et il le fit avec un si farouche emportement, qu'arrivant au moment où l'on venait d'enterrer son ennemi qui lui échappait, il le fit déterrer, et ordonna d'ouvrir son cercueil afin d'avoir le plaisir infernal de percer à coups de stylet ce cœur que la vie venait d'abandonner.

Les conséquences de ce crime furent terribles pour les Frediani, qui furent condamnés à indemniser les Viterbi de toutes leurs pertes, et plusieurs membres de cette famille infortunée se virent de plus infliger la peine de dix ans de travaux forcés.

XV

LUC-ANTONE VITERBI SOUS L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

XV

LUC-ANTOINE VITERBI SOUS L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

Pendant que les Frediani expiaient leur crime dans les bagnes de France, Luc-Antoine Viterbi recevait la juste récompense de son dévouement à la nation, il était nommé accusateur public à Bastia, poste qu'il remplit avec honneur jusqu'en 1804, époque à laquelle Bonaparte, suivant l'expression de Courier, *aspira à descendre en montant sur le trône de l'Empire français.*

Viterbi ayant voté contre la destruction de la République dut donner sa démission et se

retirer à Penta où il fut, comme tous les citoyens notés pour leur hostilité au gouvernement impérial, soumis à mille vexations. Les amis des Frediani ne pouvaient manquer une si belle occasion d'assouvrir leur vengeance. Lorsque Napoléon tomba, il était en prison.

La nouvelle de l'envoi de l'empereur à l'île d'Elbe ne tarda pas à faire ouvrir les portes des prisons politiques, Viterbi fut donc délivré par le général Bruslard, qui commandait toute la Corse au nom de Louis XVIII et dont le siège particulier était à Bastia.

Mais, à peine Viterbi était-il rendu à la liberté, que de nouveaux événements se préparaient. Le commandant Poli, qui avait accompagné l'empereur à l'île d'Elbe, avait débarqué avec une poignée d'hommes à Sari de Porto Vecchio le jour où Napoléon lui-même exécutait si miraculeusement son débarquement à Fréjus.

Dans la période d'agitation qui précéda le

débarquement du commandant Poli, Donato Frediani avait été assassiné devant la porte de sa maison. Les ennemis des Viterbi s'empressèrent de déclarer que Paul Viterbi avait commis le meurtre, et que son père Luc-Antoine avait dirigé son bras. Mais au milieu de l'émotion que produisit le débarquement du commandant Poli, aucune suite ne fut donnée à l'affaire.

Le général Casalta, ayant pris la tête du mouvement, forma un camp d'évolution dans les environs de Bastia et convoqua toutes les milices, dans le but d'empêcher le général Bruslard, commandant supérieur de l'île, de livrer le pays aux Anglais, comme il en avait manifesté l'intention.

Le mouvement du général Casalta était appuyé par la junte de Corse, et de la sorte une levée en masse de tous les Corses, amis de la patrie était décrétée.

Les Viterbi s'y rendirent donc sous le commandement de Luc-Antoine, qui était le chef de la famille, et se dirigèrent dans la plaine du Bivincio, rendez-vous du peuple du département du Golo. Mais, si les clans Corses pouvaient faire à la patrie française le sacrifice de leur or et de leur sang, c'était à la condition que leurs haines traditionnelles pourraient librement s'exercer. Une rixe terrible s'engagea entre les Viterbi et les Ceccaldi, qui, quoique fort ardents champions de l'empereur, n'en étaient pas moins amis des Frediani, et considéraient Luc-Antoine comme un demi-factieux, puisqu'il avait refusé de voter en 1804 pour la création du trône de Napoléon.

Deux des Ceccaldi furent tués dans la bagarre, et Luc-Antoine s'enfuit avec son fils laissant le champ libre à ses ennemis.

Comme il fallait faire un exemple terrible, le général Casalta ordonna aux autorités impé-

riales d'instruire le procès sans délai et avec la plus excessive rigueur.

Les deux Viterbi, qui avaient été arrêtés, furent jetés dans les prisons de Bastia et condamnés à mort. L'arrêt ordonna que leur maison serait brûlée, et qu'une colonne d'infamie serait élevée à la place qu'elle avait occupée.

On ne put procéder à l'exécution de la sentence, à cause de l'arrivée de la nouvelle de la bataille de Waterloo, et du débarquement du marquis de Rivière, qui venait exercer le commandement supérieur, au nom de Louis XVIII.

Les prisons politiques de Bastia furent ouvertes, les Viterbi se virent réhabilités plus rapidement encore qu'ils n'avaient été condamnés, et ils purent rentrer à Penta.

Luc-Antoine revint donc en triomphe au milieu des siens, sur le pont que l'on a jeté sur le Golo, il trouva soixante de ses anciens parti-

sans qui attendaient son arrivée et qui voulaient lui faire cortège pour fêter son retour au foyer paternel.

Il était nuit quand Luc-Antoine mit le pied dans le village qui l'avait vu naître et dont il était l'orgueil. Tous les habitants, qui le considéraient alors comme un grand et vertueux citoyen, sortirent de leurs maisons afin de le saluer de leurs acclamations.

Viterbi les harangua pour les remercier de l'intérêt qu'ils avaient pris à son sort pendant les terribles épreuves qu'il venait de supporter. Il termina en disant : « La justice s'est prononcée en ma faveur. Elle s'est placée entre le colosse qui avait fait trembler l'Europe et sa victime. Dans sa balance elle a maintenu un juste équilibre ». Hélas, l'infortuné ne se doutait pas que ce que, dans son enthousiasme, il appelait un juste équilibre n'allait point tarder à être complétement rompu.

Se croyant désormais sûr de l'avenir, il voulait passer l'automne de sa vie dans les nobles études au milieu desquelles son printemps s'était écoulé. Mais, pendant qu'il rêvait de sacrifier aux Muses, ses ennemis songeaient aux moyens de le traîner sur l'échafaud.

D'importantes mutations s'accomplirent dans la composition de la cour Royale qui siégeait à Bastia, et le gouvernement continental envoya au parquet de Corse l'ordre exprès d'avoir à sévir contre tous les individus coupables de crimes de vendetta. On songea alors aux soupçons que l'assassinat de Donato Frediani avait fait planer sur la tête de Luc-Antoine Viterbi et sur celle de son fils Paul.

Viterbi fut arrêté de nouveau et jeté dans les prisons de Bastia; Paolo était parvenu à se réfugier sur le continent, mais il fut bientôt arrêté par la gendarmerie. Comme ses amis voulaient le faire évader, le jeune homme refu-

sa avec obstination, déclarant qu'étant innocent il ne craignait pas la peine mais seulement les juges que la Corse possédait. En conséquence il introduisit devant la cour d'Aix une instance dans le but de faire renvoyer l'affaire devant la cour d'Aix, à cause de suspicion légitime. Mais son pourvoi ne fut pas admis, et il fut ramené en Corse afin d'être jugé à Bastia.

Le frère aîné de Luc-Antoine, qui avait servi longtemps avec distinction dans les armées françaises et qui était revenu en Corse couver de blessures, voyant que toutes les instances et tous les pourvois légaux étaient inutiles, et devinant le sort qui était réservé aux deux chers prisonniers, en conçut un chagrin si vif qu'il expira de douleur au moment où le fatal procès allait commencer.

L'affaire ne dura pas moins de quinze jours pendant lesquels Viterbi soutint son innocence avec la plus grande énergie ; mais le parquet

avait montré un acharnement qui n'était pas moindre, et quoique Luc-Antoine fût parvenu à persuader quelques conseillers de son innocence, la majorité se prononça contre lui, et il fut condamné à porter sa tête sur l'échafaud. Son fils Paolo, qui fut considéré comme n'ayant été que l'instrument de son père, en fut quitte pour les travaux forcés.

Dès l'instant où la sentence fut prononcée, Luc-Antoine prit la résolution de se dérober par la mort au supplice auquel il était destiné.

Il jura qu'il ne donnerait pas à la faction des Frediani la satisfaction de le voir subir le dernier supplice.

N'espérant rien ni de son recours en grâce, ni de son recours en cassation, qu'il avait signés l'un et l'autre dans le but unique de gagner le temps nécessaire à l'exécution de sa funeste détermination, il se mit à l'œuvre dès le lendemain du jour où l'arrêt fut prononcé.

Malgré l'active surveillance dont les condamnés à mort sont l'objet aussitôt que la sentence qui les frappe a été prononcée, il se procura une grande quantité d'opium, onze grains dissous dans onze gouttes d'une préparation narcotique.

Une fois qu'il fut en possession de la fiole qui devait le guérir d'un seul coup de tous ses maux, il se mit à faire un déjeûner copieux, qu'il mangea d'un excellent appétit, à dix heures du matin. C'est seulement à trois heures, lorsqu'il crut la digestion bien faite, qu'il avala la funèbre potion, dont il attendit l'effet avec une tranquillité d'âme semblable à celle de Socrate après avoir absorbé la ciguë.

Mais il eut beau se coucher sur son lit, le sommeil éternel ne vint point fermer ses paupières.

Vers onze heures du soir il sentit une douce chaleur qui parcourut toutes ses veines, épui-

sées par la dyssenterie dont il souffrait cruellement depuis l'époque de son incarcération, et il s'endormit profondément. Vers une heure le gardien de ronde, qui avait peut-être quelques soupçons de ce qui s'était passé, vint le secouer. Viterbi eut à peine la force de lui dire qu'il dormait, et il retomba dans une profonde léthargie.

Le lendemain matin vers cinq heures, c'est-à-dire bien avant la naissance du jour, il commença à se réveiller à sa grande surprise; mais jusqu'à onze heures il ne put se rendre compte de l'état dans lequel il se trouvait, car son réveil était accompagné de rêves de toute nature et qui ne duraient qu'un instant. C'était un état fort agréable, tenant à l'extase et procurant de temps en temps de douces sensations.

A partir de onze heures l'envie de dormir s'affaiblit sans cesser cependant complétement.

Le reste de la journée s'étant passé sans souffrance Viterbi comprit que la préparation opiacée n'agissait plus sur son organisme et qu'il était malheureusement sauvé. Il reconnut de plus que la dyssenterie qui le minait avait disparu.

Comme il ne pouvait plus espérer de se procurer d'autre dose d'opium, et que ses gardiens exerçaient une surveillance de tous les instants, il ne lui restait plus qu'à mourir de faim.[1]

C'est le projet qu'il forma pendant la nuit du 26 au 27 novembre, où il s'entretint jusqu'à minuit, tant avec ses gardiens qu'avec la sentinelle qui était en faction devant la chambre qu'il occupait.

Il se réveilla le matin du 27 tout à fait dispos et il passa tout entière cette journée sans manger et sans même éprouver le moindre besoin. Il était peut-être dans un état analo-

gue à celui par lequel Succi commence probablement son jeûne, et qui est évidemment favorable à sa continuation au moins pendant quelque temps. Il est fâcheux que Viterbi n'ait pas conservé à la postérité le détail des journées suivantes, et qu'il y eut une lacune dans le manuscrit qu'il a laissé.

On voit seulement, par un passage que nous allons reproduire et qui se trouve dans la journée du 6 décembre, que le médecin l'engagea à manger, en lui faisant accroire qu'il ne ferait que prolonger sa vie en ayant recours à l'inanition pour l'abréger, et qu'il viendrait beaucoup plus vite au bout de ses maux en mangeant, car il ferait renaître la dyssenterie qui le minait et l'emporterait sans retard au tombeau.

Viterbi se fit donc servir un repas copieux, qu'il dévora avec la voracité que Succi a mise à ses premiers repas après son jeûne de Milan. Mais, voyant que les sombres pronos-

tics du docteur étaient loin de s'accomplir, et que malgré cet excès de nourriture ses fonctions digestives étaient rétablies dans leur état normal, il résolut de suivre son premier mouvement et de ne plus manger du tout.

Cette résolution fut prise dans la journée du 2 décembre après un repas pris à trois heures, mangé avec appétit, et qui, cette fois, fut le dernier.

Viterbi passa tranquillement la nuit du 2 au 3 décembre et toute la journée du 3 sans ressentir aucune incommodité de la privation de nourriture, comme un jeûneur de profession. Grâce à ses hésitations le malheureux s'était entraîné, et l'influence du narcotique se faisait peut-être encore sentir sur lui.

A partir du 4 décembre, jusqu'à la fin du martyre, nous lui donnons la parole en reproduisant le journal qu'il a laissé.

XVI

LE JOURNAL DU JEUNE DE LUC-ANTOINE VITERBI

XVI

LE JOURNAL DU JEUNE DE LUC ANTOINE-VITERBI

4 décembre. — J'ai passé cette journée sans prendre la moindre nourriture ou la moindre boisson. Je me suis trouvé dans une situation qui aurait donné du courage au plus lâche s'il avait songé au moyen d'en finir avec la vie. Mon corps après cette seconde journée d'abstinence complète est encore dans l'état le meilleur où je me sois encore vu depuis le commencement de ma captivité.

5 décembre. — Quoique je n'éprouvasse aucune inquiétude physique, j'ai passé la nuit sans fermer l'œil, mon esprit était dans la plus grande confusion. Le matin je me suis senti plus calme. Pendant le jour cet état s'est maintenu.

Au moment où j'écris, il est deux heures de l'après-midi. Mon pouls n'a point cessé d'être régulier, cependant il est un peu plus vif que ce matin. La pulsation est devenue un peu pénible et confuse. Je n'éprouve pas le moindre malaise. Mon estomac et mes entrailles sont dans un parfait état de tranquillité. Ma tête est libre. Mon imagination active et ardente. Ma vue est excessivement claire. Je ne sens nulle anxiété née du besoin de boire ou de manger. Réellement je n'ai pas le moindre appétit; cependant, dans une heure il y aura trois jours que je n'ai rien pris. Je ne ressens aucune amertume dans la bouche, et mon ouïe a conservé toute sa finesse. Dans tout mon corps j'éprouve un sentiment de force. A quatre heures et demie j'ai fermé les yeux pendant quelques minutes, mais un tremblement subit et universel m'a réveillé sur le champ. A cinq heures et demie j'ai commencé à éprouver de la peine dans le sein gauche, sans que le sentiment en soit bien fixe.

Le pouls commence à s'étendre vers le coude, comme un léger réseau. Mais à huit heures j'ai dormi tranquillement jusqu'à neuf, et j'ai trouvé mon pouls dans un état de calme parfait. Vers neuf heures et demie je me suis endormi dans un sommeil doux et profond qui a duré jusqu'à onze. J'ai trouvé que mon pouls avait sensiblement diminué

d'amplitude, il était rapide mais régulier. A minuit, j'étais dans un calme parfait. A une heure j'avais le gosier sec et j'ai senti une soif excessive. A huit heures et demie je me trouve dans le même état. J'ai de plus une peine légère au cœur. Le pouls de la main gauche donne des battements différents de ceux de la droite. C'est ce qui annonce le désordre amené dans mon organisme par la privation de nourriture.

6 décembre. — Pendant la première partie du jour je perdis soudainement mon courage et mon bon sens. Ma situation ne pourra jamais être plus déplorable qu'en ce moment d'angoisse. Il faut que je persiste car tous les autres moyens que l'on m'avait représentés comme certains n'ont produit aucun effet. Le médecin me conseilla de manger en m'assurant que l'abstinence de nourriture prolongerait ma vie de quinze jours. Je me décidai à remplir mon estomac, persuadé que l'excès auquel je me livrais précipiterait ma fin. Je n'ai réussi qu'à une chose, me guérir... J'ai été malheureux dans tous mes essais, et il ne me reste qu'une seule ressource, *la faim*.

Je n'ai pas de fièvre, et cependant, voilà quatre jours que je n'ai ni bu ni mangé. Je mérite la pitié, et la compassion, mais personne n'a le droit de me faire de reproches. J'ai commencé avec le courage

d'un Caton et la fin sera digne du commencement. Je souffre une soif brûlante et une faim dévorante avec un courage imperturbable et une constance inaltérable.

Les éloges que Viterbi se décerne ne sont, il faut bien le dire, que trop mérités. Les jeûneurs qui subissent une abstinence loyale ne peuvent échapper à des tortures analogues. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer de la constance dont ont fait preuve ceux qui en sont morts ou la crédulité des gens qui croient les allégations qu'ils font quand ils soutiennent ne rien souffrir du tout. La folie, qui ne tarde pas à s'emparer d'eux, explique leur stoïcisme ; mais la folie de ceux qui les contemplent aura-t-elle une excuse auprès des gens sensés ? Nous ne craignons pas de dire que nous ne le pensons pas.

Nous n'ajouterons pas ce qu'il faut penser des cas où tout cela n'est qu'une jonglerie, une fumisterie de mauvais goût. Les symptômes

de cette journée méritent une attention parculière.

« *A dix heures mon pouls est faible et régulier; ma tête commence à se troubler. — A midi juste, le pouls de la main droite était sensiblement intermittent, et le gauche encore davantage. — A trois heures, le pouls était extrêmement faible, mais il n'était plus dérangé. La vue était vacillante. — A quatre heures, le pouls redevient intermittent, la tête un peu troublée. — A six, le pouls redevient régulier et plus fort. — A neuf, prostration de force, pouls tolerable, bouche sèche, variations étranges dans le pouls. Maintenant il est faible et régulier, la bouche et la gorge sont dévorantes de sècheresse, sommeil tranquille.*

7 décembre. — A six heures et demie, je dormis tranquillement pendant plus de deux heures; en m'éveillant, vertiges dans la tête; soif brûlante; pouls dans une grande agitation. — A neuf

heures, pouls calme jusqu'à onze heures et demie. Mouvement convulsif, avec des intermittences dans le pouls gauche, plus prolongé dans le pouls droit : la soif est diminuée. — A midi, le pouls est régulier. — A deux heures, la soif est brûlante, le pouls faible, mais sans action fébrile. — A quatre, il y a dans les deux pouls des intermissions distinctes. — A six, le pouls est parfaitement calme. Pendant douze heures, grande soif et amertume de bouche ; pouls tranquille comme le reste du corps.

8 décembre. — A quatre heures du matin, soif brûlante, régularité et calme d'ailleurs, avec quelques heures d'un sommeil tranquille. A huit heures, sommeil tranquille jusqu'à dix, que la bouche est excessivement desséchée, le gosier et le palais brûlants ; la langue chargée, au point de m'empêcher de prononcer un mot. — Il est midi, mon pouls a été intermittent de onze heures, jusqu'à douze que le calme parfait est revenu ; soif brûlante et continuelle. — Quatre heures, j'ai eu un intervalle d'assoupissement doux, d'une heure et demie. En m'éveillant, vertiges dans la tête de quelques minutes ; calme et régularité dans le pouls ; soif brûlante et continue ; repos complet dans le reste du corps ; pertes de forces. — Huit heures, pouls vigoureux, intermittent à chaque troisième battement ;

tranquillité dans tout le reste du corps; soif dévorante.

Jusqu'à ce moment, le journal a été écrit tout entier de la main de Viterbi; mais, à partir d'une semaine de tortures, ses forces ont tellement diminué qu'il ne peut plus tenir la plume; il se voit forcé de se contenter de dicter à un de ses neveux que l'on avait admis auprès de lui sans doute dans l'espoir qu'il le ferait revenir sur une résolution qui avait transpiré au dehors et produisait par toute la Corse une grande émotion.

C'est en vain que l'on dirait que l'eau claire et filtrée suffit pour produire une différence telle que l'état du patient qui s'humecte à discrétion peut être *satisfaisant.*

Dix heures : pouls intermittent à chaque troisième battement, avec une vibration très rapide; soif dévorante. — Douze heures: sommeil d'une heure.

En m'éveillant, frissons et tourbillons dans la tête ; pouls désordonné et intermittent ; soif brûlante ; faiblesse générale, plus forte encore la nuit.

9 décembre. — Il est trois heures : j'ai goûté dans cet intervalle une heure de repos, après lequel j'ai senti un léger transport au cerveau, accompagné des symptômes précédemment décrits. — A six heures : repos d'une heure, suivi des mêmes symptômes. — Dix heures : depuis sept heures, le pouls ne présente plus aucun mouvement fébrile ou intermittent ; il est seulement d'une faiblesse singulière : la soif est brûlante. — Trois heures après-midi : j'ai dans cet intervalle de temps dormi une demi-heure, après laquelle le pouls a été intermittent. La tête a éprouvé de légers vertiges ; la soif a été dévorante et continue. Ensuite la tête est redevenue tranquille ; tranquillité parfaite dans l'estomac et les entrailles ; pouls régulier. — De midi à deux heures, les oreilles, le nez et les mains sont devenus froids, ces parties à présent sont toutes chaudes. — A huit heures, le pouls est fort et régulier, la tête libre, l'estomac et les entrailles tranquilles, la vue claire, l'ouïe fine, une soif très brûlante, tout le corps vigoureux. — Dix heures : la crainte de l'ignominie seule, et non la crainte de la mort, m'a décidé à m'abstenir courageusement de toute sorte de boisson ou de nourriture. Pour exé-

cuter ce projet étrange et extraordinaire, je souffre une agonie terrible et des tortures inconcevables. Mon courage et mon innocence me donnent assez de force pour m'élever au dessus de ces mortelles souffrances, occasionnées par une abstinence déjà si longue ! Je pardonne aux juges qui, dans leur conviction sincère, m'ont condamné. Je jure une haine *éternelle* et implacable, qui sera transmise à mes plus arrière-descendants, à l'infâme, au détestable B***, monstre d'iniquité, qui, écoutant l'impulsion de son animosité particulière, a complоté le sacrifice d'une famille entière, respectable et innocente, dans un pur esprit de vengeance. Les derniers symptômes rapportés continuent : pouls tranquille, soif dévorante.

10 décembre. — Huit heures du matin : le pouls a été régulier et la soif brûlante jusqu'à six; mais jusqu'à huit, il a beaucoup diminué. J'ai eu deux heures de sommeil tranquille à différents intervalles; en m'éveillant j'éprouvais un léger transport au cerveau. Le pouls est bien faible, mais il est régulier. S'il est vrai que dans les Champs-Élysées nous conservons un souvenir fidèle des choses de ce monde, j'aurai toujours devant mes yeux l'image du protecteur de l'innocence et de la vérité, le respectable conseiller *Abattuci.* Puissent toutes les faveurs de la fortune et du ciel pleuvoir

sur lui et sur toute sa postérité. Ce vœu part d'un cœur qui exhale la plus sincère reconnaissance. A douze heures : tête saine ainsi que l'estomac et les intestins; vue claire; ouïe fine; la régularité du pouls continue; la soif reprend sa force; je continue à prendre du tabac avec plaisir; je n'éprouve aucun désir de manger. — A dix heures : la soif est continue et extrêmement ardente; pouls régulier, quoiqu'un peu accéléré. Dans l'après-midi : j'avais un désir violent de manger; j'étais tranquille et à mon aise dans le reste de mon corps.

11 décembre. — Il est six heures du matin : Depuis dix heures de la nuit dernière, le pouls a été régulier, avec de fortes pulsations. — Avant minuit : grande avidité de manger; soif inextinguible; sommeil tranquille d'une heure. En m'éveillant, après minuit, j'ai trouvé mon pouls moins fort, mais également régulier. — Au matin : sommeil tranquille; soif beaucoup plus supportable, pulsation faible, annonçant la fin prochaine de ma vie. J'ai entrepris et exécuté un projet, peut-être le plus extraordinaire qu'homme ait jamais conçu : je l'ai exécuté en supportant les souffrances les plus effroyables et les plus inouïes : ça a été pour affranchir ma famille, mes alliés, mes amis, de l'ignominie et du déshonneur : ça été pour priver mes enne-

mis de la satisfaction de voir ma tête tomber sous le fer de la guillotine, et pour montrer à l'atroce, à l'inique, à l'infâme B***, de quelle trempe et de quel caractère sont les braves enfants de la Corse. Il apprendra comment j'ai terminé mes jours... Qu'il tremble que quelqu'un, émule de ma vertu, ne se détermine à venger la victime innocente de ses iniquités et de ses intrigues. — Deux heures après midi : l'extrême faiblesse a été moins sensible cette dernière heure; le pouls a repris sa vigueur et a conservé depuis ce temps une régularité qui m'alarme. Tout mon corps, sans exception, est exempt d'altération ; mais je remarque une diminution sensible dans mes forces. — Six heures : mes facultés intellectuelles sont à présent dans leur situation naturelle; la soif est ardente, mais supportable; la faim a cessé entièrement; mes forces diminuent sensiblement ; le pouls est faible mais régulier; la vue claire, l'estomac et les entrailles ne me causent aucun malaise. — Dix heures : pouls faible et régulier; soif extrêmement ardente; nulle envie de manger; tout le reste de mon être moral ou physique est dans un état qui n'indique aucun dérangement. *Deus, in nomine tuo salvum me fac, et in virtute tua libera me.* Dans ce peu de mots latins sont compris et bornés tous mes principes religieux. Depuis ma

dix-septième année, j'ai toujours cru en Dieu, créateur de l'univers, rémunérateur des bons, et sévère castigateur des scélérats; depuis ce temps, je n'eus aucune autre vaine croyance.

12 décembre, au matin. — De dix heures de la dernière nuit jusqu'à une heure du matin, nul changement : ensuite un sommeil léthargique de quatre heures et demie. En m'éveillant, les mouvements de mon pouls et l'état de tout mon corps n'offraient rien que des présages de mort; tous mes sens étaient dans une prostration complète. Je suis resté plus d'une heure dans cet état. Je me ranimai à six heures et demie; à ce moment mon pouls est faible, mais très régulier; la soif est quelque peu diminuée. — A dix heures, le pouls est un peu faible, mais régulier; nul appétit, soif horrible. Les facultés intellectuelles sont entières; insomnie continuelle; sentiment de force dans tout le corps. — Dix heures du soir, soif extrême : pouls très faible et irrégulier; cessation de mouvement du systole et du dyastole du cœur pendant plusieurs heures; insomnie constante; langueur universelle; fatigue extrême; impossibilité de supporter la lumière.

13 décembre, dix heures du matin. — A minuit, le pouls devint extrêmement faible et intermittent, la soif brûlante, l'extinction de force générale.

Pendant cette crise, mon intelligence m'abandonna, et sans l'appui de mon jugement, entraîné par une soif insupportable, je pris la cruche d'eau, et je bus une large gorgée; ceci augmenta le froid de mes membres ; un instant après, mes mains, mes pieds, mon nez, et mes oreilles se glacèrent. Le pouls cessa tout à fait de battre, tous les symptômes étaient mortels.

Ces douleurs indicibles, ces soufffrances horribles firent illusion à Viterbi, qui s'imagina qu'il allait rendre l'âme. Hélas, l'infortuné ne se doutait guère dans ce terrible moment d'angoisse, qu'il lui restait plus de sept longues journées et de six interminables nuits à se tordre sur son grabat.

La joie immense qu'il ressentit, en croyant qu'il allait pousser son dernier soupir, lui donna la force de se dresser et de dire aux soldats qui le gardaient, avec un ton d'ironie infernale, *Voyez comme j'ai pu me tirer d'ici.*

Mais il ne tarda pas à reconnaître qu'au lieu

d'être dans les mains de l'Éternel il était encore dans les cachots de Bastia.

Laissons donc continuer ce macabre récit, auquel nous n'avons ni rien ajouté ni rien retranché, mais que nous donnons avec sa lugubre intégrité.

Le médecin arriva une heure auparavant. — Au milieu des convulsions qui m'enlevaient l'usage de mon jugement, il me demanda si j'avais besoin de quelque chose, et il m'offrit un peu de vin. Quatre ou cinq gorgées qu'il me donna me rendirent la force et la vie. Après le vin, je bus encore une quantité considérable d'eau froide. Je suis maintenant à peu près dans l'état où j'étais hier matin, mais la soif est beaucoup diminuée, et je puis la supporter sans grande peine. — Deux heures : soif insupportable; pouls régulier, mais faible. Nul malaise remarquable dans le corps; nul appétit. La pulsation du cœur est entièrement arrêtée. — A six heures : le mouvement du cœur a tout à fait cessé; la soif n'est pas absolument insupportable, je n'ai pas d'appétit; la tête est libre, la vue claire, l'intelligence entière. — Dix heures du soir : après une demi-heure, sommeil tranquille; je

sens un léger frisson sur tout le corps ; le pouls est imperceptible ; la soif est tolérable, l'intelligence nette, la froideur, quoique légère, continue et s'étend sur tous les membres ; les pieds sont chauds ; le nez et les oreilles froids.

14 décembre. — Il est une heure. Après les convulsions que je viens de décrire, j'ai goûté trois heures de sommeil paisible, accompagné de songes, capables, non de flétrir ou de noircir l'imagination, mais d'une nature douce et rafraîchissante. En m'éveillant soif brûlante. Le pouls est très faible, le mouvement du cœur est à peine sensible. Les facultés mentales sont parfaites. La force physique est encore plus abattue que les jours précédents. — Sept heures du soir : depuis une heure après-midi, la soif est augmentée au-delà de toute mesure. Les battements du pouls sont quelquefois forts, d'autrefois très faibles, mais toujours réguliers. Le mouvement du cœur a cessé entièrement. Les facultés morales et physiques sont dans un état aussi bon que peut le permettre ma faiblesse. Tout le monde m'a abandonné ; mais je garde et je garderai, tant que je vivrai, le meilleur de mes biens, ma constance.

Lundi soir, dix de ce mois, l'intensité de la soif fut si violente, qu'ayant rempli ma bouche d'eau, je ne pus résister, et je fus obligé de l'avaler. Dans

mes convulsions du 12, je bus plus d'un verre d'eau devant le médecin, et le 13, dans une crise semblable, j'en bus encore plus d'un demi-verre. Tout cela n'excède pas la valeur d'une demi-pinte, et dans l'espace de douze jours et demi! — Dix heures du soir : la soif est insupportable, comme durant tout le jour. Le pouls est fébrile; je sens de la chaleur par tout le corps, et le symptôme de convulsions semblables à celles des deux nuits précédentes. Depuis le 2 décembre, je n'ai éprouvé aucune espèce de consolation, aucune nouvelle de ma famille; mes parents, qui sont dans la ville, ont reçu la défense d'approcher cet endroit. Nuit et jour, sept soldats inexorables marchent devant la petite place dans laquelle je suis renfermé; ils observent, d'un regard inquisitorial, mes plus légers mouvements, ma physionomie, mes paroles. Des précautions aussi barbares, aussi étranges sont plutôt faites pour les prisons ou le sérail du pacha de Saint-Jean d'Acre que pour celle de l'humain gouverneur de France. Ils veulent m'empêcher de mourir, mais, je l'espère, je rendrai inutiles, et vains tous les efforts de ceux qui les emploient.

15 décembre. — Dix heures du matin : depuis dix heures du soir jusqu'à trois, le pouls a été fort; une chaleur fébrile a parcouru mon corps; ma soif est extrême; j'ai dormi jusqu'ici, pendant

une demi-heure, défaillance et délire. — A six heures et demie, j'ai recouvré mes sens. Aucune pulsation jusqu'à sept heures. — De sept à douze, le pouls a été extrêmement bas et traînant.

16 décembre. — De dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin, la soif a été brûlante, le calme a été du reste complet. — Depuis quatre heures, le pouls a été fort, accompagné d'une chaleur fébrile. — A une heure du matin, sommeil tranquille. — A deux, extinction du pouls. — A trois, le pouls a commencé à redevenir sensible ; mais il est très faible. Il est près de sept heures, et il est si insensible qu'il me fait croire que la fin de mes jours et de mes souffrances approche.

Ce journal, après ma mort, sera confié à mon neveu Giovan Gerolamo Guerrini, qui en donnera des copies aux signors présidents Mezar, Pasqualini, Suzzoni, et une quatrième au signor Rigo, que j'invite à remplir les souhaits dont je lui ai probablement fait part.

17 décembre. — Dix heures : toute la journée d'hier a été tranquille. La soif était supportable, le pouls régulier, la vue claire, la tête sans oppression, l'estomac et les entrailles parfaitement tranquilles. Je meurs avec un cœur pur et innocent; et je termine mes jours avec le calme de Socrate, de Sénèque et de Pétrone.

18 décembre. — A onze heures : je suis prêt à finir mes jours de la mort du juste. La faim ne me tourmente plus ; la soif est entièrement calmée ; l'estomac et les entrailles sont parfaitement tranquilles. Ma tête est sans vertiges, et ma vue claire. En un mot, un calme universel règne non-seulement dans mon cœur et dans ma conscience, mais même dans tout mon corps. Le peu d'instants que j'ai encore à vivre glissent paisiblement comme l'eau d'un petit ruisseau qui va retrouver une plaine charmante et délicieuse. La lampe va s'éteindre, parce que la flamme n'aura plus d'aliments.

Signé : ANTONIO VITERBI

C'est ici que se termine ce journal; mais Viterbi ne mourut que deux jours après. Le journal ne dit pas comment il passa les dernières quarante-huit heures de son agonie. Mais les expériences faites sur des chiens ne permettent que trop de le deviner. Il resta affaibli, râlant et sans avoir la force de se traîner, ni de parler.

Cependant l'éditeur de ces lugubres mé-

moires nous apprend que le 20, avant que d'expirer, il se raidit sur sa couche comme il l'avait fait dans la journée du 12, lorsque, se croyant sur le point de rendre l'âme, il avait interpellé les soldats de garde.

« Je suis prêt à laisser ce monde », dit-il, et son âme s'envola aussitôt vers un juge qu'il aura sans doute trouvé plus clément que ceux de la terre.

Viterbi avait exprimé le désir qu'on l'enterrât à Penta avec une certaine solennité. Ce dernier vœu, suprême consolation peut-être pour son ombre plaintive, ne devait pas être exaucé.

A peine le bruit de sa mort se fut-il répandu que six cents paysans se mirent en route vers Bastia dans l'intention d'escorter le corps du suicidé jusqu'à sa dernière demeure.

Toutes les églises de Bastia se mirent à sonner le glas funèbre, et des corporations religieuses se réunirent dans les couvents pour

aller accompagner ses tristes restes jusqu'au haut de Bivincio.

Mais, au moment où tout ce monde se mettait en marche, on apprit que par ordre des autorités Viterbi avait été enterré dans une fosse où l'on avait mis de la chaux, et que les gardes s'opposeraient au besoin par la force à l'enlèvement de sa dépouille mortelle.

XVII

ULTIMA VERBA

XVII

ULTIMA VERBA

Nous avions formé le dessein bien arrêté de ne rien ajouter à l'émouvant récit de Viterbi, de ne rien ajouter à ce document exceptionnel qui a toutes les qualités nécessaires pour convaincre, et qui offre un si puissant contraste avec les procès-verbaux publiés par les journaux quotidiens. Mais si nous nous étions résolu à laisser ici la parole à cet indomptable suicidé, ce n'était pas seulement parce que nous redoutions d'affaiblir la portée de cette

16

grande voix triste sortant du tombeau, sonnant comme un glas funèbre à l'oreille de nos concitoyens. Pourquoi le cacherions-nous, nous voulions nous hâter de sortir d'une tâche que nous avions entreprise, plutôt sous l'impulsion d'un sentiment de devoir, que par entraînement et par goût.

Au moment où notre main trace ces dernières lignes, qu'un peu de réflexion nous a fait considérer comme indispensables, un grand nombre de personnes qui toutes ont senti d'une façon plus ou moins impérieusement l'aiguillon de la faim, sont assez naïves pour attendre les rapports des comités de surveillance avant de se prononcer sur le rôle de l'eau claire en matière d'inanisation.

Ces personnes s'imaginent qu'il ne s'agit que de se former une opinion sur un point curieux de physiologie. Elles se flattent de l'idée qu'il n'y aura rien de changé dans la science

si l'on étend le laps de temps pendant lequel un être humain bien chauffé, bien couvert, bien gardé, bien encouragé par la perspective de la réputation ou de la fortune, peut braver les horreurs de la faim.

Malheureusement, il n'en est rien. et nous savons que l'aile droite de l'école spirite se prépare à tirer parti de ces prétendues découvertes pour présenter de nouveaux arguments en faveur de la suggestion, pour porter un coup funeste au dogme philosophique de la liberté humaine, et faire reconnaître légalement l'irresponsabilité des criminels suggestionnés. Ces jeûnes prolongés font partie d'un complot contre la dignité humaine et l'honneur de la Patrie. Quelle ne serait pas, en effet, la joie des états monarchiques si des absurdités enseignées à Nancy étaient reconnues proclamées par les pouvoirs publics, si les prétentions qui ont osé se produire à l'académie de

médecine, et à l'académie des sciences morales étaient acceptées par le Sénat et la Chambre des députés d'une république qui s'enorgueillit de ne baser son état social et ses lois politiques que sur la raison.

Heureusement tout ce que l'on rapporte de merveilleux dans l'histoire de l'inanisation est un tissu de fables dignes de Perrault et de la Mère-l'Oie, et aucune de ces assertions plus que bizarres n'offre le moindre caractère de certitude historique, le plus petit degré de consistance et ne peut exercer de l'influence sur des gens en possession de leur bon sens.

Vainement on citerait la légende des Fakirs de l'Inde qui se sont fait enterrer vivants et qui ont ressuscité. En effet, ces prétendues expériences, qu'il serait si facile de répéter maintenant que l'Inde est soumise à un gouvernement régulier, ne sont plus observées depuis que l'on peut constater ce qui s'y passe.

Les récits reproduits à satiété par tous les marchands de miracles laïcs des deux hémisphères, n'ont rien d'authentique. Toutes les circonstances portent l'empreinte de l'exagération et de la mauvaise foi.

Vainement on invoquerait l'exemple des individus tombés dans un état de catalepsie, qui est plus ou moins analogue à celui des animaux hibernants. Il ne convient point à des jeûneurs dont quelques-uns se font remarquer par leur loquacité, leur esprit et l'amour de la locomotion. S'ils ont emprunté à l'ours la faculté de consommer la graisse qu'il a accumulée, ils ont laissé à leur modèle la somnolence et l'isolement. Ils supportent si gaillardement l'abstinence que le rédacteur d'un des bulletins les plus lus a pu terminer le récit enthousiaste de la trente-quatrième journée du jeûne de Merlatti par ces mots adorables de naïveté :

« On ne dirait jamais que Merlatti jeûne depuis si longtemps. »

Vainement on arguerait que les fébricitants vivent longtemps dans les hôpitaux sans avoir recours à une alimentation quelconque. Nous demanderons la permission de répondre à ce sophisme par des arguments empruntés encore au docteur Egron, ce chirurgien de marine, qui a éprouvé si cruellement sur l'île de la Tortue, les horreurs de la faim :

« Les fébricitants ne restent jamais sans absorber des tisanes chargées de principes qui permettent de soutenir la vie. On ne les soumet pas à une surveillance rigoureuse dans le but de constater que leur abstinence est absolue. On est trop heureux quand on les décide à absorber quelques aliments pour apporter le moindre obstacle à une alimentation irrégulière, capricieuse, ou même secrète. Dans le cas où les malades sont atteints de la folie

assez commune de vivre sans manger, on place des vivres à leur portée, au lieu de les réduire à confesser l'inanité de leurs prétentions, s'ils ne préfèrent succomber aux suites de l'inanisation.

C'est ainsi que l'on peut expliquer la multitude de légendes, que des auteurs plus crédules qu'érudits ont ramassées et publiées légèrement, sans critique, à propos des jeûneurs modernes, mais qui ne méritent point un seul instant d'attirer l'attention des savants, quoiqu'ils figurent dans les colonnes des recueils les plus justement réputés.

Quand on connaît l'histoire des évasions célèbres, des ruses employées par des individus enchaînés, plongés dans des cachots, séquestrés loin du jour, on perd involontairement toute confiance dans l'efficacité des comités de surveillance, on se dit que les grands jeûneurs ont de bien plus faciles occa-

sions que Latude, etc., pour se procurer les pauvres et tristes aliments nécessaires au succès d'une fourberie que la crédulité générale rend presque excusable.

On arrive à la conclusion fatale, que ces expériences si bruyantes doivent être impitoyablement repoussées en bloc, parce qu'il est impossible de les faire dans des conditions limpides, au-dessus de tout soupçon. On se dit qu'il faudrait que les gardes fussent bien plus que des médecins du plus haut mérite, ou des publicistes d'une réputation hors ligne pour avoir l'autorité morale nécessaire et contrecarrer les jugements de l'expérience constante et de la raison. Ce seraient des anges du Seigneur descendus sur la terre, et non des hommes exposés à toutes les erreurs humaines, que leur conviction ne s'imposerait pas.

La facilité avec laquelle l'introduction de très petites quantités de nourriture allonge la

vie des sujets et se dissimule quand le sujet n'est point rigoureusement séquestré dans une prison cellulaire permet d'expliquer comment M. de Rochas, a pu raconter aux lecteurs de la *Nature* (numéro du 20 novembre 1886) une série de légendes puisées aveuglément dans des journaux de médecine.

Sous le pseudonyme du docteur Z... cet auteur, connu par une tendance maladive à croire au merveilleux, qui dépare son érudition [1], soutient les prétentions des modernes jeûneurs à l'aide de précédents dont l'énumération rapide suffira, nous l'espérons, pour démontrer la facilité avec laquelle l'erreur s'enracine, se propage, s'établit, et sert à enraciner,

1. Il a été jusqu'à publier dans la *Revue Scientifique* un article fort long dans lequel il recueille toutes les légendes de la *Vie des Saints* d'un des principaux journaux scientifiques de Paris, où l'on raconte que des hommes se sont élevés en l'air sans ballon. L'absurde de ses assertions est si grand, que la rédaction de cette feuille décline la responsabilité.

propager et démontrer d'autres absurdités.

M. Rochas raconte donc gravement qu'un fou qui vivait en 1684 resta soixante-douze jours sans manger et sans boire, quoiqu'il se rinçât la bouche. Quel est le plus insensé de cet homme ou de ceux qui supposent qu'il n'avalait pas une partie du liquide dont il se gargarisait?

L'histoire suivante est celle d'une jeûneuse mise pendant quatre ans au régime de l'eau claire. Cette aïeule de Merlatti vivait à Beaume en 1761. Son histoire est relatée dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, où jusque dans ces derniers temps l'on a accueilli tant d'absurdités, qu'on est bien obligé de faire remarquer que le document cité ne porte pas la moindre indication de la manière dont le fait si surprenant a été constaté [1].

1. Ne pas oublier les lettres de Jésus-Christ et de Marie-Madeleine publiées en 1868 dans le *Compte-rendu* par M. Michel Charles.

Faut-il prendre plus au sérieux l'histoire d'une jeûneuse écossaise visitée en 1767 par un médecin, à qui l'on rapporta que pendant quatorze ans on ne lui vit absorber qu'une cuillerée d'eau médicamenteuse et une pinte d'eau naturelle et fut si peu curieux qu'il ne fit unes econde visite à cette malade qu'en 1772, époque où il la trouva buvant, mangeant comme une personne naturelle.

Nous avons, dans notre *Physique des miracles*, analysé l'histoire de Nicolas de Flue dont M. de Rochas fait mention sans se douter que sa prétendue abstinence de dix-huit années avait un but politique des plus nobles. Il s'était proposé de maintenir l'union des cantons suisses à peine affranchis du joug de l'Autriche. Cette légende patriotiqueest, comme celle de Guillaume Tell et de Jeanne d'Arc, un point d'histoire dans lequel on peut dire que quelque fois la faim justifie les moyens.

Les histoires suivantes ne peuvent avoir été citées qu'en badinant agréablement.

La mère Agnès de Langeac restait souvent sans prendre d'autre nourriture que le pain eucharistique ; « cette merveille dura une fois plus de six mois de suite pendant lesquels il n'y avait que le très saint sacrement qui demeurait dans son estomac, lui étant impossible d'avaler quoi que ce fût d'aucune autre chose qu'elle ne le vomît tout incontinent. » (De Lantages, *Vie de mère Agnès.*)

Rose de Lima ne vivait que de pépins d'oranges pendant tout le carême. Le vendredi elle n'en mangeait que cinq. Une fois un petit pain et une bouteille d'eau lui suffirent pendant cinquante jours. (Goerres, *Mystique divine*, t. I.)

Joseph de Cupertin passa cinq ans sans manger de pain et quinze sans boire une seule goutte de vin. Des herbages, quelques fruits secs, des fèves composaient tout son régime.

Durant le carême des franciscains, du 6 janvier au 10 février, il ne mangeait qu'une fois par semaine. Durant les six autres semaines du carême, il mangeait le dimanche et le jeudi des herbes amères, quelques fèves ou fruits, et ne prenait rien les cinq autres jours de la semaine... Il ne dormait que deux ou trois heures chaque nuit. »

On ne saurait pas plus la citer à l'appui des prétentions des modernes jeûneurs que la légende d'Épiménides qui était resté cinquante ans à dormir dans une caverne, ou celle des Sept Dormants que rapporte le Coran de chrétiens réfugiés au fond d'un creux de rocher et réveillés miraculeusement par l'ange Gabriel plusieurs siècles après leur séquestration, digne de rivaliser avec celle de la Belle au Bois Dormant. C'est un précédent aussi qui, au train où vont les choses, ne tardera pas à être invoqué. Car il y a dans l'absurdité

un enchaînement, une logique, une attraction.

La sottise d'aujourd'hui ne suffira pas demain si on ne l'étrangle au passage et l'on verra, si l'on n'y prend garde, des niais faire oublier les simples d'autrefois. Le champ de la science est comme tous les autres, il faut le sarcler sans relâche, si l'on ne veut que l'ivraie étouffe bientôt le bon grain.

Quelques-uns de nos amis, à qui nous avons fait part de notre travail, nous ont reproché de ne point avoir visité Merlatti. Mais nous n'avons pas tardé à nous applaudir de ne point avoir cédé à un sentiment de curiosité, qui n'eût été que vaine. En effet, lorsque *l'Autorité* a réclamé l'intervention du parquet, les membres du comité ont déclaré qu'ils considéraient comme solidaires de l'expérience tous les médecins qui ont visité leur sujet. Pour répondre au désir de nos amis, la seule ressource eût donc été de poser notre candidature pour faire

partie d'un comité. Cette demande eût été contraire à nos convictions bien arrêtées, notre opinion étant formée d'une façon inébranlable par toutes les raisons que nous avons déduites, et qui, nous l'espérons, seront partagées par l'immense majorité des lecteurs auxquels notre petit volume est destiné.

L'article du 1er décembre d'un grand journal jeûnard commence en ces termes :

« Stefano Merlatti a reçu toute la matinée des visites médicales. Dès dix heures l'appartement du Grand-Hôtel avait pris l'aspect d'une clinique de l'Hôtel-Dieu. Médecins des hôpitaux, professeurs, agrégés de l'Ecole de Médecine, les plus grandes notabilités scientifiques entouraient le jeune Piémontais. » Vient ensuite l'appréciation des débuts du Jeûne de Succi. « Succi, en habit noir et cravate blanche, a commencé son jeûne hier soir à minuit. Il avait lancé un grand nombre d'invitations pour assister à cette *formalité*. D'immenses affiches étaient placardées dans les escaliers, et des tourniquets installés à la porte — afin, sans doute, de don-

ner à l'expérience un caractère de spéculation commerciale bien déterminé. »

En historien fidèle nous devons ajouter que s'il n'y a pas de tourniquet pour entrer chez « le jeune Piémontais » on doit acheter des cartes au bureau du Grand-Hôtel, mais nous ne prendrons parti dans ce grand débat ni pour *César ni pour Pompée*; nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à la bouffonnerie musicale des *Deux Aveugles*, paroles de M. Moineau et musique d'Offenbach. Ils y verront la fureur de Patachon tranquillement installé sur le pont des Arts avec son trombone quand il s'aperçoit que Giroffier, autre aveugle jouant d'une mandoline, vient s'asseoir à côté de lui. Après deux désopilants monologues dans lesquels Patachon et Giroffier exhalent successivement le trouble qui s'est emparé de leur âme, vient une lutte homérique entre le trombone et la mandoline; alors se produisent

des propositions d'accommodement. Patachon et Giroffier tombent d'accord pour jouer la place convoitée, au brelan; mais comme chacun d'eux a ouvert les yeux et s'aperçoit que son collègue cherche à le mettre dedans, ils finissent l'un et l'autre par se *flanquer une tripotée*.

Nos célèbres jeûneurs n'en sont encore qu'aux épigrammes et aux sous-entendus, mais qui peut actuellement garantir, que ce ne sera pas la Discorde qui aura le mot de la *faim*.

Mais en attendant que la rivalité éclate dans le sein du bataillon sacré des hommes autruche ou des hommes chameau, le métier de jeûneur se propage avec une rapidité remarquable, peu rassurante pour tous les honnêtes industriels qui vivent de *notre faim* en nous donnant des moyens si agréables et si doux de nous en guérir. Le *Matin* a raison de donner à cette manie le nom d'épidémie.

En même temps que M. Succi procédait à l'ouverture de son jeûne, M. Jacques à Londres et M. Simon à Bruxelles commençaient leurs opérations, chacun devant un comité. Un habitant de Bône proposait à trois médecins du pays de jeûner *soixante jours* et distancer Merlatti de la même manière que celui-ci a distancé Succi.

Peut-être avant la *fin* de sa *faim*, ce Français peu vorace aura-t-il à se mesurer avec quelque Arabe, ayant à son service des facultés exceptionnelles pour faire le métier d'homme autruche, ou d'homme chameau.

Nous sommes étonnés que ce soit un Français et non un Arabe qui se propose d'effacer les deux Italiens. En effet, les enfants du désert sont renommés non seulement par leur sobriété, mais encore par la facilité avec laquelle ils supportent toutes les privations. On sait aussi combien est grande leur

astuce, et les annales de leur histoire abonde de légendes relatives aux miracles accomplis par leurs jeûneurs. Nous n'en citerons qu'un exemple pris chez un de leurs historiens les plus sérieux. Ibn Kaldoun raconte le fait suivant avec autant de sang-froid que le rédacteur d'un journal jeûnard du Boulevard de Paris.

« Sous le règne d'Aboul-Hacen, dit-il, et en » présence de nos professeurs, on amena devant » ce prince deux femmes, dont l'une d'Algési- » ras, et l'autre de Rouda. Depuis deux ans, » elle avaient renoncé à toute nourriture, et » le bruit s'en étant répandu, on voulut les » mettre à l'épreuve. Le fait fut complétement » vérifié, et elles continuèrent à jeûner ainsi » jusqu'à leur mort. »

En même temps qu'il se popularise, le jeûne se complique; MM. Simon et Jacques demandent la permission de boire chaque matin un verre d'une liqueur de leur composition. Ils

feraient mieux de réclamer l'autorisation de bien déjeûner, et de faire consister l'expérience à se passer de dîner.

Mais à ce compte, les comités médicaux auraient fort à faire à surveiller tous les jeûneurs qui se présenteraient, et offriraient de parier qu'avec un pareil régime, ils atteindraient au moins l'âge de M. Chevreul s'ils ne le dépassaient.

M. Succi se réserve expressément le droit d'absorber une nouvelle dose après les vingt premiers jours de jeûne. En outre il réclame le droit d'avoir de l'huile pour se graisser les paupières et les articulations.

Cette dernière précaution me laisse rêveur. Si j'étais, pour mon malheur, membre d'un comité de jeûne, je commencerais par mettre bien vite la burette sous clef. Car il n'est objet dégoûtant qui ne puisse faire éprouver au jeûneur sérieux des tentations pires que celle de

saint Antoine. L'huile même à quinquet serait une boisson délicieuse, un vrai nectar en comparaison de tout ce que la fringale pourrait lui faire absorber. Il ne faut pas laisser place à aucune fantaisie susceptible de cacher une fraude ou un subterfuge quelconque, si l'on veut que l'expérience ait un sens un peu sérieux. Il serait beaucoup plus sage de repousser impitoyablement tous les résultats fantaisistes en désaccord avec tout ce que l'on connaît, de les considérer comme nuls tant qu'ils n'auront pas été constatés sur des animaux qui n'ont besoin ni de se huiler les paupières, ni de se purger pour évacuer les aliments qu'ils n'ont pas pris. En agissant avec une sage circonspection nous ne nous exposerions point à commettre des erreurs, qui ne tarderont pas à être reconnues, et qui nous rendront la risée des peuples étrangers, ains que de la Postérité.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ASNIÈRES. — IMPRIMERIE LOUIS BOYER ET Cie

